



**HAL**  
open science

# Pistes d'évolutions de l'Observatoire Photographique des Paysages permettant d'illustrer et d'accompagner au mieux les dynamiques paysagères d'un territoire. Exemple du Parc Naturel Régional d'Armorique

Clémence Frotier de La Messelière

## ► To cite this version:

Clémence Frotier de La Messelière. Pistes d'évolutions de l'Observatoire Photographique des Paysages permettant d'illustrer et d'accompagner au mieux les dynamiques paysagères d'un territoire. Exemple du Parc Naturel Régional d'Armorique. Sciences du Vivant [q-bio]. 2023. dumas-04322764

**HAL Id: dumas-04322764**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04322764v1>**

Submitted on 5 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0  
International License

<p>Année universitaire : 2022 - 2023 Spécialité : Paysage Spécialisation (et option éventuelle) : Projet de Paysage, du Site au Territoire</p>	<p><b>Mémoire de fin d'études</b></p> <p><input checked="" type="checkbox"/> d'ingénieur de l'Institut Agro Rennes-Angers (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de master de l'Institut Agro Rennes-Angers (Institut national d'enseignement supérieur pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement)</p> <p><input type="checkbox"/> de l'Institut Agro Montpellier (étudiant arrivé en M2)</p> <p><input type="checkbox"/> d'un autre établissement (étudiant arrivé en M2)</p>
--	--

**Pistes d'évolutions de l'Observatoire  
Photographique des Paysages permettant  
d'illustrer et d'accompagner au mieux les  
dynamiques paysagères d'un territoire.  
Exemple du Parc Naturel Régional d'Armorique**

Par : Clémence FROTIER de LA MESSELIERE



**Soutenu à Angers le 21 septembre 2023**

**Devant le jury composé de :**

Président : Fabienne JOLIET

Maître de stage : Lise VAUVERT

Enseignant référent : Nathalie CARCAUD

*Les analyses et les conclusions de ce travail d'étudiant n'engagent que la responsabilité de son auteur et non celle de l'Institut Agro Rennes-Angers*



## Remerciements

Tout d'abord, je voudrais remercier ma maîtresse de stage, Lise Vauvert. Merci pour ta disponibilité, ton écoute et l'apprentissage que tu m'as apporté tout au long de ces six mois. Merci de m'avoir fait confiance sur ce projet et de m'avoir aidé à démêler mes nœuds de cerveau quand c'était nécessaire.

Merci aux équipes du Parc Naturel Régional d'Armorique, pour l'accueil et la disponibilité ainsi que pour la curiosité portée au sujet. Avec une pensée pour le personnel de Menez Meur.

Merci à Anne-Chloé, Alicia et Elina d'avoir été de super coloc', collègues, covoit' mais surtout copines. A vous, ainsi qu'à Camille, Maxime, Keltia et Nolan, merci d'avoir rendu extraordinaire le côté perso de ces six mois.

Merci à mon enseignante référente, Nathalie Carcaud pour vos conseils dans la rédaction de ce mémoire. Je souhaiterais aussi vous remercier, vous et Thomas Coisson, en tant qu'enseignants référents de la spécialité PPST, pour les six mois de cours de M2. Merci pour votre écoute, vos mots précieux qui m'ont poussée à me faire confiance et qui m'ont confortée dans ce choix de stage qui a été une parfaite manière de finir mes années d'étudiante.

Merci à Françoise Le Tohic pour la ressource bibliographique et le scan des différents articles que je t'avais demandé. Merci pour toutes nos agréables discussions à la bibliothèque.

Merci à ma promo de PPST, à la promo 2022-2023, à ma famille de l'école, pour cette superbe dernière année étudiante. Merci à mon ancienne promo (diplômée en 2022) et à l'INH pour ces années remplies de beaux projets associatifs, d'apprentissage, de fêtes et d'amitié ! Un merci tout spécial à Agathe, Baptiste, François, Julie, Léonor, Marie, Piotr, Robin, Sandrine... vous avez été des rencontres importantes pour moi ces sept dernières années.

Merci à mes parents et à ma sœur pour la relecture et le regard novice sur le sujet. Merci de m'avoir orientée vers la voie de paysagiste, même si finalement je ne vais pas créer des jardins...

J'aimerais enfin adresser un remerciement particulier à Sandy Gruninger au département des Côtes-d'Armor qui, en tant que maîtresse de stage de césure, a été quelqu'un d'important dans mon parcours.



## Liste des abréviations

CAUE : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement

CEMO : Centre d'Etude du Milieu d'Ouessant

CEP : Convention Européenne du Paysage

COFIL : COmité de PILotage

CPA : Charte du Paysage et de l'Architecture

DATAR : Délégation interministérielle à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale

DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer

DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

EPCI : Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

GSF : Grands Sites de France

MEEDAT : Ministère de l'Ecologie, de l'Environnement, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire

MEEM : Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer

MEDDE : Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie

MTECT : Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires

MTES : Ministère de la Transition Ecologique et Solitaire

OEB : Office de l'Environnement en Bretagne

OPNP : Observatoire Photographique National du Paysage

OPP : Observatoire Photographique des Paysages

OPPi : Observatoire Photographique des Paysages incendiés

OQP : Objectif de Qualité Paysagère

PNR : Parc Naturel Régional

PNRA : Parc Naturel Régional d'Armorique

PLUi : Plan Local d'Urbanisme intercommunal

SCoT : Schéma de COhérence Territoriale

TVB : Trame Verte et Bleue

UP : Unité Paysagère

## Glossaire

*Sauf mention contraire entre parenthèses, les définitions sont personnelles.*

Observatoire Photographique des Paysages (OPP) : Outil permettant, par le suivi photographique, d'observer dans le temps l'évolution des paysages d'un territoire.

Observatoire Photographique National du Paysage (OPNP) : Dispositif national qui intègre les Observatoires photographiques du paysage réalisés suivant la méthodologie de l'Observatoire photographique du paysage. (MEEDAT, 2008)

Point de vue : Il s'agit de la partie de paysage montrée sur une photographie prise depuis un point précis.

Reconduction : Re-photographie d'un point de vue avec le même cadrage.

Série : Le point de vue initial et l'ensemble des reconductions qui en sont faites constituent une série photographique.

Pas-de-temps : Écart de temps entre deux photographies d'un même point de vue. Le pas de temps peut être régulier, irrégulier, adapté... et peut varier de quelques minutes à plusieurs années.

Corpus : Ensemble des points de vue constituant un observatoire. Un observatoire peut avoir un corpus principal complété par un corpus secondaire.

Itinéraire : L'itinéraire est un parcours virtuel dans un territoire, qui rend compte des préoccupations des maîtres d'ouvrage en matière de paysage. (MEEDAT, 2008)

Charte d'un Parc Naturel Régional : Contrat qui concrétise le projet de protection et de développement durable élaboré pour son territoire. Après avoir été soumise à enquête publique, elle est approuvée par les communes constituant le territoire du Parc (EPCI), la (ou les) Région(s) et Départements concernés. (Fédération des PNR de France)

Dynamique paysagère : Ensemble des faits ou des processus qui engendrent une modification d'un paysage, c'est-à-dire qui cause l'évolution d'une « partie de territoire telle que perçue par les populations ». Les dynamiques paysagères sont les processus d'évolution des paysages. (R.RAYMOND, 2009, « les dynamiques paysagères, atelier transfrontalier franco-anglais ».)

Éléments du paysage : Les éléments de paysage sont des éléments matériels participant au caractère et aux qualités d'un paysage. Ils ont, en ce sens, une signification paysagère. Ils sont perçus non seulement à travers leur matérialité concrète, mais aussi à travers des filtres culturels et sont associés à des systèmes de valeurs. Ce sont, d'une part, les objets matériels composant les structures paysagères et, d'autre part, certains composants du paysage qui ne sont pas organisés en système (un arbre isolé par exemple). (MEDDE, 2015)

Unité paysagère : L'unité paysagère désigne une portion d'espace constituant un ensemble relativement homogène sur le plan de la topographie, de l'utilisation de l'espace et de la couverture végétale ou de l'occupation humaine. Les opérations de zonage consistent à décomposer l'espace paysager observé en unités paysagères homogènes auxquelles il est possible d'appliquer des critères de description objectifs. (geoconfluence)

## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	1
<b>I. L'Observatoire Photographique du Paysage : le cas du PNR d'Armorique</b>	1
<b>A. L'origine de l'outil OPP</b> .....	1
1. Rappel des politiques de paysage en France .....	1
2. De la mission héliographique à la création de l'outil OPP, historique de la photographie du paysage .....	2
3. Présentation de la méthodologie nationale .....	3
<b>B. Le développement de l'outil OPP en France</b> .....	4
1. Les objectifs de l'outil OPP .....	4
2. Les limites de la méthode nationale ayant conduit au développement des OPP 'locaux' .....	5
3. Etat des lieux des OPP français .....	6
<b>C. L'OPP, un outil précurseur du développement de la politique paysage du PNRA</b> ..	8
1. L'histoire du PNRA et l'intégration du paysage dans ses chartes .....	8
2. L'outil OPP sur le territoire du PNRA, état des lieux .....	10
a. L'OPP du PNRA : un des premiers OPP à l'échelle régionale .....	10
b. La mise en place d'une dynamique régionale ayant conduit à l'émergence d'autres OPP .....	12
i. La mise en place d'un outil commun : la POPP Breizh .....	12
ii. Etat des lieux des autres OPP présents sur le territoire du PNRA .....	12
<b>II. L'outil OPP sur le territoire du Parc : une illustration partielle des dynamiques paysagères du PNRA</b> .....	14
<b>A. Analyse des thématiques et évolutions observées sur le territoire du Parc</b> .....	14
1. Analyse quantitative via l'outil POPP Breizh .....	14
a. Analyse de l'OPP du PNRA .....	14
b. Les OPP locaux sur le territoire du Parc .....	17
2. Analyse qualitative .....	18
a. Les apports et les limites de l'approche quantitative .....	18
b. Les apports de l'approche qualitative à travers l'exemple du travail du CEMO .....	20
<b>B. Analyse croisée des dynamiques observées et celles identifiées dans les documents de références à l'échelle locale</b> .....	21
1. Des dynamiques non représentées .....	21
2. Des spécificités du Parc à observer .....	23
a. Les dynamiques paysagères spécifiques au Parc .....	23
b. Les programmes portés par le PNRA pouvant impacter les paysages .....	23



<b>C.</b>	<b>Des besoins partagés par le Parc et ses partenaires</b> .....	24
1.	Les dynamiques paysagères observées et le territoire couvert .....	24
2.	L'utilisation et la valorisation des données .....	24
<b>III.</b>	<b>Propositions d'évolutions de l'outil OPP sur le territoire du Parc</b> .....	26
<b>A.</b>	Evolutions des sujets traités par l'outil OPP .....	26
1.	Proposition d'une méthode pour déterminer de nouveaux points de vue, exemple de l'unité paysagère des estuaires de la Rade de Brest .....	26
2.	Proposition d'une méthode pour suivre les impacts d'événements exceptionnels sur le paysage, exemple de suivi post-incendies dans les monts d'Arrée .....	30
<b>B.</b>	<b>Evolutions des méthodes d'analyses des données de l'outil OPP</b> .....	33
1.	Analyse qualitative : un exemple d'approche par le graphisme .....	33
2.	Analyse participative, faire parler les photos par l'exemple du récit de vie .....	35
<b>C.</b>	<b>Evolutions des utilisations et valorisation de l'outil OPP</b> .....	37
1.	Utilisation de l'outil OPP à des fins de sensibilisation aux impacts des aménagements et/ou des actions des acteurs publics et privés sur le paysage .....	37
2.	Utilisations de l'outil OPP à des fins de sensibilisation du public aux questions paysagères .....	38
<b>D.</b>	<b>Des moyens à développer pour accompagner l'évolution de l'outil OPP</b> .....	39
1.	Une mise en réseau pour développer une dynamique locale .....	39
2.	Une place à prendre pour développer une méthode d'analyse des OPP, absente à l'échelle nationale .....	40
<b>Conclusion</b> .....		40
<b>Bibliographie</b> .....		42
<b>Sitographie</b> .....		44
<b>Liste des figures</b> .....		45
<b>Liste des tableaux</b> .....		47
<b>Annexe 1 – Inventaire des OPP français</b> .....		48
<b>Annexe 2 – Présence des éléments paysagers du thésaurus de la POPP Breizh dans les points de vue de l'OPP du PNRA</b> .....		60
<b>Annexe 3 – Répartition des éléments paysagers par type d'évolutions</b> .....		61
<b>Annexe 6 – Dynamiques paysagères représentées dans les photos des OPP présents sur le territoire du PNRA</b> .....		73
<b>Annexe 6 – Compte rendu réunion interne du 14 avril 2023</b> .....		82
<b>Annexe 8 – Compte rendu réunion partenaire du 23 juin 2023</b> .....		87
<b>Annexe 9 – Dynamiques paysagères liées aux différents types d'espaces suivies ou non ou à adapter dans les clichés de l'OPP du PNRA</b> .....		92

## Introduction

L'histoire de la photographie commence avec la représentation d'un paysage pris en 1826 par Joseph Nicéphore Niépce. Si une photo témoigne de l'état d'un paysage à un instant T, une succession d'images, à la manière du cinéma, donnera à voir l'évolution d'un paysage dans le temps. C'est le concept de l'Observatoire Photographique du Paysage (OPP), créé en 1992 afin de « constituer un fond de séries photographiques qui permette[ra] d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage » (MEEDDAT, 2008, p6).

Le Parc Naturel Régional d'Armorique (PNRA) possède un OPP sur son territoire depuis 1997. Celui-ci a permis au Parc d'analyser ses paysages, de sensibiliser ses habitants et ses acteurs à leur valeur, à leur évolution et de participer à une dynamique régionale. Aujourd'hui, alors que son OPP est un outil exploité *a minima* depuis quelques années, et dans la perspective de la révision de sa charte, le Parc se questionne sur la manière d'adapter, de compléter et de faire évoluer son OPP. Ces évolutions pourront concerner le suivi en tant que tel des dynamiques, de leur analyse et de l'utilisation puis de la valorisation de celle-ci dans le cadre de ses projets. Se pose alors la question suivante :

### **Comment faire évoluer un Observatoire Photographique des Paysages afin qu'il illustre et accompagne au mieux les dynamiques paysagères d'un territoire ?**

Nous commencerons par nous demander ce qu'est un OPP. Plus particulièrement, qu'est-ce qu'un OPP sur le territoire du PNRA ? Pour cela, nous repositionnerons la création de l'outil dans le contexte historique des politiques de paysage en France, ainsi que son utilité pour l'étude et la gestion des paysages, avant de nous intéresser plus particulièrement à la création de l'OPP du PNRA.

Nous chercherons ensuite à savoir, à partir d'un diagnostic des observations faites grâce aux OPP présents sur le territoire, quelles dynamiques paysagères sont observées au sein du PNRA et en quoi sont-elles représentatives du territoire ? Nous compléterons l'analyse par des outils de connaissances (Atlas, charte des paysages...) et des entretiens avec des acteurs locaux. De là, nous pourrions déterminer les éventuels manques ou encore les attentes en termes d'observation des paysages actuels et futurs sur le territoire par l'OPP du Parc et ceux des partenaires.

Enfin, en dernière partie, nous proposerons des pistes d'évolutions pour l'outil OPP sur le territoire du Parc Naturel Régional d'Armorique en fonction des besoins et des attentes à l'échelle locale, afin d'adapter au mieux l'outil et optimiser son utilisation.

## **I. L'Observatoire Photographique du Paysage : le cas du PNR d'Armorique**

### **A. L'origine de l'outil OPP**

#### **1. Rappel des politiques de paysage en France**

Le XX<sup>e</sup> siècle est marqué par une mise en place progressive d'une politique du paysage en France. L'historique des politiques de paysage débute en 1906 avec la Loi Beauquier « organisant la protection des sites et monuments de caractère artistique », remplacée depuis par la loi du 2 mai 1930 « réorganisant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque ». Les années 60 voient la naissance de plusieurs projets en faveur des paysages, avec notamment la création en 1960 des Parcs nationaux, ayant pour but de conserver les espaces naturels fragiles, et en 1967 des Parcs naturels régionaux (PNR) ayant pour vocation de protéger et de mettre en

valeur de grands espaces ruraux habités. Les paysages urbains sont, quant à eux, pris en compte à partir de 1962 avec la Loi Malraux sur les secteurs sauvegardés. En 1985 et 1986 sont mises en place respectivement la Loi Montagne et la Loi Littoral sur la protection et la mise en valeur de ces espaces [1], au même moment, se déroule la mission photographique de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale) (1984 - 1989). Celle-ci avait pour vocation de peindre le portrait des paysages français à la fin des années 80 et a mené à la création, en 1992, de l'Observatoire Photographique National du Paysage. Nous reviendrons sur ces deux derniers points en partie A.2.

Ce n'est que le 8 janvier 1993 qu'est promulguée la Loi n°93-24 dite Loi Paysage. Dans la lignée des Lois Montagne et Littoral, elle vise à protéger et mettre en valeur le paysage, qu'il soit rural, urbain, naturel, banal ou exceptionnel [2]. Elle lui donne un statut officiel, sans pour autant le définir. Pour cela, il faut attendre la Convention européenne du paysage (CEP), qui s'est tenue à Florence en 2000, et en a donné la définition suivante : « partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. » (Conseil de l'Europe, 2000). Entrée en vigueur en France en juillet 2006, la CEP a la particularité, contrairement à d'autres constitutions comme le patrimoine mondial de l'UNESCO, de s'intéresser aux paysages ordinaires et pas seulement aux paysages emblématiques et remarquables.

Résultant de cette évolution, la politique du paysage en France a aujourd'hui pour objectif de préserver et promouvoir la qualité et la diversité des paysages à l'échelle nationale ainsi que de faire du paysage une composante opérationnelle des démarches d'aménagement de l'espace. Et elle s'articule autour de trois axes : développer la connaissance des paysages, formuler des « objectifs de qualité paysagère » et promouvoir une culture du paysage et valoriser les compétences. Différents outils de planification tels que les Plans de paysage, les schémas de cohérence territoriale (SCoT) et de connaissance comme les Atlas du paysage et les observatoires photographiques peuvent être mis en place dans le cadre de cette politique [3].

## 2. De la mission héliographique à la création de l'outil OPP, historique de la photographie du paysage

Depuis la photographie prise en 1826 par Niépce, la photographie est un outil permettant de montrer le paysage. Elle a été utilisée en 1851 pour réaliser un inventaire des monuments et du patrimoine architectural en France, lors de la mission héliographique. Dans les années 1870, elle permet de faire la promotion des paysages de l'Ouest Américain quand William Henry Jackson fut mandaté par une compagnie de chemin de fer américaine pour réaliser des clichés à but publicitaire. Ou encore, entre 1935 et 1942, elle est utilisée lors de la campagne photographique de la Farm Security Administration afin de rendre compte des dynamiques agricoles dans le Dust Bowl Américain.

En France, le développement de l'utilisation de la photographie pour l'étude du paysage débute dans les années 80. A la même période une dynamique de définition d'une politique publique du paysage se met en place. A cette époque, le constat est fait, comme le précise François Letourneux, l'un des créateurs de l'OPNP, « que l'on ne connaît le paysage que lorsqu'il s'agit d'un paysage projet, [...] mais le paysage est la plupart du temps un résultat inconscient, une conséquence d'un certain nombre de déterminants non volontaires. » (MTES, 2019, p4) Letourneux va jusqu'à préciser qu'il y a un manque de moyens pour comprendre l'évolution des paysages.

L'idée de créer un outil d'observation du paysage par la photographie trouve son origine dans la mission photographique menée par la DATAR entre 1984 et 1989. Effectivement, la

DATAR émet, pour ses 20 ans, une commande photographique dans le but de « représenter le paysage français des années 1980 » [4]. Les clichés des 29 photographes professionnels ayant travaillé sur le projet sont perçus comme un « choc émotionnel » par les membres du bureau des paysages du Ministère de l'Ecologie, Jean Cabanel et Caroline Mollie-Stefulesco. En effet, ces photographies mettent en lumière des paysages ordinaires ayant souffert des politiques d'aménagements et agricoles d'après-guerre. Cependant, selon les deux chargés de mission, il existe un « manque de repères pour mesurer les effets et responsabilités publiques des phénomènes complexes induisant la transformation des paysages. » (MOQUET, 2016, p3).

A ces conclusions viennent s'ajouter le fait que la notion du temps qui passe n'est pas prise en compte en ce qui concerne les espaces et les paysages (MOQUET, 2016, p3). Letourneux souligne, lors de la journée des paysages de 2019, que les seules données paysagères présentes en France sont cartographiques et « ne rende[nt] pas compte du paysage vu, ressenti. » Il existe donc un réel manque de connaissance diachronique des paysages en France (MTES, 2019, p4).

C'est donc ainsi que naît le projet d'Observatoire Photographique du Paysage qui sera présenté au Conseil des ministres du 22 novembre 1989 comme étant un programme visant à « constituer un fonds de séries photographiques qui permette d'analyser les mécanismes et les facteurs de transformations des espaces ainsi que les rôles des différents acteurs qui en sont la cause de façon à orienter favorablement l'évolution du paysage » (MEEDDAT, 2008, p6). Placé sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, le projet mènera à la création, en 1992, de l'OPNP, définie comme le « dispositif national qui intègre les Observatoires Photographique du Paysage réalisés suivant la méthodologie de l'Observatoire Photographique du Paysage » (MEEDDAT, 2008).

### 3. Présentation de la méthodologie nationale

L'OPNP se divise en itinéraires photographiques. Chaque itinéraire est composé de séries photographiques contenant un point de vue initial et ses reconductions. La méthodologie nationale de l'OPNP, mise en place en 1992 et rédigée en 2008 par le MEEDDAT dans le document « Méthode de l'Observatoire photographique du paysage », établit un certain nombre de règles pour la mise en œuvre d'un itinéraire.

En partant du principe qu'un « itinéraire photographique doit se concevoir comme un projet né de la rencontre entre un projet de territoire porté par un maître d'ouvrage public et un projet artistique d'un photographe. » (MEEDDAT, 2008), la constitution d'un itinéraire doit être le fruit d'un travail commun entre une « maîtrise d'ouvrage partenariale » (constituée d'un service déconcentré de l'Etat en charge des paysages et d'un partenaire local), un comité de pilotage (composé d'acteurs locaux du paysage) et d'un photographe (choisi selon des critères variés par les deux premiers). Ce travail se décompose en deux phases ; la création de l'itinéraire (avec le choix de la technique, des points de vue...) et la gestion de l'itinéraire (avec la reconduction des points selon un pas-de-temps définis, la modification si nécessaire de l'itinéraire...).

La valorisation et l'exploitation des données est abordée dans le document de 2008, mais en précisant que « l'analyse fine des séries et leurs utilisations tant au niveau local que national n'est pas traitée ici. Ces éléments feront l'objet de travaux complémentaires. » Aujourd'hui, ces travaux n'ont pas été réalisés et aucune méthode d'analyse des itinéraires OPNP, et plus largement des OPP, n'existe en France. En ce qui concerne la valorisation de l'outil, quelques ouvrages et publications ou des expositions ont été réalisés au début du projet, mais ces valorisations se font rares depuis la fin des années 2000. Il est aussi intéressant de noter que

la méthode résumée ci-dessus, a été publiée en 2008 et que l'intégralité des OPP labellisés OPNP sont antérieurs à cette date, il se peut donc que l'ensemble des points constituant la méthode nationale ne soient pas respectés par les OPNP (PICARD, 2019, p14).

## B. Le développement de l'outil OPP en France

### 1. Les objectifs de l'outil OPP

Si, à l'origine, le but de l'OPP était d'offrir une documentation diachronique afin d'analyser les transformations des territoires et d'orienter favorablement leurs évolutions, l'outil s'est révélé utile sur d'autres aspects.

Premièrement, l'OPP est un outil de connaissance des paysages. Il permet de les observer, d'en déterminer leurs formes et caractéristiques pour les identifier. La durée dans le temps de l'outil offre la possibilité d'analyser les dynamiques et les pressions qui modifient les paysages et de suivre leurs transformations. De même, l'étude diachronique du fond documentaire de l'OPP offre un moyen précieux de garder en mémoire l'identification et l'analyse des dynamiques des paysages d'un territoire.

Deuxièmement, l'OPP peut aider à la définition de politiques paysagères. Les dynamiques observables sur les clichés donnent à voir des possibilités d'actions paysagères à mettre en place, qu'elles soient de protection, de gestion ou d'aménagement. L'OPP offre la possibilité de justifier la nécessité de la mise en place de ces politiques en étant, entre autres, un argument visuel et un support de concertation avec les élus. Il sert aussi à l'élaboration et à l'illustration des documents d'urbanisme et des chartes du paysage et de l'architecture (CPA) ou encore des Plans et Atlas de paysage. L'OPP a aussi une fonction d'évaluation de ces politiques du paysage et de leur mise en œuvre, un suivi photo d'une action permettant, par exemple, de relever le bienfait d'un aménagement et sa bonne évolution dans le temps.

Enfin, l'OPP sert à sensibiliser. Il est un support pédagogique intéressant à développer et permet d'appuyer des actions de sensibilisation et d'animation à destination du grand public, mais aussi des organisations privées et/ou publiques. C'est un moyen de donner à voir la valeur des paysages, leurs rôles et leurs évolutions dans le temps.

En résumé, il existe trois grands objectifs pour un OPP. Trois objectifs qui répondent assez bien à certaines demandes de la Loi Paysage et de la CEP en termes de compréhension et de gestion des paysages (fig.1).

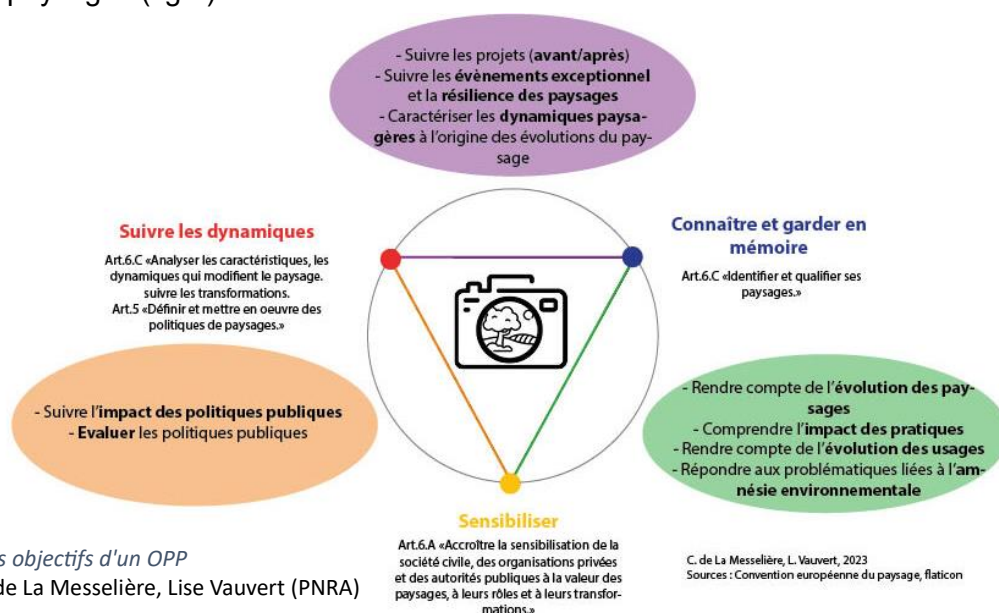


Figure 1 Schéma des objectifs d'un OPP

Source : Clémence de La Messelière, Lise Vauvert (PNRA)

La Loi Paysage quant à elle institue particulièrement la portée juridique de la charte des PNR qui détermine des « orientations de protection, de mise en valeur et de développement et les mesures permettant de les mettre en œuvre. » [5]. Pour cela, un inventaire des patrimoines, dont le patrimoine paysager, est demandé. Les OPP ont donc un rôle à jouer dans les chartes des PNR.

## 2. Les limites de la méthode nationale ayant conduit au développement des OPP 'locaux'

L'OPP permet de répondre à plusieurs objectifs des politiques de paysage et est par conséquent un outil pour les structures œuvrant au cœur de ces politiques telles que les intercommunalités. Cependant, si l'OPNP a le mérite d'avoir été innovant en lançant la dynamique de l'étude des paysages par la photographie, sa méthodologie est rapidement apparue comme pouvant être limitante pour la mise en application de l'outil. Avant d'aller plus loin, il est important de préciser que l'objectif ici n'est pas de délibérer sur les avantages et les inconvénients de la méthode nationale, mais d'en comprendre les limites qui ont pu engendrer l'apparition de nouvelles méthodes.

Un des premiers points à l'origine de divergences aux seins des porteurs d'OPP est le débat sur le côté artistique de l'OPNP. Les structures locales porteuses d'OPP avancent divers arguments sur les inconvénients que cet aspect peut avoir. Dans un premier temps, les choix de certaines techniques pour des fins artistiques peuvent limiter l'étude des photos. Le noir et blanc par exemple, au-delà de la notion de nostalgie qu'il apporte à la perception du paysage photographié, ne permet pas de se baser sur la couleur des paysages pour tirer des analyses sur ce que l'on observe. Au-delà de cet aspect de réalisation, ce sont aussi les sujets étudiés et la façon dont ils sont représentés qui pose parfois problème pour les structures porteuses. En effet, dans une note relative à la constitution d'un observatoire sur le paysage datant du 16 mars 1989, le ministère évoque la liberté des photographes à « saisir à travers leur objectif la réalité qu'ils ressentent » (dans MOQUET, 2016, p10). Si la perception du paysage est subjective et que la photographie, par son cadrage et son sujet, l'est aussi, une seule vision, souvent portée par quelqu'un qui n'est pas familier au territoire étudié, est réductrice. Un sentiment d'étrangeté et de décalage entre l'iconographie et les perceptions et préoccupations des acteurs, municipalités, habitants des territoires étudiés se fait ainsi sentir (EHRMANN, 2016, p4-5). En résulte un fond photographique parfois non représentatif des dynamiques du paysage. Un fossé qui se creuse d'autant plus lorsque, dans la volonté de suivre le souhait du ministère de laisser carte-blanc aux photographes, les structures porteuses n'osent pas imposer certains sujets qu'elles pensent pertinents à étudier, comme ce fût le cas avec l'OPP du PNR du Livradois-Forez (MTES, 2019, p45). Pour les structures locales porteuses d'OPP, un Observatoire est un outil technique, appuyant des démarches, justifiant des décisions... avant d'être un projet artistique. Bien que cette dernière dimension ne soit pas totalement rejetée. C'est ce qu'expliquait Julien Marceau, alors chargé de mission urbanisme et paysage du PNR du Pilat, lors des journées du paysage du 4 juillet 2019. Selon lui, les structures telles que les PNR, qui n'ont « pas vocation à créer des œuvres, mais à faire de l'aménagement de territoire », ont parfois du mal à justifier le financement d'une campagne de reconduction et la pertinence de l'outil dans les actions de la structure, bien que certains chargés de mission puissent être sensibles au regard artistique (MTES, 2019, p48).

Une deuxième critique qui revient souvent est « le cadre rigoureux et contraignant » de son protocole (Fédération des PNR, 2016, p12). Une rigidité de mise en œuvre qui semble impacter l'analyse des données (GUITTET, LE DÛ-BLAYO, 2013, p14). Si à l'origine, « avec l'OPNP, l'Etat met[ait] en place un instrument d'appréciation des politiques publiques et esquis[sait] la possibilité d'une autocritique. » (MOQUET, 2016, p4), aujourd'hui l'autocritique n'est pas réalisée. Une déception des porteurs d'OPP transparait aussi vis-à-vis de la valorisation de l'outil par le ministère (MTES, 2019, p46). Ainsi, si les clichés pris selon la

méthode nationale ne peuvent pas être analysés, faute de méthode nationale et/ou de sujet pertinent à l'échelle locale, et si le fond iconographique n'est pas valorisé, certains porteurs d'OPP peuvent en effet se détourner de la méthode nationale pour adapter l'outil en cours de route, comme ce fut le cas pour le PNR du Pilat (PICARD, 2019, p21), ou même lors de l'initiation de la démarche.

Enfin, si l'intervention d'un photographe professionnel pouvait avoir du sens à la création des OPP, aujourd'hui, avec le développement du numérique, faire appel à une tierce personne devient presque un frein dans le temps et le coût d'exécution.

Il n'est donc pas étonnant, avec l'accessibilité de la prise de photo, de voir, depuis le début des années 2000, émerger de nouvelles méthodes d'OPP mises en place par les structures locales, afin de parer les différentes limites de la méthode nationale et de répondre au mieux à leurs besoins à l'échelle de leur territoire. En opposition aux OPNP, suivant la méthode nationale, ces observatoires sont appelés OPP locaux. Une apparition encouragée par l'Etat lui-même avec « le ministère de la Culture et de la Communication [qui] note que c'est la force de frappe du réseau des Parcs [Naturels Régionaux] de créer des méthodes alternatives face à une certaine rigidité des méthodes nationales. » (Fédération des PNR, 2016, p28).

### 3. Etat des lieux des OPP français

Afin d'avoir un aperçu des différents OPP présents sur le territoire français, un inventaire a été réalisé. Celui-ci se base sur les données accessibles en ligne et n'est donc pas exhaustif. Une liste d'une centaine d'OPP a été dressée grâce à la carte interactive du ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires (MTECT) puis complétée par quelques OPP trouvés lors des recherches. Il existe sûrement d'autres OPP français, dont les informations ne sont pas accessibles facilement. L'état des lieux a donc été fait sur les 115 OPP présentés dans le tableau en annexe 1. De même, tous les OPP ne présentent pas le même degré d'informations sur leur manière de procéder ou le même accès aux images... Ainsi, les informations ont été remplies dans un premier temps grâce au site du MTECT puis complétées et/ou corrigées avec les sites des structures porteuses ou directement de l'OPP en question, mais certaines informations restent incomplètes. A noter qu'en 2015, le ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer (MEEM) a réalisé une étude intitulée « Observatoires photographiques du paysage « locaux », recensement et typologie ». Cette étude analysait seulement les OPP « locaux » sans prendre en compte les 19 itinéraires de l'OPNP. Les résultats présentés ci-dessous complètent donc l'analyse du Ministère avec les OPP nationaux.

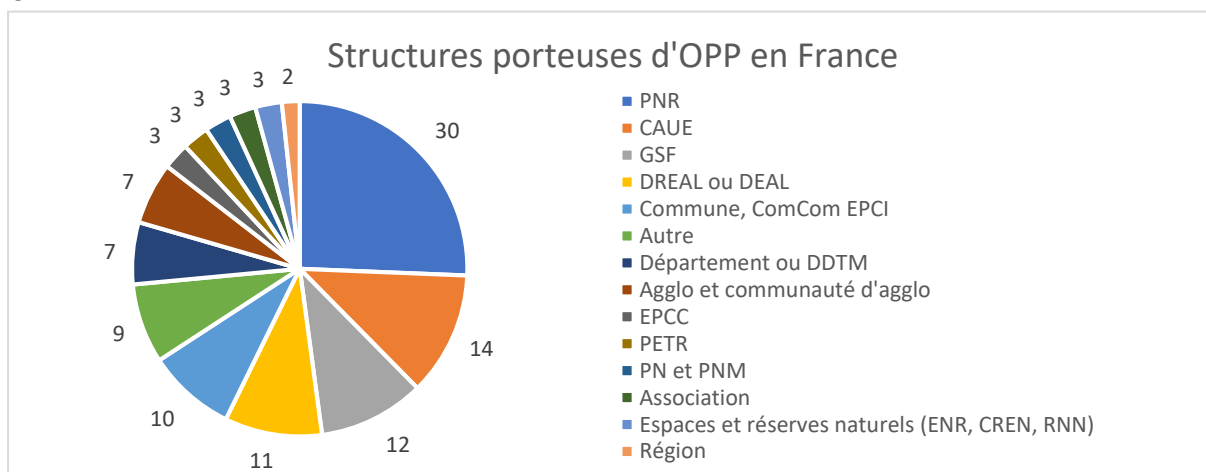


Figure 2 Structures porteuses d'OPP en France (étude sur 115 OPP)  
Source : Clémence de La Messelière (PNRA)

Le graphique figure 2 nous montre que les PNR sont les structures les plus porteuses d'OPP en France (30/115). Les CAUE, les Grands Sites de France (GSF), les DREAL et les communes ou communautés de communes sont aussi des structures très présentes dans la démarche OPP (entre 10 et 15 OPP/115). Une répartition qui se comprend d'autant plus quand on analyse les éléments déclencheurs ayant poussé une structure à créer un OPP. En effet, pour 50% des OPP recensés (57/115) un élément déclencheur est mentionné pour l'origine de la création du projet. On observe grâce au graphique en figure 3 que pour une majorité d'entre eux, les OPP ont pour vocation à être un outil d'aide à la gestion, d'observation de paysage ou s'inscrivent dans une démarche de labellisation (GSF ou UNESCO). Cela rejoint l'observation faite par le Ministère en 2015 pour justifier la forte présence de ces structures dans la démarche OPP : « S'intéresser à l'évolution des paysages est l'un des objectifs des PNR, et la mise en place d'un OPP fait partie des mesures à prendre pour obtenir un label « Grand Site ». » (MEEM, 2015, p7).

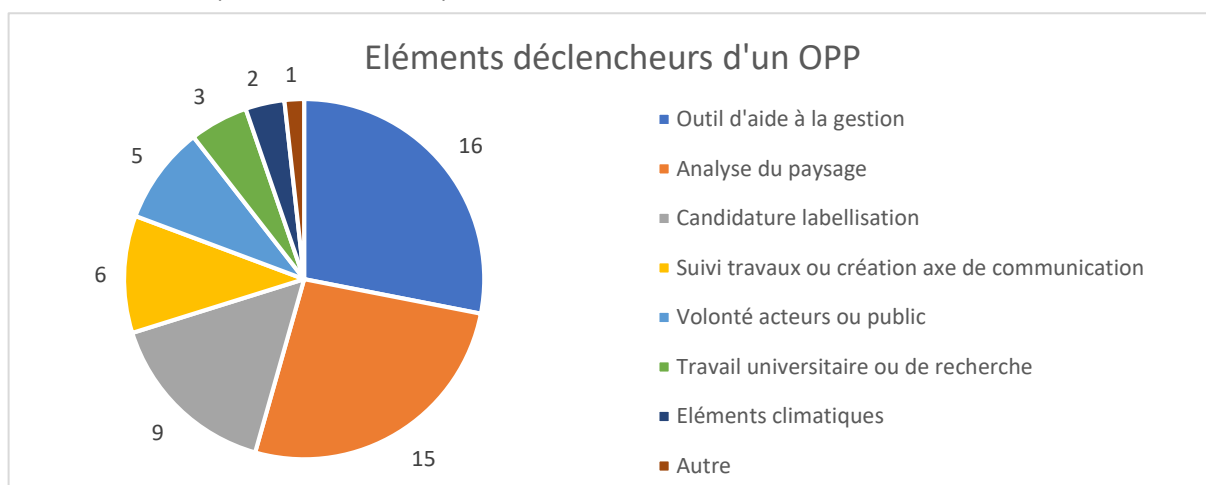


Figure 3 Eléments déclencheurs d'un OPP (sur 57 OPP)  
Source : Clémence de La Messelière (PNRA)

La carte interactive du Ministère présente 4 méthodes d'OPP : nationale, locale, hybride et participative, sans pour autant en définir les termes et ce qu'impliquent ces méthodes. Dans son rapport de 2015, le Ministère considère comme « local » tout autre OPP que les 19 constituant l'OPNP, indépendamment du fait qu'ils suivent « rigoureusement la méthode nationale ». Nous considérerons donc dans cette étude les OPP selon deux types de méthodes : la méthode nationale menant à une labellisation OPNP et portée par les 19 itinéraires nationaux et la méthode 'locale' pour tous les autres OPP.

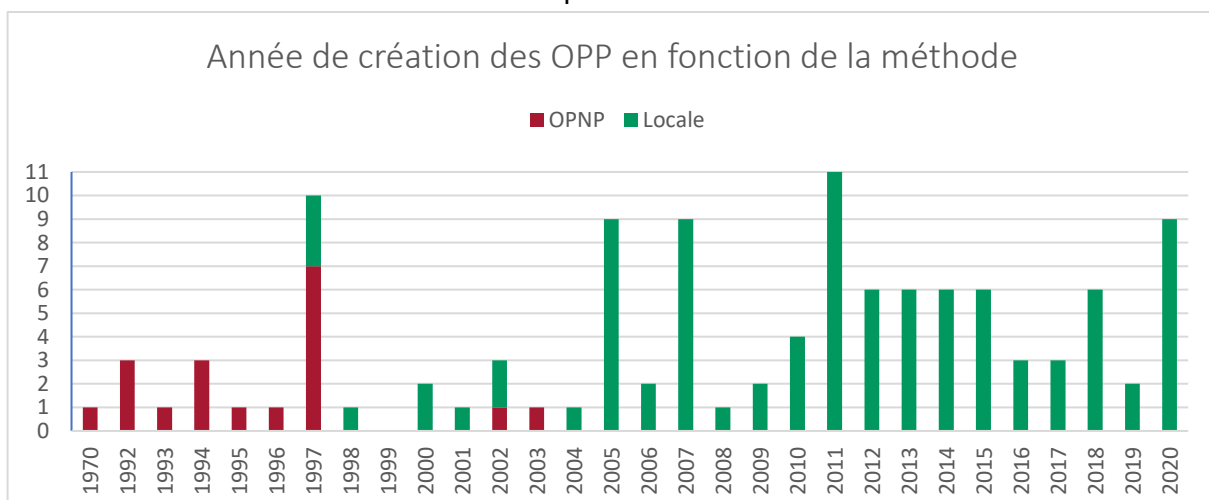


Figure 4 Année de création des OPP en fonction de la méthode (sur 115 OPP)  
Source : Clémence de La Messelière (PNRA)



Le graphique (fig.4) montrant l'année de création des OPP en fonction de la méthode utilisée met en évidence deux dynamiques dans les observatoires. En effet on observe une dynamique nationale forte à la fin des années 90, au moment de la création de la méthode par le Ministère. Puis, à partir de 2000, mais surtout de 2005, l'essor des OPP locaux. Cela peut sans doute s'expliquer par la première décennie d'existence de la méthode nationale, offrant du recul sur les premiers OPP créés, leurs reconductions, les observations qu'ils offrent à voir et, comme nous le présentions en partie B.2. les éventuelles limites de la méthode OPNP qui peuvent commencer à se faire sentir. Nous pouvons aussi faire le parallèle de l'émergence de nouveaux OPP avec la ratification de la CEP par la France en 2006.

Ce glissement vers la méthode locale est aussi visible dans l'analyse des corpus des OPP. En effet, si la méthode nationale préconise une quarantaine de points de vue (47 en moyenne pour les OPNP), la moyenne des 115 OPP français tourne autour de 80, dus à un nombre de séries plus important pour les OPP « locaux ». Certains OPP (35/115) ont utilisé des images d'archives (cartes postales, anciennes photographies, peintures...) pour déterminer les points de vue de leur corpus. Cela permet de couvrir une échelle de temps plus longue en faisant commencer le suivi photo à la date la plus antérieure possible. Seuls 3 OPNP se sont basés sur cette source documentaire, sûrement pour laisser plus de place à la démarche artistique du photographe. Enfin, en ce qui concerne la technique utilisée, nous avons pu avoir accès aux photos de seulement 54 OPP sur 115. On observe que 11 d'entre eux sont en noir et blanc (dont 10 OPNP) le reste des corpus étant pris en couleur.

Ce que nous retenons de cette **analyse, c'est que l'OPP est un outil porté principalement par les PNR et qu'il a divers objectifs**. Si l'origine de la **démarche est nationale**, avec une méthodologie particulière, on observe un **glissement progressif vers une multitude de formes** d'OPP que ce soit dans la méthode, le nombre de points de vue, la technique utilisée...

## **C. L'OPP, un outil précurseur du développement de la politique paysage du PNRA**

### **1. L'histoire du PNRA et l'intégration du paysage dans ses chartes**

Les PNR ont été créés en 1967 et ont pour vocation de « protéger et de mettre en valeur de grands espaces ruraux habités ». Tout territoire « à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile » peut être classé PNR [6].

Deux ans après la création des PNR, le Parc d'Armorique est créé au cœur du département du Finistère en Bretagne (fig.5), faisant de lui le deuxième Parc à intégrer le réseau. A sa création en 1969, le PNRA comptait 24 communes et s'étendait sur 65 000 hectares. Aujourd'hui, il regroupe 44 communes pour une superficie totale de 125 000 hectares (fig.6). Dans le cadre de la révision de sa charte, son territoire est complété par un périmètre d'étude composé de 10 communes qui choisiront de le rejoindre ou non en signant la future charte. Pour la suite de notre étude, nous travaillerons sur le périmètre d'étude du Parc.

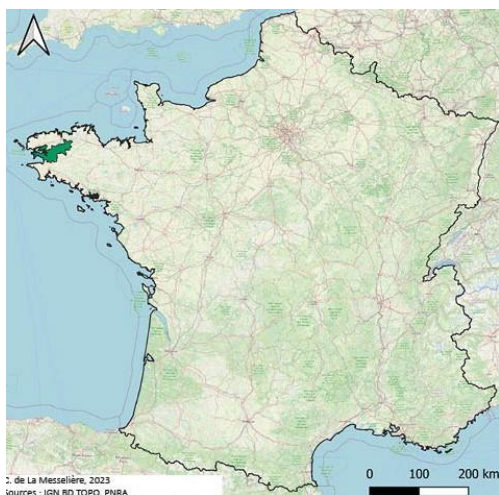


Figure 5 Situation du PNRA en France

Sources : Clémence de La Messelière (PNRA), PNRA, IGN BD TOPO

Communes du Parc Naturel Régional d'Armorique par année d'adhésion

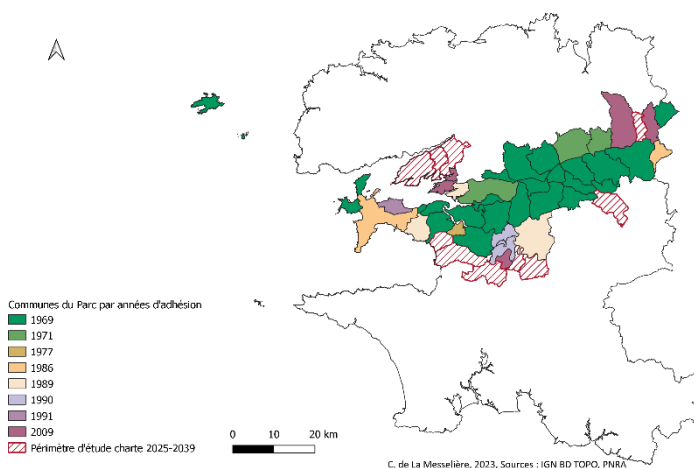


Figure 6 Communes du PNRA par année d'adhésion

Sources : Clémence de La Messelière (PNRA), PNRA, IGN BD TOPO

Le Parc d'Armorique est remarquable pour la diversité des paysages qui le composent. En effet, il s'étend des monts d'Arrée jusqu'aux îles de la mer d'Iroise, en passant par le bassin de Châteaulin, la forêt d'Huelgoat, la vallée de l'Aulne, la rade de Brest et la presqu'île de Crozon (fig.7).



Figure 7 Les différents paysages du PNRA avec, de gauche à droite et de haut en bas, les monts d'Arrée, l'île de Sein, Châteaulin, la forêt d'Huelgoat, la presqu'île de Crozon, la vallée de l'Aulne et la rade de Brest  
Source : Lise Vauvert, Clémence de La Messelière (pour la photo de la rade de Brest) (PNRA)

Nous l'avons vu en partie I.A., depuis la fin des années 60, les politiques de paysage ont bien évolué, notamment avec la Loi Paysage qui renforce en 1993 le fonctionnement des PNR en instituant la portée juridique de la charte (Réseau des PNR, 2016). Par conséquent, la politique en termes de paysage du réseau des PNR ainsi que celle du PNRA a évolué. En nous intéressant aux différentes chartes du PNRA depuis sa création, nous pouvons comprendre la place du paysage au sein des actions de la structure.

Dans les différentes archives qui ont pu être consultées au PNRA, la première mention du paysage retrouvée date de 1970, avec un objectif d'« assurer la conservation de quelques paysages clés. » Au-delà de la volonté de « protection et de mise en valeur de l'environnement et des richesses du patrimoine naturel et du patrimoine architectural. », évoquée dans différents projets de charte avant 1997, le terme paysage a été précisé en 1995 dans une note d'avancement faisant état de l'« intérêt du parc souligné en matière de protection et de mise en valeur de l'environnement et du paysage. »

La volonté de créer un OPP au PNR d'Armorique apparaît en 1996, à la suite d'un programme de recherche-animation sur les « Savoir-faire traditionnels et pratiques innovantes pour l'entretien des paysages agricoles » de la Fédération des PNR de France. S'inscrivant dans la nouvelle dynamique engendrée par la création de l'outil OPP par le Ministère, l'observatoire sera mis en place en 1997 en suivant la méthode nationale.

En même temps la charte de 1997-2007 est lancée. Arrivée après la Loi Paysage, elle lui consacre un article de son axe stratégique « connaître, protéger, mettre en valeur et transmettre le patrimoine naturel ». Comportant sept missions pour répondre à l'article « maintenir la diversité des paysages et du cadre de vie », le bilan d'action de la charte 1997-2007 est assez partiel en ce qui concerne le paysage et conclut sur la nécessité de « faire du paysage un élément clé, non seulement dans les « grands sites », mais aussi dans les espaces de « nature ordinaire » ou même les espaces urbanisés. » (PNRA bilan d'action 1997-2007). Au vu des conclusions du bilan de la charte, le Parc signe en 2006 un « manifeste pour les paysages » attestant la prise de conscience de la nécessité des paysages et place ceux-ci au cœur de sa nouvelle charte de 2009-2024, intitulée « Pour des paysages d'Armorique choisis ». Véritable fil conducteur des différents axes stratégiques de la charte, le paysage a aussi sa propre orientation opérationnelle intitulée « construire et diffuser une culture commune du paysage ». Par cette orientation, le Parc s'engage à mener des actions de sensibilisation à la richesse et à la fragilité des paysages, notamment via l'utilisation de l'OPP lors d'expositions ou de projets pédagogiques, et à constituer au sein de l'équipe technique d'une mission de conseil en matière de paysage, d'architecture et d'urbanisme.

L'OPP prend aussi une place particulière dans cette charte 2009-2024 car il est considéré comme moyen d'évaluation dans l'orientation sur le paysage. Dont les indicateurs de résultat sont l'évolution de la qualité paysagère des panoramas exceptionnels du Parc et l'évolution de l'impact visuel de la publicité, tous deux observables via les photos de l'OPP. De plus, la charte fait aussi mention de la volonté de poursuivre les travaux de l'OPP « en favorisant une plus grande participation des habitants. »

## 2. L'outil OPP sur le territoire du PNRA, état des lieux

### a. L'OPP du PNRA : un des premiers OPP à l'échelle régionale

L'OPP du PNRA est mis en place en 1997, la même année que la majorité des OPP suivant la méthode du Ministère, ce qui fait de lui l'itinéraire numéro 16 de l'OPNP. 25 points de vue sont déterminés lors d'une première campagne entre 1997 et 1998 et sont, par la suite, complétés par 16 nouveaux points de vue en 2000. C'est donc au total 41 points de vue, légèrement moins que la moyenne des OPNP, qui constituent son itinéraire et qui ont pour but de suivre les 9 thématiques paysagères suivantes : typologie et évolution du bocage, démantèlement de la centrale de Brennilis, urbanisme : entrée de bourg, publicité, Infrastructure routière, construction d'un ouvrage d'art (Pont de Terenez), implantation d'éoliennes, camping caravanning en presqu'île de Crozon, bâtiments agricoles, impacts des mesures agro-environnementales. Sur ces 9 thématiques, deux ne semblent pas être suivies ; ouvrage d'art, deux photos ont été retrouvées dans les archives mais ne sont pas incluses dans l'OPP. Implantation d'éoliennes, aucune photo n'en représente. S'agit-il d'une thématique évoquée puis abandonnée ? Un point de vue était-il pressenti comme site potentiel d'implantation d'éoliennes mais finalement n'a pas évolué ? Le manque d'archives sur les raisons des choix des différents points de vue et des thématiques présumées que chacun d'entre eux devait suivre ne permet pas de confirmer l'une ou l'autre des deux hypothèses.

Tous les clichés, datés de 1997 ou 1998, 2000, 2001, 2004 ou 2005, 2009 et 2016, ont été réalisés en noir et blanc par le photographe professionnel Jean-Christophe Ballot. Toutes les campagnes, sauf celle de 2016 effectuée en numérique, ont été réalisées avec un appareil photo argentique à chambre. Au vu des données trouvées sur les différents OPP étudiés, la régularité des reconductions de l'OPP du PNRA se situe dans la moyenne des OPP français.

Répartition des points de vue de L'Observatoire Photographique du Paysage du Parc Naturel Régional d'Armorique

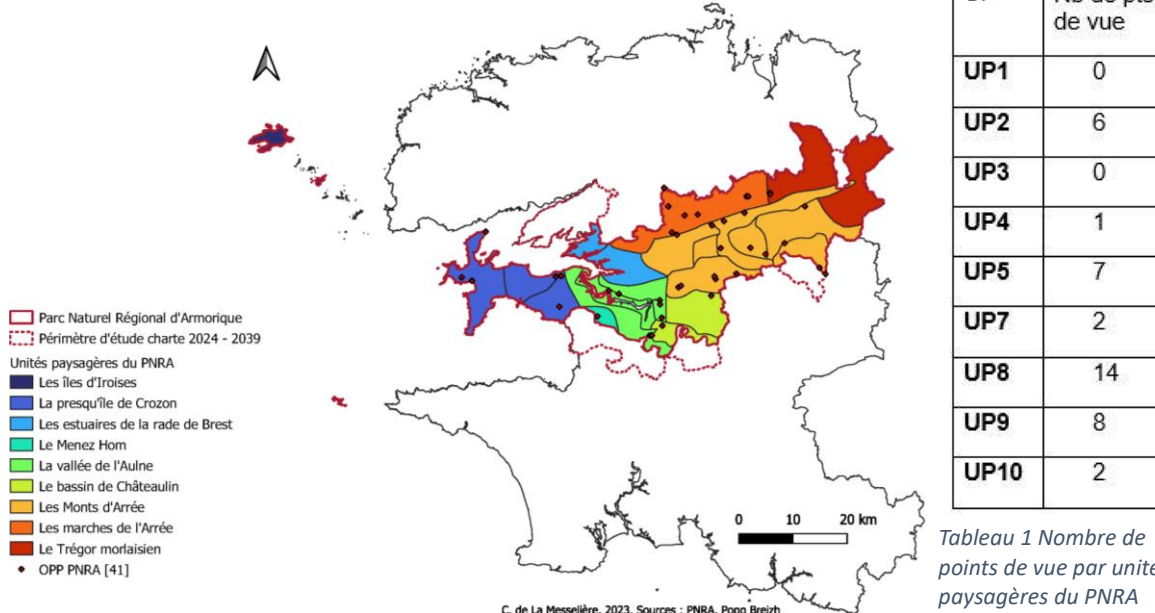


Tableau 1 Nombre de points de vue par unité paysagère du PNRA  
Source : Clémence de La Messelière (PNRA)

Figure 8 Répartition des points de vue de l'OPP du PNRA  
Sources : Clémence de La Messelière (PNRA), PNRA, IGN BD TOPO

La carte de répartition des points de vue (fig.8) et le tableau résumant le nombre de points de vue par unité paysagère (tab.1) nous permet d'avoir un aperçu de la répartition géographique sur le territoire des différents points de vue. Nous constatons ainsi une répartition hétérogène des points de vue. En effet, une grande majorité d'entre eux se trouve dans le secteur des monts d'Arrée et seulement 3 séries montrent le littoral. A la création de l'OPP, la question du littoral n'était abordée uniquement que par le prisme du camping caravanning ainsi et de la fréquentation touristique. Enfin, certaines unités paysagères ne sont pas du tout représentées (Iles d'Iroise, estuaires de la Rade de Brest par exemple). Si au début, l'évolution du territoire du Parc au cours du temps pouvait être considérée comme une explication à cette répartition hétérogène, la carte représentant les communes par années d'adhésion (fig.6) nous démontre qu'à la création de l'OPP toutes les unités paysagères actuelles possédaient au moins une commune dans le périmètre du Parc. L'hétérogénéité géographique doit donc être liée aux thématiques à traiter.

En ce qui concerne la valorisation de l'OPP du PNRA, on observe une bonne dynamique au début des années 2010, avec des utilisations des séries à destination du grand public (exposition, animation...) et des utilisations plus techniques comme appui aux politiques du paysage (atlas, entretien avec les élus) ou comme outil d'analyse du paysage... Une dynamique qui commence à s'essouffler un peu à partir de 2017 avec des valorisations et utilisations plus éparées dans le temps et par des projets portés par d'autres structures porteuses d'OPP ou en lien avec la dynamique OPP à l'échelle de la région auxquels le Parc a pu prendre part.

## b. La mise en place d'une dynamique régionale ayant conduit à l'émergence d'autres OPP

### i. La mise en place d'un outil commun : la POPP Breizh

Comme il a été relevé lors de la rencontre du 30 septembre 2015 autour des OPP dans les PNR ; « en l'absence d'un comité de pilotage national, le MEDDE encourage la mise en réseau des acteurs. » (Réseau des PNR, 2016, p6). Bien avant cette remarque, un réseau à l'échelle de la Bretagne s'est mis en place. En effet, en l'absence d'un outil permettant de réaliser toutes les actions en lien avec les OPP (saisies, consultation, participation) (LE DÛ-BLAYO L., 2012), le Conseil Régional de Bretagne, la DREAL Bretagne et l'UMR CNRS 6590 ESO lancent en 2011 un projet de plateforme régionale d'OPP ayant pour but d'analyser les dynamiques paysagères de la région (6 POPP Breizh, 2023). La plateforme en ligne est disponible depuis 2015 (GUITTET C., 2016) et elle a été mise à jour en 2020. Depuis 2018, elle est administrée et animée par le pôle paysage de l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne (OEB) [7].

La POPP Breizh définit l'outil OPP de la manière suivante : « les OPP ont pour but de reconstituer les dynamiques paysagères passées au moyen de la reconduction photographique. Il s'agit alors de re-photographier le même paysage dans des conditions similaires à des intervalles de temps réguliers. C'est un outil de suivi des évolutions du paysage et de mesure des impacts des politiques publiques. Il s'accompagne d'une dimension sensible et participative qui permet de co-construire avec les habitants une mémoire collective de chaque territoire. » [7].

La charte de la POPP Breizh datant de 2015 établit plusieurs objectifs pour la plateforme tels que pérenniser, gérer, consulter et analyser les OPP, faciliter la diffusion des données et leur exploitation via une mise en ligne accessible à tous, favoriser l'interaction avec le public ainsi que l'émergence de nouveaux OPP et d'OPP participatifs.

La plateforme permet une standardisation des données et des métadonnées afin de faciliter les reconductions futures et d'exploiter les séries, un suivi des évolutions paysagères (visuelles et sonores) grâce à une analyse des séries, de visualiser et d'extraire les données des séries des photos des OPP via une recherche spatiale et thématique.

Enfin, la plateforme offre la possibilité d'avoir une dynamique à l'échelle régionale à travers un partage de connaissances et des actions de valorisation, mais aussi d'analyser les données permettant de mieux connaître les paysages bretons et leurs évolutions.

### ii. Etat des lieux des autres OPP présents sur le territoire du PNRA

Grâce à la plateforme POPP Breizh, nous pouvons parcourir les différentes séries réalisées par les autres porteurs d'OPP présents en Bretagne. Cela a permis de réaliser un inventaire des OPP présents sur le territoire du Parc. En avril 2023, la plateforme recense sur le territoire actuel du PNRA un total de 43 points de vue tenus par 4 porteurs de projets différents. Si nous nous intéressons au territoire d'étude pour la future charte du Parc, nous pouvons rajouter 24 points de vue portés par 2 structures. Le tableau 2, complété à partir des données présentes sur la POPP Breizh ainsi que les informations partagées par les structures porteuses lors d'une réunion le 23 juin 2023, permet d'avoir un résumé du contenu des différents OPP présents sur le territoire du Parc.

Territoire	Porteur de projet	sujet	Nb de pts de vue total	Nb de pts de vue sur le territoire d'après la POPP Breizh en avril 2023	Année 1ere photo	Nb max de reconstruction	Année dernière photo	Infos complémentaires
Sur le territoire actuel	DDTM	Atlas des paysages	450	31	1995	0	-	- Points de vue en cours de reconstruction (une 100aine déjà reconstruits) - Définitions d'éventuels nouveaux points de vue - Difficulté pour certains points de vue de les situer et/ou d'en comprendre l'intérêt
	DDTM	Fond friche	25	1	2022	0	-	- Série d'évolution avant/après
	Communauté de Commune Presqu'île de Crozon Aulne Maritime	Réserve Naturelle Régionale sites géologiques de la presqu'île de Crozon	22	7	2014	9	2022	- Suivi des dynamiques côtières et des milieux naturels/habitats (notamment sur les travaux de restauration) - Toutes les séries ne sont pas encore saisies sur la POPP Breizh
	Communauté de Commune Presqu'île de Crozon Aulne Maritime	OPP Opération Grand Site Presqu'île de Crozon		2	2005	0	-	- Un OPP en réflexion initiale - Points de vue emblématiques et d'autres lié aux projets d'aménagements
	DREAL Bretagne	TVB	27	2	2014	4	2019	- Pas de reconstructions prévues depuis 2019
	UBL	Rue principale du Faou	94	1	1900	1	2020	
Sur la zone d'étude	DDTM	Atlas des paysages	450	22	1995	0	-	
	Région Bretagne	Aménagement du port de Brest	26	2	2016	11	2020	

Tableau 2 Tableau résumé des OPP présent sur le territoire du PNRA

Sources : Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh, Réunion partenaire 23/06/2023

La carte présentée en figure 9 montre la répartition des points de vue des autres OPP sur le territoire du Parc. Nous pouvons constater une complémentarité Est/Ouest avec l'OPP du PNRA.

Répartition des points de vue des observatoires présents sur le territoire du Parc Naturel Régional d'Armorique en fonction des structures porteuses

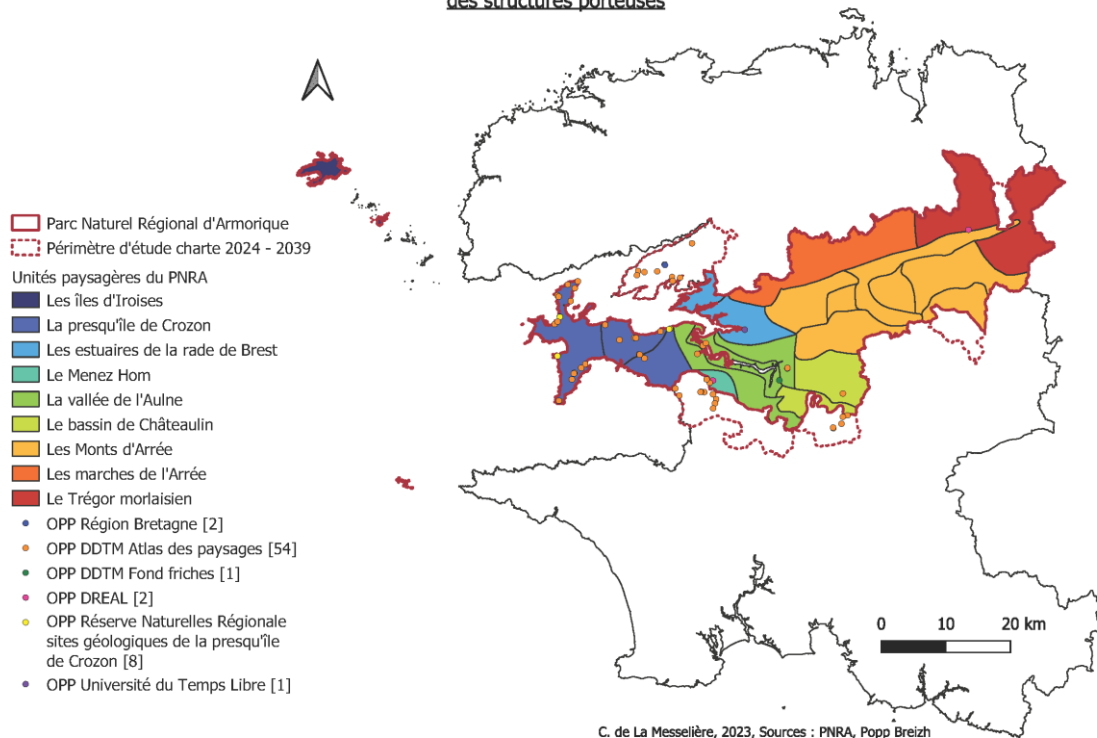


Figure 9 Répartition des points de vue des OPP sur le territoire du PNRA en fonction des structures porteuses

Sources : Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh, IGN BD TOPO

Le tableau et la carte précédents ne prennent pas en compte les séries portées par le Centre d'Etude du Milieu d'Ouessant (CEMO). En effet, l'association, qui a initié une démarche d'OPP en 2008, n'a pas partagé ses données sur la plateforme POPP Breizh. La démarche consiste à la collecte d'images anciennes, principalement des cartes postales auprès des habitants, et de reconduire ces photos aujourd'hui. 25 couples de photos ont été présentés lors d'une exposition en 2008 et, devant le succès de la démarche, l'initiative a été renouvelée en 2019 où 31 photos (19 sur Ouessant, 6 sur Molène et 6 sur Sein) datant de la fin du XIXe, début du XXe siècle ont été reconduites (CEMO, 2009 et 2019).



Grace aux analyses sorties de la plateforme, nous pouvons connaître les thématiques représentées dans les points de vue (fig.11).

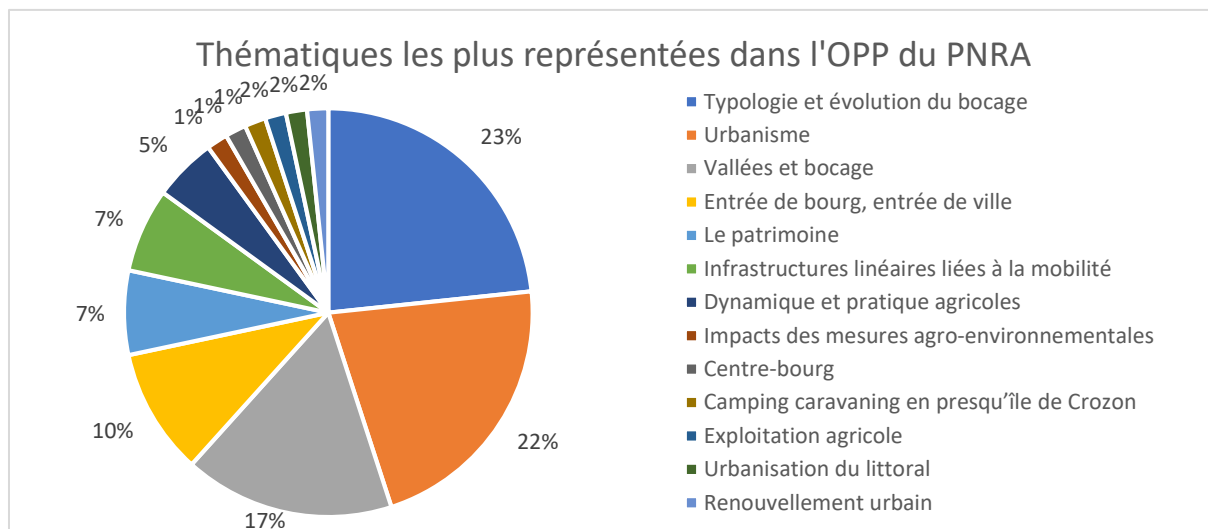


Figure 11 Thématiques les plus représentées dans l'OPP du PNRA  
Sources : Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh

Nous observons dans un premier temps que celles-ci sont plus nombreuses que celles listées dans les intentions de l'OPP à sa création (13 thématiques observées via la POPP Breizh contre 9 pressenties en 1997). Nous pouvons expliquer cette différence de plusieurs manières. Premièrement, lors de la saisie d'un point de vue sur la plateforme, le choix de « l'axe(s) thématique(s) » se fait par une liste déroulante, regroupant toutes les thématiques de tous les OPP de la plateforme. Le degré de précision et la formulation d'une thématique pouvant varier d'un OPP à un autre, nous pouvons nous retrouver avec des thématiques similaires. En fonction de la personne qui réalise la saisie, une thématique pourra être préférée à une autre. Nous observons bien sur le graphique que certaines thématiques se recoupent comme « Typologie et évolution du bocage » et « vallée et bocage » ou encore « urbanisme », « entrée de bourg, entrée de ville » et « centre-bourg ». Deuxièmement, il se peut que de nouvelles thématiques, qui ne faisaient pas partie des intentions de départ de l'OPP du PNRA soient finalement observables sur les séries.

Cette analyse nous permet de connaître les thématiques les plus représentées dans les séries. Il s'agit du bocage et de l'urbanisme.

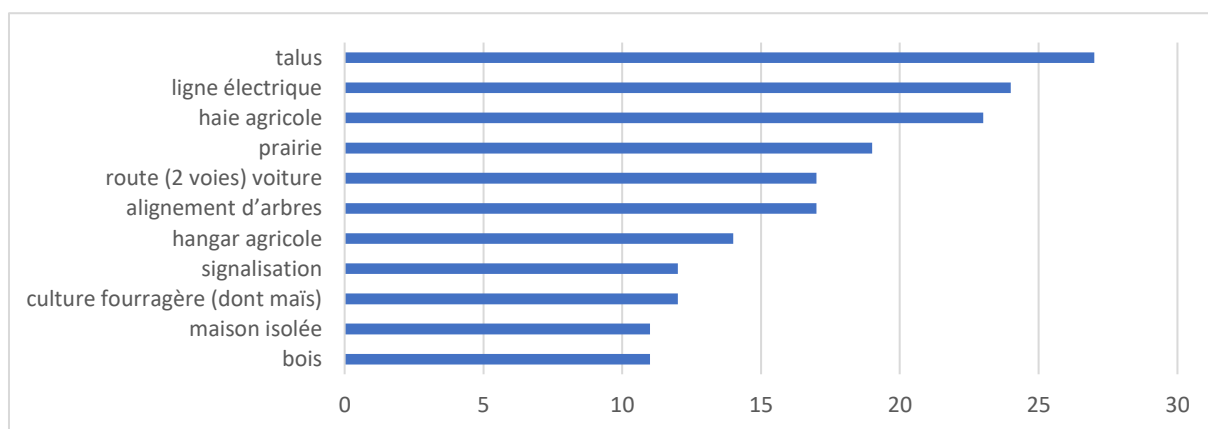


Figure 12 Extrait du graphique résumant la récurrence des éléments paysagers dans chaque point de vue du PNRA  
Sources : Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh



La thématique du bocage ressort également lors de l'analyse de la récurrence des différents éléments paysagers identifiés par le thésaurus pour chaque point de vue. C'est ce que nous pouvons constater sur le graphique en figure 12 (graphique à retrouver dans son intégralité en annexe 2). En effet, on observe que les éléments paysagers les plus présents dans l'OPP du PNRA se rapportent en majorité au bocage (haies agricoles, prairies, talus, alignements d'arbres...). Cela n'est pas étonnant, le bocage étant l'objet d'étude initial lors de la mise en place de l'OPP. Parmi les éléments paysagers présents sur un seul point de vue, en plus d'éléments se rapportant au bâti, mais qui sont aussi présents dans le haut du graphique (maison isolée), on peut constater une forte présence d'éléments en lien avec l'eau ou le littoral (viaduc, vasière, pont, plage, mer, canal, cale...). L'élément de cette « famille » le plus représenté étant la « rivière » présente sur trois points de vue.

	Stabilités	Changements présents sur - de 3 reconductions	Changements présents sur 3 reconductions ou plus
Nombre de points de vue (total = 39)	1	8	30

Tableau 3 Nombre de points de vue évoluant ou restant stable dans l'OPP du PNRA

Sources : Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh

A partir d'un premier traitement des données sorties de la POPP Breizh, nous pouvons connaître le nombre de points de vue qui présentent une évolution et ceux qui restent stables (tab.3). Afin de savoir si des points de vue présentaient des changements plus ou moins récurrents, nous avons, pour chacun d'entre eux, regardé s'il présentait des changements sur au moins la moitié des reconductions ou non. Les séries de l'OPP du PNRA comportent 4 ou 5 reconductions, ainsi, si des évolutions sont remarquées sur 3 ou plus des photos, nous pouvons présumer qu'il ne s'agit pas d'un changement brusque et soudain dans le temps, mais plutôt d'une évolution tendant à être récurrente. Cette information reste à titre indicatif, l'irrégularité des reconductions dans le temps, que ce soit dans le pas-de-temps ou à la saison de la prise de vue, ne permet pas de déterminer de façon certaine qu'un point de vue évolue de manière continue ou brusque dans le temps, mais cela permet de dégager les premières tendances. Cette analyse nous permet de savoir qu'en majorité, les points de vue du Parc évoluent de manière « récurrente » dans le temps et que seulement un point de vue ne présente aucun changement. Le point de vue stable est le numéro 21 « Méandre de la rivière de l'Aulne » dont le seul changement vraiment visible est la variation de l'Aulne en fonction des marées.

La plateforme nous permet d'obtenir les types d'évolutions par points de vue (tab.4), grâce à ce tableau, nous pouvons savoir qu'il y a globalement plus de changement d'apparence, d'apparition et de disparition, dans les séries du Parc.

	Stabilité	Apparition	Disparition	Augmentation	Diminution	Changement d'apparence
Nombre de points de vue (total = 39)	39	27	24	17	14	36

Tableau 4 Nombre de points par type d'évolution dans l'OPP du PNRA

Sources : Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh

Cette analyse nous permet de savoir quels types d'évolutions étaient visibles avec l'OPP du PNRA. Nous allons maintenant nous intéresser aux éléments paysagers concernés par ces évolutions.

En ce qui concerne les apparitions et disparitions, on note, grâce à l'analyse (cf. annexe 3), que les éléments qui fluctuent le plus sont les individus et les groupes. Au vu des thématiques ciblées par l'OPP du PNRA, nous pouvons négliger ces informations, la présence ou non d'être humain sur les images étant aléatoire et n'ayant pas d'impact sur le paysage

observé à l'échelle du pas-de-temps des reconductions. Outre la présence humaine, les éléments paysagers concernés pour ces types d'évolutions sont le bâti agricole et les fosses à lisier qui apparaissent sur les clichés et les infrastructures et éléments urbains (lignes électriques, publicité, poubelle) qui disparaissent. Nous observons aussi une apparition et diminution égale de la végétation. Cette analyse est représentative des dynamiques du territoire puisque nous savons qu'il y a une extension des infrastructures agricoles et, au contraire, une politique de diminution de la publicité en espace urbain depuis la mise en place de l'OPP.

Les évolutions de type augmentation et diminution semblent impacter principalement les éléments de végétation (haie agricole, boisement, végétation ornementale, friche). Cela peut s'expliquer par le fait que la personne qui a analysé les photos sur la plateforme a considéré que la croissance de la végétation ou son élagage constituait une augmentation ou une diminution. Cela ne veut donc pas forcément dire qu'il y a plus ou moins de haies, de bois ou d'alignements d'arbres dans le paysage. L'analyse met aussi en avant l'apparition de hangars agricoles, qui est représentatif des dynamiques observées sur le territoire.

Les changements d'aspects sont les évolutions les plus présentes et les plus « récurrentes » dans l'OPP du PNRA. Ils touchent tous types d'éléments paysagers, même si la végétation (haies, boisements, prairies...) est majoritairement concernée.

L'ensemble de cette analyse quantitative nous permet de constater que les éléments paysagers connaissant des évolutions se rapportent aux thématiques principales de l'OPP du PNRA, soit le bocage, avec des éléments paysagers tels que les haies agricoles ou les talus, et l'urbanisme, avec des éléments paysagers comme la publicité et les lignes électriques. Nous pouvons ajouter aussi la thématique agricole dont les éléments paysagers associés (hangar agricole, fosse à lisier...) sont particulièrement touchés par les évolutions.

#### b. Les OPP locaux sur le territoire du Parc

L'analyse via la POPP Breizh des séries des autres OPP sur le territoire a été faite sur les 15 points de vue ayant au moins une reconduction et saisis sur la plateforme en mai 2023. Il s'agit de 2 points de vue de l'OPP TVB de la DREAL (ayant chacun 5 reconductions), de 7 points de vue de la réserve géologique de Crozon (nombre de reconductions variant de 2 à 10 avec une moyenne de 4 photos par point de vue) et de 6 points de vue de l'observatoire de la région Bretagne sur l'aménagement du port de Brest (avec 12 ou 13 reconductions). L'analyse qui suit n'est donc pas totalement représentative des thématiques et dynamiques présentes dans les séries des OPP partenaires.

Les thématiques abordées par ces points de vue sont les dynamiques et pratiques agricoles, l'érosion du trait de côte, les falaises meubles et l'aménagement du port de Brest.

Nous remarquons aussi, grâce au tableau 6 d'analyse des séries des autres porteurs d'OPP, que les éléments paysagers les plus présents sur les points de vue sont les habitats urbains, les flèches littorales, les ports, les sites industriels et les chantiers. Rien d'étonnant quand on sait que 7 points de vue sur 15 ont comme thématique l'évolution du trait de côte et 6 l'aménagement du port de Brest.

	Stabilité	Apparition	Disparition	Augmentation	Diminution	Changement d'apparence
Nombre de points de vue	12	1	1	6	3	12

Tableau 5 Nombre de points par type d'évolution dans les OPP présent sur le territoire du PNRA analysés

Sources : Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh

Le tableau 5 nous présente les types d'évolution les plus présents dans les OPP partenaires analysées. Cela nous permet de dessiner une première tendance, avec des stabilités et des changements d'apparence présents sur 12 des 15 points de vue analysés et une augmentation présente sur un peu moins de la moitié des clichés. Ensuite, nous pouvons connaître les éléments paysagers les plus touchés par chacun des types d'évolution grâce au tableau 6.

	Nb de pts de vue présentant l'élément paysager	Stabilités	Apparitions	Disparitions	Augmentations	Diminutions	Changements d'aspect	TOTAUX
lande rase	1	4	-	-	-	-	-	4
haie agricole	1	2	-	-	-	-	-	2
rivière	1	4	-	-	-	-	-	4
culture fourragère (dont maïs)	1	2	-	-	-	-	-	2
maison individuelle	1	2	-	-	-	-	-	2
bosquet	1	4	-	-	-	-	-	4
culture céréalière	2	4	-	2	-	-	-	6
forêt de conifère	1	2	-	-	-	-	-	2
habitat urbain	5	24	-	-	-	-	-	24
forêt mixte	1	3	-	-	-	-	-	3
friche	1	-	-	-	2	-	-	2
prairie	1	14	1	-	1	-	1	17
animal d'élevage	1	1	-	-	-	-	-	1
forêt de feuillus	1	-	-	-	-	1	-	1
falaise (facultatif)	3	2	-	-	-	-	14	16
végétation de haut de falaise (facultatif)	1	5	-	-	-	3	1	9
enrochement	1	3	-	-	1	-	-	4
vasière	1	2	-	-	-	-	-	2
pré-salé	2	2	-	-	1	-	-	3
mer	1	6	-	-	-	-	-	6
parking	1	2	-	-	-	-	-	2
route (2 voies) voiture	1	2	-	-	-	-	-	2
flèche littorale (facultatif)	4	1	-	-	-	-	6	7
port	4	22	-	-	-	-	-	22
site industriel	4	29	-	-	-	-	-	29
base de loisirs	2	13	-	-	-	1	-	14
chantier	4	20	-	-	11	-	3	34
bureau	3	5	-	-	-	-	-	5
équipement public	1	1	-	-	-	-	-	1
ensemble résidentiel urbain	1	2	-	-	-	-	-	2
infrastructure sportive	2	3	-	-	-	-	-	3
taillis	3	14	-	-	-	-	2	16
végétation ornementale	1	-	-	-	-	-	1	1
zone humide	2	2	-	-	-	-	-	2
bois	2	11	-	-	-	-	3	14
chemin	2	2	-	-	-	-	-	2
<b>TOTAUX</b>	<b>15</b>	<b>215</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>31</b>	<b>270</b>
éléments paysagers liés à :	habitat et loisir	agriculture		littoral		port et chantier		végétation

Tableau 6 Types d'évolution par éléments paysager dans les OPP sur le territoire du PNRA analysés

Sources : Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh

Les éléments les plus stables sont majoritairement en lien avec l'aménagement du port de Brest (site industriel, port, chantier), les zones habitées (habitat urbain, base de loisirs), et la végétation agricole ou non (prairie, taillis, bois). Seuls des éléments en lien avec l'agriculture apparaissent (prairie) ou disparaissent (cultures céréalières). Les augmentations concernent les paysages agricoles (prairie, friche), et littoraux (enrochement, pré-salé) mais surtout le chantier du port de Brest avec 11 augmentations. Quant aux diminutions elles concernent principalement la végétation de haut de falaise ainsi que les bases de loisirs et les forêts de feuillus. Enfin, les éléments les plus sujets aux changements d'aspect sont liés à l'évolution du trait de côte (falaise, flèche littorale, végétation de haut de falaise) et la végétation agricole ou non (bois, taillis, végétation ornementale, prairies), on note aussi des changements d'aspect sur les chantiers.

## 2. Analyse qualitative

### a. Les apports et les limites de l'approche quantitative

Si une analyse quantitative est utile pour dégager des premières tendances et dynamiques, il est important de ne pas se limiter à cette simple analyse.

En effet, si nous reprenons les analyses de la POPP Breizh, nous avons, par point de vue, le nombre d'évolutions depuis la création de l'OPP du PNRA nous pouvons donc connaître les points de vue qui ont le plus évolué et ceux qui sont restés stables (cf. annexe 4). A partir de là, si nous choisissons différents points de vue présentant plus ou moins de changement, nous pouvons nous attendre à ce que les points de vue avec le plus de changement soient ceux qui aient le plus évolué, or ce n'est pas forcément le cas. Prenons par exemple le point n°3 (fig. 13) présentant le plus d'évolutions avec un total de 28 changements, ainsi que le point n°33 (fig. 14) ne présentant qu'une évolution. A vue d'œil, on peut voir que le changement dans le paysage le plus important se trouve sur le point 33, ce que ne laisse pas présumer l'analyse quantitative. La même remarque peut se faire sur des points de vue ayant des nombres de changement plus ou moins similaire. **L'analyse quantitative d'un corpus d'OPP ne rend pas systématiquement compte des dynamiques et des évolutions du paysage ressenti à la vue d'une série, elle doit donc se faire avec un regard sur les différentes reconductions.**



Figure 13 Point de vue n°3 de l'OPP du PNRA, 1997 et 2016  
Source : PNRA, Jean-Christophe Ballot



Figure 14 Point de vue n°33 de l'OPP du PNRA, 2000 et 2009  
Source : PNRA, Jean-Christophe Ballot

En ce qui concerne les points de vue partenaires, l'analyse réalisée est à nuancer. Effectivement, les 15 séries analysées sont très hétérogènes en termes de nombre de reconductions, de pas-de-temps, de thématiques... Il serait intéressant de refaire cette analyse lorsque plus de séries seront rentrées sur la POPP Breizh et de catégoriser l'analyse par thématiques suivies, en prenant en compte le nombre de reconductions et le pas-de-temps à mettre en parallèle avec les données chiffrées. **L'analyse quantitative doit donc s'accompagner d'une remise en contexte permettant de la comprendre et de la relativiser.**

Enfin, il apparaît, à l'analyse de séries tirées d'OPP différents, que l'outil POPP Breizh, qui permet une saisie sur un modèle commun, n'est pas utilisé avec le même niveau de précision. Le thésaurus de la plateforme permet de caractériser l'analyse picturale, mais le choix des mots qui le constituent peut-être limitant dans la saisie des données. Par exemple, pour indiquer la présence d'une culture sur une image, il est nécessaire de préciser s'il s'agit d'une culture fourragère, céréalière... précision pas forcément perceptible à l'image. De même, le choix du type d'évolution peut varier en fonction de la personne qui réalise la saisie. Au sein même des séries du PNRA, rentrées sur la plateforme par deux personnes différentes, nous pouvons constater des différences dans les choix des types d'évolution. Par exemple, pour catégoriser la pousse de la végétation, une personne choisira 'augmentation' alors qu'une autre préférera 'changement d'aspect'. La limite de l'outil POPP Breizh dans l'analyse des données est donc la différence de précisions qui peut varier en fonction de la personne réalisant la saisie. Pour en atténuer les effets, l'idéal serait que la saisie de l'ensemble des séries soit réalisée par une même personne ou du moins qu'une précision sur la définition des termes soit indiquée dans le guide d'utilisation de la plateforme. **Croiser l'analyse quantitative avec d'autres analyses permettra à chacun de se rendre compte de la sensibilité et du niveau de précision à l'origine de la saisie des données et de mieux en comprendre l'analyse.**

**Il est donc primordial, lors de l'analyse du corpus d'un OPP de croiser une analyse quantitative, qui permet de dégager des premières tendances, avec une analyse**

qualitative par du texte ou du graphisme, afin de mieux cerner cette analyse quantitative, mais aussi de la compléter dans ses limites.

### b. Les apports de l'approche qualitative à travers l'exemple du travail du CEMO

Le travail réalisé par le CEMO est un bel exemple d'approche qualitative de l'outil OPP. En effet, un texte explicatif accompagne chaque couple de photo (l'image de référence et sa reconstitution) (cf. fig.15), offrant ainsi une analyse succincte des observations, mais aussi une explication, hypothétique ou avérée, des causes à l'origine des modifications du paysage.

Pour compléter l'analyse des dynamiques observées sur le territoire du PNRA réalisée de façon quantitative via la POPP Breizh, nous allons présenter un résumé de l'analyse qualitative du CEMO. Cela a du sens puisque les séries du CEMO n'ont pas été saisies sur la plateforme et qu'aucun autre point de vue n'existe sur les îles d'Ouessant, Molène et Sein dans l'OPP du PNRA ou des acteurs locaux.

Ainsi, de manière générale sur les trois îles et dans les reconstructions faites en 2008 et en 2019, différentes dynamiques ressortent. Nous observons sur les séries un enrichissement des espaces dû à une forte diminution du pâturage extensif des siècles passés qui modifiait de

manière considérable le paysage. Les changements de pratiques agricoles modifient aussi le paysage avec la disparition de motifs paysagers comme les parcelles séparées par des murets de pierres sèches et l'apparition de nouvelles formes comme les hangars. Du côté des formes urbaines et bâties, on peut observer de nouvelles constructions, des changements d'utilisation de certains bâtiments, le développement de l'accueil touristique avec l'extension d'hôtels par exemple, l'utilisation de nouveaux matériaux (ciment), la bétonisation des routes, la disparition des réseaux aériens... Le patrimoine bâti (moulins, lavoirs...), quand il n'est pas rénové, disparaît peu à peu soit sous la végétation, soit en tombant en ruine. Enfin, le travail du CEMO permet de mettre en évidence les dynamiques liées aux activités maritimes. On observe en effet le développement des liaisons maritimes avec le continent (construction de digue), mais aussi un changement de pratiques maritimes dans certains ports avec la disparition de navires marchands et l'apparition de bateaux de plaisance, de clubs nautiques... comme on peut le constater au port de Lampaul à Ouessant.

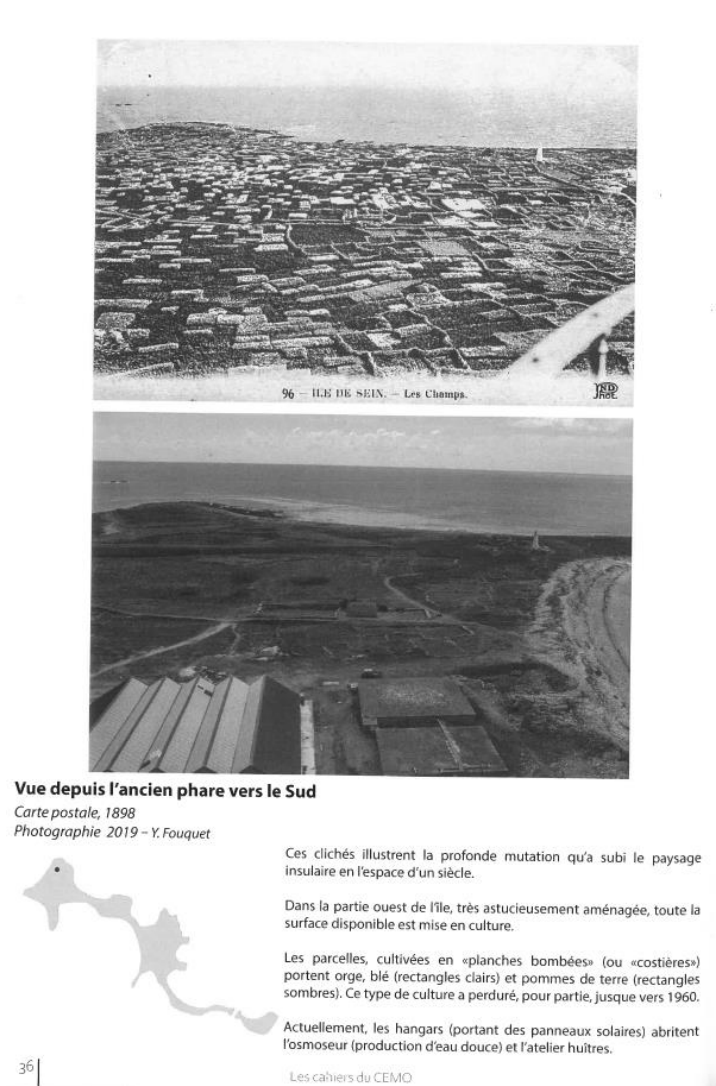


Figure 15 Extrait des Cahiers du CEMO n°9

Source : Centre d'Etude du Milieu d'Ouessant

Il est aussi intéressant de voir que l'évolution des pratiques s'observe parfois dans certains détails des clichés comme un simple tas de goémon dans le paysage ou encore la présence sur les photos anciennes de scènes de la vie quotidienne (vachère avec son bétail, scène de ravitaillement à Molène...). L'analyse du CEMO va jusqu'à relever les mises en scène des photos anciennes « Ces figurants « bien habillés » - probablement des proches du photographe – se retrouvent ainsi sur d'autres cartes signées FT Brest [...] », et à mettre en parallèle les observations avec d'autres données bibliographiques comme les anciens cadastres ou encore à rapporter des faits historiques et témoigner des anciennes coutumes.

L'analyse qualitative complète l'analyse quantitative, car elle va plus loin que le comparatif des évolutions. Elle permet de les voir visuellement. Mais surtout, si elle est un minimum poussée, comme c'est le cas avec le travail du CEMO, elle donne des éléments complémentaires pour comprendre les dynamiques présentes dans les séries. C'est une analyse qui peut être utilisée pour de la sensibilisation, de la pédagogie à destination d'un public pas ou peu connaisseur du paysage et des sujets qu'il englobe.

## **B. Analyse croisée des dynamiques observées et celles identifiées dans les documents de références à l'échelle locale.**

Après avoir dégagé les premières observations faites par l'outil OPP sur le territoire du Parc, nous pouvons nous demander si les dynamiques paysagères observées sont représentatives des dynamiques identifiées dans les documents de connaissance et/ou de référence locaux.

### **1. Des dynamiques non représentées**

Afin de connaître quelles dynamiques paysagères sont observées par les séries déjà présentes sur le territoire du PNRA, une analyse a été réalisée. A partir de la charte paysage et architecture (CPA) du Parc ainsi que du suivi des dynamiques paysagères de l'OEB (basé sur une synthèse des 4 Atlas des paysages bretons), les dynamiques de chaque unité paysagère ont été listées. Afin de limiter les doublons, les dynamiques ont été renommées selon la liste présentée en annexe 5. Il a été choisi de formuler les dynamiques sur la base « dynamiques liées à... » pour de ne pas porter un jugement de valeur, les évolutions pouvant être estimées positivement ou négativement. Pour chacune des dynamiques, une liste de ce qu'elle englobe est présentée afin de s'y référer sans ambiguïté.

Les points de vue de chacune des unités ont ensuite été analysés pour voir s'ils répondaient à une ou plusieurs dynamiques listées. L'analyse a été faite pour l'entièreté du corpus de l'OPP du PNRA mais aussi pour les points de vue accessibles des autres OPP sur le territoire. Les points de vue des acteurs locaux saisis dans la POPP Breizh et les reconductions présentées dans les deux éditions des Cahiers du CEMO que le Parc possède (éditions de 2009 et 2019) ont donc pu être traités. Cependant, le but de l'analyse étant d'observer des dynamiques paysagères, définies par RAYMOND en 2009 comme étant l'« ensemble des faits ou des processus qui engendre une modification d'un paysage, c'est-à-dire qui cause l'évolution d'une partie de territoire telle que perçue par les populations ». », seuls les points de vue « possédant au moins une reconduction ont été analysés. Pour témoigner de l'évolution dans le temps par la photographie, il faut au moins deux photos. L'analyse a donc été réalisée sur les points présentés dans le tableau 7. L'OPP incendie du PNRA est un observatoire mis en place en 2023, nous y reviendrons en partie III.

Nom OPP	OPNP PNRA	OPP incendie PNRA	OPP CEMO	OPP DREAL	OPP RNR	OPP Région	OPP UTL	TOTAL
Nb de pts de vue analysés	41	14	56	2	7	6	1	127

Tableau 7 Résumé des points de vue analysés pour le suivi des dynamiques du PNRA

Source : Clémence de La Messelière (PNRA)

Le tableau présentant les dynamiques représentées sur les points de vue en fonction des unités paysagères est présenté en annexe 6. A noter que, lorsque la dynamique était représentée sur une série, mais qu'on n'observait pas de changement, celle-ci a été catégorisée comme 'suivi en cours'.

Certaines dynamiques paysagères ne sont pas dépendantes de leur zone géographique. Ainsi, une dynamique non représentée dans une unité paysagère peut l'être dans une autre, comme c'est le cas pour l'enfrichement, non représentée dans l'unité paysagère de la rade de Brest (unité ne possédant aucun point de vue), mais qui est représenté en presqu'île de Crozon par exemple. Afin d'avoir une vue d'ensemble des dynamiques à l'échelle du PNRA, celles présentes sur plusieurs unités paysagères ont été rassemblées. Ceci nous a permis d'éditer un nouveau tableau (tab.8), résumant l'ensemble des dynamiques paysagères du PNRA représentées dans les différents OPP sur le territoire. Ainsi 28 dynamiques paysagères ont été identifiées sur le territoire.

Dynamiques paysagères	OPPs PNRA	Autres OPPs	Total
Dynamiques liées à l'enfrichement (banalisation et fermeture/ouverture des paysages)	OUI	OUI	OUI
Dynamiques liées au patrimoine bâti	OUI	OUI	OUI
Dynamiques liées à l'évolution des formes urbaines	OUI	OUI	OUI
Dynamiques liées à l'évolution des paysages agricoles (rotation, pratiques, déprise)	OUI	OUI	OUI
Dynamiques liées au développement des infrastructures de production d'énergies	NON	NON	NON
Dynamiques liées aux pratiques de loisirs	NON	NON	NON
Dynamiques liées à l'évolution des espaces littoraux (ria, trait de côte, herbiers, risque de submersion, inondation...)	NON	OUI	OUI
Dynamiques liées à l'impact et gestion des fréquentations en milieu naturel	OUI	NON	OUI
Dynamiques liées à l'accueil touristique	NON	NON	NON
Dynamiques liées aux bâtis agricole	OUI	NON	OUI
Dynamiques liées à l'évolution du bocage et du parcellaire agricole	OUI	suivi en cours	OUI
Dynamiques liées à la pollution des espaces maritimes/littoraux/fluviaux	NON	NON	NON
Dynamiques liées à l'évolution des vergers	NON	NON	NON
Construction du pont de Térenez et interprétation du site	suivi en cours	NON	OUI
Présence de belvédère et/ou panorama	suivi en cours	NON	OUI
Dynamiques liées aux activités maritimes (navigation, conchyliculture...)	OUI	OUI	OUI
Dynamisme des centres-bourgs	OUI	NON	OUI
Perte de lisibilité des murets de schistes et des jardins en terrasse sur les bords de l'Aulne (Port Launay)	NON	NON	NON
Dynamiques liées au changement climatique et risque incendie	OUI	NON	OUI
Poursuite du démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis	OUI	NON	OUI
Dynamiques liées au développement, exploitation, évolution de carrières	OUI	NON	OUI
Dynamiques liées à l'évolution des espaces fluviaux (aménagement, ouvrage/bâti, transformation du réseau hydrographique, risque de submersion, inondation...)	OUI	NON	OUI
Dynamiques liées aux espaces boisés (plantation, exploitation...)	OUI	OUI	OUI
Dynamiques de requalification/réappropriation des espaces publics dans les bourgs par les collectivités	OUI	NON	OUI
Dynamiques liées aux zones d'activités économiques et industrielles	OUI	NON	OUI
Dynamiques liées à l'évolution des infrastructures de transport	OUI	NON	OUI
Dynamiques liées au mitage du paysage (construction de maisons individuelles avec vue)	NON	NON	NON

Tableau 8 Dynamiques paysagères du PNRA représentées dans les séries des OPP présents sur le territoire

Source : Clémence de La Messelière (PNRA)

Sur ces 28 dynamiques, 7 ne sont pas du tout représentés dans les OPP présents sur le territoire du Parc. Il s'agit des dynamiques liées au développement des infrastructures de production d'énergies, aux pratiques de loisirs, à l'accueil touristiques, à la pollution des espaces maritimes/littoraux/fluviaux, à l'évolution des vergers, au mitage du paysage ainsi que la perte de lisibilité des murets de schistes et des jardins en terrasse sur les bords de l'Aulne.

## 2. Des spécificités du Parc à observer

Tout territoire a des spécificités propres. Ces sujets, par leur rareté, sont intéressants à suivre dans un OPP.

### a. Les dynamiques paysagères spécifiques au Parc

Dans un premier temps, nous avons pu relever les dynamiques paysagères, présentées dans les documents de références, spécifiques au Parc.

En effet, lors de son travail de synthèse des Atlas bretons, l'OEB a catégoriser les différentes dynamiques paysagères en fonction de leur degré de représentation. Ceci permet de savoir que 22 dynamiques, présentent dans moins de 15% des unités paysagères de la région, sont soit des dynamiques émergentes, soit des spécificités locales à l'échelle de la Bretagne. Sur le territoire du Parc, on retrouve 14 de ces dynamiques (déprise agricole, développement des infrastructures de transport, évolution des formes urbaines, pression immobilière liée à l'attractivité touristique, diminution des haies bocagères, développement des campings et des résidences touristiques, transformation des espaces naturels, dynamique des flux saisonniers, dynamique patrimoniale et de protection du paysage côtier, transformation des espaces littoraux, développement du paysage agroindustriel, déprise des centres-bourg, démographique et commerciaux, développement et exploitation des carrières) [8]. Au vu des connaissances du territoire, nous pouvons facilement identifier des spécificités locales comme la dynamique de développement et exploitation des carrières.

A ces dynamiques identifiées à l'échelle de la région, nous pouvons ajouter, grâce à nos connaissances de terrains, d'autres dynamiques spécifiques au territoire comme la dynamique liée à l'abandon ou la réappropriation des espaces communs dans les villages (village au sens breton du terme, c'est-à-dire hameau). Cette dynamique est un héritage direct d'une culture locale. Lieux de passage et de partage, ces communs sont des espaces appartenant aux habitants et pouvant aller jusqu'à 11 000 m<sup>2</sup>. Aujourd'hui, les communs, leur réappropriation, leur gestion et les conflits entre habitants qu'ils peuvent engendrer, sont un sujet de réflexion dans les projets d'aménagement.

### b. Les programmes portés par le PNRA pouvant impacter les paysages

Le Parc porte et anime régulièrement des projets européens et/ou mondiaux dont les objectifs visent à préserver, restaurer et valoriser les espaces naturels. Ces projets concernent des espaces et sujets différents comme les landes et leur restauration (projet Life Landes), les zones humides et leur valorisation (Ramsar), le patrimoine géologique, sa connaissance et sa mise en valeur (geopark)... Les travaux ou encore les productions issues de ces programmes peuvent d'une part transformer les paysages, d'autre part les mettre en valeur. D'envergure européenne ou mondiale, les évolutions des paysages engendrés par ces programmes peuvent être intéressants de suivre avec l'outil OPP (suivi de chantier avec des photos avant/après de travaux de restauration de lande du programme Life, un suivi sur le plus long terme pour observer la préservation des zones humides et leur évolution notamment par rapport au changement climatique dans le cadre du label Ramsar...).

Plus généralement, pour tous projets portés par le Parc ou sur son territoire, il faudrait se poser la question de l'apport d'un OPP et des modalités à adopter (point de vue, pas-de-



temps...) de façon à alimenter les suivis des dynamiques paysagères sur le Parc ainsi que d'illustrer au mieux les évolutions des paysages induites par ces projets. Du fait de la particularité de sa gouvernance regroupant communes, EPCI, Etat, Département ou encore Région, et de son projet de territoire établi sur 15 ans, l'OPP se révèle un outil intéressant pour une structure comme un Parc pour illustrer la démarche évaluative de projets portés sur le long terme.

### C. Des besoins partagés par le Parc et ses partenaires

Afin d'adapter au mieux l'outil OPP au territoire, deux temps d'échanges ont permis de connaître les attentes des acteurs du territoire autour de l'outil :

Une première réunion interne s'est tenue au PNRA le 14 avril 2023 (cf. compte rendu en annexe 6). Pour la préparer, un questionnaire a été partagé aux différents participants. Celui-ci avait pour but de faire un état des lieux de la connaissance de l'outil au sein du Parc, mais aussi de récolter des premières idées d'amélioration. Les réponses du questionnaire sont présentées en annexe 7.

Une deuxième réunion a eu lieu le 23 juin 2023. Elle a réuni les différentes structures possédant au moins un point de vue de leur observatoire sur le territoire du PNRA. (cf. compte rendu en annexe 8).

Quelles étaient les thématiques, les dynamiques, le territoire à étudier ? Quelles utilisations des données pouvaient être faites par la suite ?

#### 1. Les dynamiques paysagères observées et le territoire couvert

Pour compléter l'analyse des dynamiques manquantes dans les OPP du Parc, les chargés de mission du Parc ont été interrogés sur les dynamiques qu'ils pensaient pertinentes d'étudier aux vues de leurs connaissances. Dans un premier temps, le questionnaire partagé en interne a permis de dégager des premières idées de thématiques à suivre avec l'outil OPP. Suivi avant/après de travaux, photographies d'écosystèmes naturels et de corridors écologiques, vues de nuit, la ressource en eau, place de l'humain dans l'image, évolution de la végétation suite au changement climatique... sont les thématiques inédites proposées qui viennent compléter le diagnostic réalisé. Il est aussi revenu de ce questionnaire un gros manque de représentation de certains types de paysages dans l'OPP du PNRA (notamment le littoral et les îles). Dans un second temps, la réunion interne a permis de dégager, par types d'espaces paysagers présents sur le territoire, les dynamiques intéressantes à observer selon les chargés de mission. Les données récoltées à ce moment-là ont permis de compléter les observations à suivre par dynamiques dans le tableau présenté en annexe 5. La source de ces précisions apportée est notée « réunion PNRA ».

Parallèlement, les dynamiques listées ont été reprises par type d'espace dans l'annexe 9 pour évaluer si les points de vue de l'OPP du Parc permettaient ou non d'observer les conséquences des dynamiques suggérées par les chargés de mission. Globalement, les dynamiques proposées sont déjà abordées dans l'OPP du PNRA, mais certaines conséquences ne sont pas observables comme l'impact de la fréquentation touristique sur les espaces naturels. A aussi été proposé un suivi saisonnier du territoire pour connaître l'aspect des paysages toute l'année.

#### 2. L'utilisation et la valorisation des données

La réunion de juin avec les partenaires a permis de discuter de la gestion des OPP, de l'analyse des photos, des moyens à mettre en œuvre pour optimiser et valoriser l'utilisation de

l'outil et ce qu'il nous permet de faire sur le territoire. Il ressort de ce temps d'échange beaucoup d'interrogations en ce qui concerne la méthode et l'analyse des OPP.

Premièrement, les points de vue sont parfois anciens et la documentation les accompagnant est souvent trop faible pour les comprendre. Pour la suite des OPP **il faudrait donc mettre en place une documentation annexe** (déjà facilité par l'outil POPP Breizh et les documents types qu'elle propose). Deuxièmement, l'absence de méthode nationale pour analyser les points de vue freine le traitement des données. La plateforme régionale POPP Breizh propose d'extraire par le thésaurus, des données quantitatives qu'il faut ensuite analyser. Cependant la plateforme présente ses propres limites. **La problématique de l'analyse et du croisement de ses différents types (quantitative et qualitative) ainsi que l'articulation et la structuration des données est donc primordiale pour le bon fonctionnement futur de l'outil.** Enfin troisièmement, **l'utilisation des données, particulièrement dans les documents de planification ou de projet de territoire** (SCoT, PLUi, charte de parc...) est toujours un sujet de réflexion (la question sur comment intégrer l'OPP comme moyen de connaissance et d'évaluation dans les documents, revenant de manière régulière dans la documentation et les échanges à l'échelle nationale).

En ce qui concerne les chargés de mission du Parc, le questionnaire a aussi permis de recenser leurs premières idées en termes de valorisation et d'utilisation de l'OPP. Il s'agit pour eux d'un outil de travail et d'évaluation permettant de constater des évolutions notamment lors d'échanges (COPIL, présentations aux élus...). L'utilisation à destination du grand public est aussi une valorisation qui semble faire l'unanimité au sein du Parc. L'OPP permettrait en effet de sensibiliser le public aux questions du paysage (sa valeur, son évolution, sa préservation, sa création...) par des supports d'animations (grand public, scolaire), des expositions... La valorisation peut aussi se faire en lien avec des projets culturels (projets artistiques, projets en lien avec le patrimoine culturel immatériel). Enfin, la question de l'utilisation des clichés à des fins de communication sur les réseaux par exemple est soulevée, bien que la qualité des photos ne soit pas toujours évidente à valoriser pour ce type d'usage.

Les éléments de l'état des lieux (cf partie I), le diagnostic de l'OPP du PNRA et des dynamiques observées à l'échelle du territoire ainsi que les différents retours des acteurs locaux nous permettent de dresser le tableau d'analyse AFOM ci-dessous (tab.9). Celui-ci va nous servir de point de départ pour orienter les pistes d'amélioration pour l'avenir de la démarche OPP sur le territoire du PNR d'Armorique.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un OPP depuis 1997 (un des plus anciens de Bretagne)</li> <li>- Appartenance à l'itinéraire national (OPNP) permettant une visibilité à l'échelle nationale</li> <li>- Appartenance à une dynamique régionale (Popp Breizh) : réseau, animation, valorisation...</li> <li>- Un outil intéressant pour sensibiliser le public aux dynamiques paysagères (dimension pédagogique)</li> <li>- Un outil mobilisateur pour un large public (grand public, les partenaires, techniciens, élus...) : format et contenu originaux</li> <li>- L'existence d'un outil permettant l'analyse et le croisement des OPPs à l'échelle régionale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le choix du Noir et blanc qui limite l'analyse paysagère</li> <li>- Irrégularité des reconductions (surtout depuis 2004)</li> <li>- Répartition hétérogène des points de vue sur le territoire</li> <li>- Une place limitée de l'OPP dans la charte actuelle (dans les mesures ou dispositif d'évaluation)</li> <li>- Des actions de valorisation et une animation de la démarche fluctuantes en fonction des moyens alloués.</li> <li>- Certaines dynamiques paysagères locales non représentées</li> <li>- Une méthode nationale qui limite l'adaptabilité de l'outil</li> <li>- Une précision variable des photographies rendant difficile l'analyse</li> </ul>
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une dynamique territoriale émergente à structurer et animer avec les partenaires locaux (complémentarité des dynamiques observées ? du territoire couvert ?)</li> <li>- Une charte en cours de révision permettant une inscription plus importante de l'OPP dans la charte du Parc</li> <li>- Une utilisation de l'outil pour sensibiliser le public aux actions menées par les différents acteurs concernant la gestion, protection ou l'aménagement des paysages</li> <li>- Une adaptation de l'outil aux nouveaux enjeux et mieux couvrir le territoire</li> <li>- L'implication des habitants, élus dans le collectage et l'analyse des données (ateliers, appel à projets scolaire, micro-trottoir...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un outil sous exploité risquant de ne pas être approprié par le parc et le territoire</li> <li>- Un outil passant à côté de certaines dynamiques paysagères du territoire</li> <li>- Un outil existant sur le temps long nécessitant une animation et une adaptation de la démarche projet pour assurer sa pérennité</li> <li>- Un manque de lisibilité sur la pérennité des moyens nécessaires à l'animation de l'outil (reconductions, valorisations, animations...)</li> </ul>

Tableau 9 Analyse AFOM de l'outil OPP sur le territoire du PNRA  
Source : Clémence de La Messelière (PNRA)

### III. Propositions d'évolutions de l'outil OPP sur le territoire du Parc

Le diagnostic de l'OPP du PNRA et des autres OPP présents sur le territoire nous a permis d'établir les objectifs suivants, visés par la démarche sur le territoire :

- améliorer la couverture territoriale et la représentation des dynamiques,
- développer de nouvelles méthodes d'analyse des données,
- déployer les valorisations de l'outil.

Enfin, pour parvenir à ces objectifs, il faut déployer une dynamique locale. Cette partie a pour but de proposer des pistes d'évolutions afin de répondre à ces objectifs.

#### A. Evolutions des sujets traités par l'outil OPP

L'état des lieux et le diagnostic de l'outil OPP sur le territoire du PNRA montrent qu'il y a des manques à combler en ce qui concerne les dynamiques et le territoire à observer au sein des corpus. Afin d'y remédier, de nouveaux points de vue peuvent être intégrés aux OPP existants. Si la thématique est trop spécifique pour faire partie d'un OPP existant, ou si l'échelle de temps est différente, de nouveaux OPP peuvent être créés.

##### 1. Proposition d'une méthode pour déterminer de nouveaux points de vue, exemple de l'unité paysagère des estuaires de la Rade de Brest

L'état des lieux des OPP sur le territoire du Parc constate une disparité dans la couverture territoriale. Le diagnostic quant à lui met en lumière des dynamiques qui font défaut. Pour compléter ces lacunes, de nouveaux points de vue peuvent être identifiés sur le territoire selon une méthodologie que nous proposons ici. Dans le but d'expliquer au mieux cette méthodologie et pour donner à voir ce qui pourrait être fait pour le futur de l'OPP, nous testerons cette méthodologie sur l'unité paysagère des estuaires de la Rade de Brest. Le choix de cette unité a été fait, car actuellement, mis à part quelques points orientés vers les chantiers du port de Brest (port qui ne fait pas partie du territoire du Parc), elle ne possède aucun point de vue. La méthodologie proposée est la suivante :

###### a) Etude bibliographique, connaissance du territoire

La première étape pour définir de nouveaux points de vue est de se rapporter aux outils de connaissance du territoire. En se référant aux documents de connaissance et de planification disponibles (Atlas, CPA, objectifs de qualité paysagère (OQP)...), ainsi qu'au travail d'analyse réalisé en partie II (notamment le tableau de synthèse des dynamiques par unités paysagères), nous pouvons établir une liste de sujets à suivre. Ceux-ci peuvent se rapporter aux particularités du territoire étudié (caractéristiques, ambiances paysagères...), aux dynamiques paysagères identifiées, ainsi qu'aux OQP formulés sur l'unité paysagère.

L'analyse des sujets à suivre doit ensuite être complétée en interrogeant les acteurs qui connaissent bien le territoire, ses évolutions et ses enjeux. Pour l'exemple de la rade de Brest, les chargées de mission Natura 2000 rade de Brest ont été consultées afin de révéler les projets en cours, les dynamiques particulières que les documents de connaissances auraient pu omettre.

Il faut ensuite prioriser les sujets à étudier. Nous ne pouvons pas tout suivre d'un coup et il vaut mieux mettre les choses en place de manière progressive. Dans un premier temps, les dynamiques identifiées peuvent être croisées avec le tableau de synthèse des dynamiques du territoire représentées dans les différents OPP (tab.8). Au-delà des priorités à suivre due à la rareté de la présence des sujets sur le territoire, nous pouvons aussi évaluer les sujets déjà suivis par des partenaires, des projets en cours ou émergents qu'il semble plus important de suivre que d'autre dans l'immédiat... Attention cependant dans le cadre d'un suivi général, de ne pas identifier uniquement des points où l'on s'attend à voir des évolutions, il faut aussi pouvoir laisser place à la surprise de voir apparaître de nouvelles dynamiques que nous n'aurions pas identifiées. Dans le cadre de la rade de Brest, les thématiques à suivre retenues sont présentées en gras sur la figure 16.

<b>Caractéristiques paysagères</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dialogue terre-mer dû à la sinuosité de la côte</li> <li>- Ambiance mi-rurale mi-maritime</li> <li>- Douceur quasi méditerranéenne et ambiance méridionale</li> <li>- Sarras agricoles</li> <li>- Déprises agricoles en s'approchant du littoral</li> <li>- Présence de petite plaisance et pêche</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Marais à l'arrière littoral</li> <li>- Plages de graviers, criques, grèves</li> <li>- Structure bocagère de qualité</li> <li>- Paysages de rias</li> <li>- Forte présence de l'agriculture et modification du parcellaire</li> <li>- Urbanisation récente forte</li> </ul>
<b>Dynamiques paysagères</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution des espaces littoraux</li> <li>- Mitage du paysage</li> <li>- Evolution du bocage et du parcellaire agricole</li> <li>- Activités maritimes</li> <li>- Pollutions des espaces</li> <li>- Impact et gestion des fréquentations en milieu naturel</li> <li>- Enrichissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evolution des vergers</li> <li>- Bâts agricole</li> <li>- Requalification/réappropriation des espaces publics dans les bourgs par les collectivités</li> <li>- Pratiques de loisirs</li> <li>- Zones d'activités économiques et industrielles</li> <li>- Evolution des formes urbaines</li> <li>- Evolution des paysages agricoles</li> </ul>
<b>Objectifs de qualités paysagères</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Maintenir les perspectives sur la rade</b></li> <li>- <b>Restructurer et protéger le bocage et le patrimoine arboré</b></li> <li>- Se réapproprier les patrimoines naturels, géologiques, bâtis et culturels</li> <li>- Requalifier avec les habitants les espaces publics des villages</li> <li>- Arrêter le mitage des paysages</li> <li>- Maintenir et soutenir les activités agricoles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- respectueuses de l'environnement</li> <li>- Evaluer les potentiels agroécologiques des espaces enrichis pour une réappropriation collective de ces espaces</li> </ul>
<b>Connaissances de terrain (projets, dynamiques...)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi des mouillages forains</li> <li>- <b>Evaluation et impact de la fréquentation</b></li> <li>- <b>Plantes invasives et évolution de la spartine</b></li> <li>- Photographie des paysages sous-marins (pollution algues vertes, mouillage écologiques)</li> <li>- Evolution des sillons (de rapprocher de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pierre Stéphan à l'INM pour lier l'OPP à ses travaux de recherche)</li> </ul>

Figure 16 Particularités de la rade de Brest à suivre dans un OPP

Source : Clémence de La Messelière (PNRA)

#### b) Choix des modalités de suivi par sujet traité

Dans un deuxième temps, il faut identifier les modalités de suivi pour chacun des sujets à traiter. Celles-ci sont de différents ordres.

- Quel est le pas-de-temps et la période de l'année les plus adaptés pour suivre le sujet ?

Dans le cadre d'un OPP, en fonction de ce que nous voulons observer, des dynamiques à révéler, nous n'utiliserons pas le même pas-de-temps pour reconduire des photos. L'échelle de temps des prises de vue pouvant varier de quelques heures à quelques mois. C'est ce qu'a pu faire le PNR du Golfe du Morbihan. Afin de montrer la fréquentation d'une plage en fonction de la marée, il a fait varier le pas-de-temps des reconductions de certains points de vue de son OPP. Une photo prise tous les quarts d'heure sur une plage a permis de mettre en avant la pratique de la pêche à pied variant en fonction de la marée. De la même manière, certains sujets sont spécifiques à une période de l'année. Un suivi des fréquentations touristiques sera plus pertinent en été que durant la basse saison.

Enfin, est-ce que le sujet photographié est à suivre sur un temps limité ou indéfini ? D'un côté, un suivi de projet pourra s'arrêter lorsque celui-ci prendra fin ou tant de mois/années après pour étudier son intégration et son évolution dans le paysage. D'un autre côté, le suivi d'une dynamique ou d'une ambiance paysagère se fera sans date de finalité.

- Qui a la charge de la série ?

En fonction du sujet du point de vue, la série pourra être portée par différentes structures ou chargés de mission. S'il s'agit d'un point de vue illustrant la variété paysagère ou les grandes dynamiques de l'unité, celui-ci sera à la charge du « département paysage » du Parc. En revanche, s'il suit un projet qui est sous la responsabilité d'un chargé de mission particulier, il sera à la charge de celui-ci. Enfin, s'il suit un sujet particulier à une structure partenaire, il pourra être soumis à celle-ci de l'intégrer dans son OPP si elle en possède un.

- Quelle zone géographique est la plus à même d'illustrer le sujet attendu ?

Une bonne connaissance du périmètre d'étude est un avantage pour savoir où chaque dynamique est la mieux représentée. Mais celle-ci peut être complétée par des échanges avec des acteurs et partenaires ainsi qu'avec des sorties terrain pour parcourir le territoire. Les sujets à suivre sont donc associés à des secteurs particuliers qui les représenteront au mieux à l'échelle de l'unité paysagère et/ou du Parc. Dans le cadre de l'exemple mis en place, ces sorties n'ont pas été réalisées faute de temps. Les zones géographiques ont été identifiées grâce à la connaissance des chargées de mission du Parc consultées (paysage et Natura 2000 rade de Brest).

c) Première campagne de prises de vues

Une fois les sujets identifiés, les modalités actées et les zones géographiques déterminées, les premières prises de vue peuvent être effectuées. Lors de cette première campagne 'mitrailleuse' il ne faut pas hésiter à prendre en photo des points de vue non planifiés si l'on en pressent un potentiel. Ils pourront toujours être abandonnés par la suite. L'idée est de peindre un premier tableau des sujets à suivre sur l'unité paysagère.

d) Démarche de concertation locale

Enfin, une fois ces premières photos prises, il faudra organiser des temps d'échange avec des partenaires, des acteurs locaux, des habitants... mettre en place une démarche participative dans le but de confirmer la pertinence des points de vue présélectionnés et éventuellement de les compléter, pour ensuite acter le corpus des séries à suivre.

Le suivi et la reconduction dans le temps des séries n'est pas le sujet de la méthodologie présentée ici. Ils pourront se baser sur les manières de procéder déjà en place dans les OPP français, que ce soit la méthode nationale ou les méthodes locales.

Le résumé du travail effectué sur l'unité paysagère de la Rade de Brest est présenté en figure 17. Il faut toutefois garder en tête qu'il s'agit ici d'un travail d'exemple réalisé en deux après-midis afin d'illustrer la méthode. S'il dégage des premières pistes de travail, il faudra les approfondir avant de les mettre en application. Le même travail devra ensuite être appliqué à l'ensemble des unités paysagères du Parc en priorisant celles qui ne sont pas encore représentées dans les OPP du territoire.

## Choix de nouveaux points de vue sur l'unité paysagère des Estuaires de la Rade de Brest

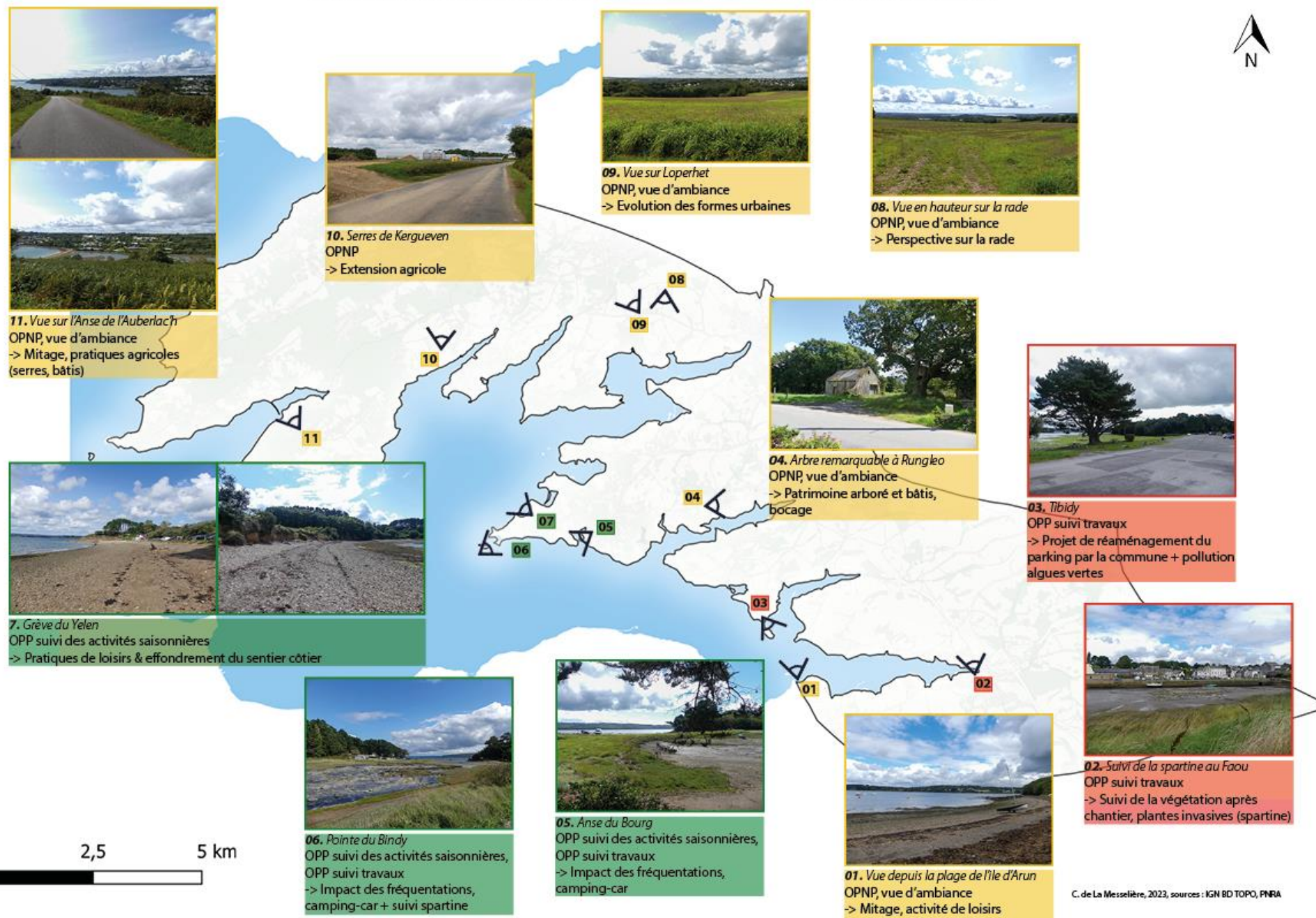


Figure 17 Premiers points de vue identifiés sur l'unité paysagère de la rade de Brest à suivre avec l'outil OPP  
Source : Clémence de La Messelière (PNRA), PNRA, IGN BD TOPO

## 2. Proposition d'une méthode pour suivre les impacts d'événements exceptionnels sur le paysage, exemple de suivi post-incendies dans les monts d'Arrée

Le paysage peut être modifié de façon soudaine. Un événement météorologique (tempête, inondation), un accident industriel (marée noire) ou autres événements majeurs (incendie)... sont le genre d'événements exceptionnels qui peuvent survenir à n'importe quel moment, provoquant des changements importants dans le paysage. Du fait du changement climatique, ces phénomènes vont être amenés à être de plus en plus fréquents. Pouvoir en mesurer l'impact, ainsi que les moyens mis en œuvre pour les contrer ou diminuer leurs effets, permet d'adapter au mieux les politiques publiques pour prévenir, empêcher et/ou limiter les éventuels dégâts causés. A la suite d'un phénomène exceptionnel, la mise en place d'un OPP permettrait d'analyser l'impact des dégâts, observer l'évolution des paysages dans le temps, témoigner des moyens mis en œuvre et d'illustrer la résilience ou non de certains milieux.

Un OPP sur les événements exceptionnels aura aussi l'avantage de les garder en mémoire. Bien qu'il s'agisse de phénomènes aux conséquences dramatiques et impactantes, leur caractère irrégulier fait qu'on les oublie facilement. Un exemple d'actualité sur le territoire du Parc, ce sont les incendies qui ont brûlé plus de 2 200 hectares dans les monts d'Arrée en juillet 2022. Sur le terrain, on entendait encore un an après à quel point ça avait été « dramatique », que c'était « la preuve du réchauffement climatique » car c'est « la première fois que la Bretagne » était confrontée à ce genre d'enjeux, plutôt associés au climat méditerranéen en général. Or les incendies dans les monts d'Arrée ne sont pas une nouveauté. Depuis les années 70 nous pouvons en recenser au moins une demi-douzaine, et des plus importants que ceux de l'année dernière comme en 1976 où 5 000 hectares ont été impactés (GUILLOU-DUBOIS, BREST, 2022).

Face au caractère exceptionnel de ces phénomènes, les méthodes généralement utilisées pour la mise en place d'un observatoire, que ce soit celle nationale ou d'autres, plus locales, ne sont pas adaptés. Il faut donc réfléchir et procéder autrement pour observer au plus vite les impacts occasionnés.

Dans le but de suivre l'impact des incendies de 2022, un Observatoire Photographique des Paysages incendiés (OPPi) a été mis en place dans les monts d'Arrée en mars 2023. Grâce au retour d'expérience, nous pouvons établir une méthodologie à adopter et à adapter, pour le suivi d'un événement exceptionnel. La méthode a pour vocation d'être partagée aux acteurs locaux (structures partenaires, communes...) afin que chacun puisse réagir au mieux si un événement exceptionnel venait à survenir sur son territoire.

Aux vues de la diversité des sujets suivis et des caractéristiques de chaque événement exceptionnel, la méthodologie repose principalement sur une série de questions à se poser afin de déterminer les points de vue, leur pas-de-temps de reconduction, la durée du suivi... Les questions sont présentées ci-dessous accompagnées de la réponse donnée dans le cadre de l'OPPi afin de les illustrer.

a) Choix des points de vue

### **- Différentes unités et/ou sous-unités paysagères ont-elles été impactées ?**

En fonction de leurs particularités individuelles, les unités paysagères ne seront pas impactées de la même manière par l'événement, il faut donc, dans un souci de représentation exhaustive, illustrer chacune d'elles.

-> Dans le cadre de l'OPPi, le feu s'est propagé dans trois zones géographiques différentes, couvrant 6 sous-unités paysagères différentes. Les 14 points de l'OPPi ont été placés de manière à en couvrir celles qui ont été majoritairement impactées, d'où l'absence de points dans les sous-unités paysagères cuvette de Brennilis et versant sud des monts d'Arrée, très légèrement impactées (fig.18).

Emplacement des points de vue de l'Observatoire Photographique des Paysages incendiés

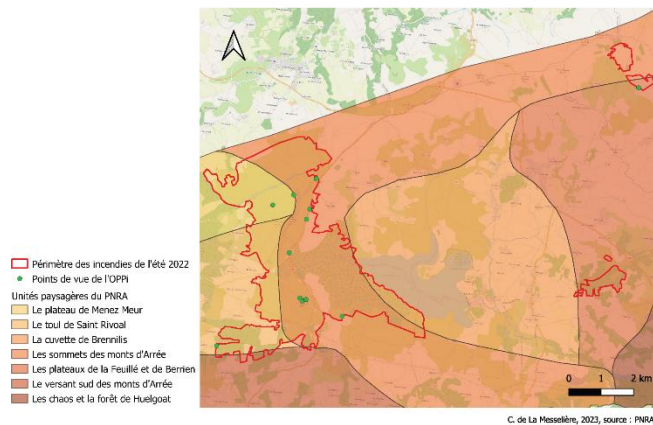


Figure 18 Répartition des points de vue de l'OPPi

Source : Clémence de La Messelière (PNRA), PNRA, IGN BD TOPO

### - Un point de vue peut-il montrer en même temps une zone impactée et une zone épargnée ?

Un point de vue en frontière de zone impactée aura l'avantage de présenter sur une même image un paysage 'témoin' et un paysage à suivre afin de les comparer rapidement.

-> Pour l'OPPi, la série 11 (fig.19), prise à la frontière de la zone incendiée, permet d'observer sur un même point de vue la progression du paysage impacté et non impacté par le feu.



Figure 19 Point de vue 11 de l'OPPi à la frontière de la zone incendiée

Source : Lise Vauvert (PNRA)

### - Existe-t-il des photos de références, prises sur la zone impactée avant le phénomène ou juste après si l'OPP n'est pas mis en place tout de suite après le phénomène ?

Les images de références permettent de couvrir une période plus longue. De donner à voir le paysage avant le phénomène l'ayant impacté.

-> En août 2022, une sortie de terrain a été effectuée. Des photos ont été prises par Lise Vauvert (chargée de mission paysage), montrant les dégâts à peine un mois après l'incendie. De plus, un point de vue de l'OPNP du Parc (série 16 010) se trouve sur la zone incendiée. Il permet d'être une image de référence pré-incendie.

### - Y a-t-il des éléments caractéristiques du paysage qu'il serait intéressant de suivre ?

-> Dans le cadre de l'OPPi, l'observation du paysage sur des photos de l'été 2022 et sur le terrain, a permis de mettre en avant l'impact de l'incendie sur les formes paysagères. Ont pu être constatés par exemple la réapparition des talus de pierres dans la lande (fig.20), la disparition d'exploitation de résineux...



Figure 5 Point de vue 8 de l'OPPi montrant les talus de pierre

Source : Lise Vauvert (PNRA)

Enfin, les points de vue déterminés par les questions précédentes peuvent être complétés par des échanges avec des personnes ayant connaissance du terrain et des actions mises en place. Pour l'OPPi, un échange avec les chargés de missions du Parc a permis de suggérer l'ajout d'un point d'observation sur des



parcelles pâturées dans la lande sur le mont Saint-Michel, où un agriculteur avait obtenu des autorisations pour mettre un troupeau de Black Angus à pâturer.

b) Définition du pas-de-temps et de la durée du suivi

**- L'évolution des paysages impactés que l'on cherche à montrer via l'OPP est-elle une évolution rapide ou lente ?**

-> Pour l'OPPi, la principale intention était d'observer la reprise de la végétation et donc les changements que cela pouvait apporter aux paysages au cours du temps. La végétation étant un élément qui évolue de jours en jours, surtout au printemps/été, il a été décidé de reconduire les photos toutes les 2 semaines.

Pour décider de l'arrêt d'un suivi, nous pouvons nous poser les questions suivantes :

**- Y a-t-il un retour à la « normale » des paysages impactés ? Sinon, une nouvelle normalité semble-t-elle s'être mise en place ?**

**- Les éventuels travaux de restaurations sont-ils finis ? Et leur suivi sur un temps plus long (pour suivre l'intégration dans le paysage, les éventuelles usures...) est-il pertinent ?**

**En somme, est-ce que les séries de l'OPP, avec le nombre de reconductions actuel nous permet-il d'avoir une analyse complète de l'impact paysager qu'a pu avoir un phénomène exceptionnel ?**

-> Pour les incendies dans les monts d'Arrée, l'OPPi nous permet d'observer un impact partiel sur les formes paysagères. Mis à part la suppression de quelques massifs de résineux ou la présence d'arbres calcinés, le changement des formes paysagères se trouve principalement dans la révélation du réseau de levées de terre ou de talus nus. Cet héritage d'une ancienne pratique agro-pastorale a été révélé par le feu qui a brûlé la végétation abondante de la lande et les espaces enfrichés. La photographie nous permet aussi d'étudier les changements de couleurs du paysage. Au-delà des variations de couleurs habituelles et caractéristiques des paysages étudiés, nous constatons l'apparition de nouvelles teintes témoignant du passage du feu, notamment la présence de tons sombres (noir, brun...), qui tendent à se verdifier dans le temps avec la croissance de la Molinie, ainsi que l'apparition de nouvelles couleurs comme l'orange de la Funaire hygrométrique, espèce pionnière sur des espaces incendiés. Le paysage est aussi particulièrement marqué depuis la fin de l'hiver par la couleur blanche du grès armoricain au sommet des crêtes.

-> A la suite de cette analyse, concluant à un impact partiel des incendies sur les paysages des monts d'Arrée, qui va tendre rapidement à disparaître dans le temps, ainsi que pour consacrer du temps au reste du travail, l'OPPi du Parc a été arrêté en août 2023. Le suivi a donc été réalisé sur 5 mois montrant ainsi l'état des paysages sur une période jusqu'à un an après les incendies. Toutefois, si à l'avenir les évolutions observées sur le terrain venaient à démontrer le contraire, ou si les retours des experts travaillant sur l'étude d'impact (comme les biologistes, écologues...) venaient à supposer de nouvelles évolutions, il serait sans doute intéressant de reprendre le travail de suivi sur un pas-de-temps plus espacé. A titre d'exemple, un observatoire photographique de la biodiversité a été mis en place dans les Hautes-Alpes à la suite de l'incendie de juillet 2003 pour suivre la reprise de la végétation. Si le sujet principal n'est pas le paysage, et que le phénomène suivi, bien qu'identique, n'est pas de la même ampleur, il est quand même intéressant de noter que le suivi s'est effectué au moins jusqu'en 2018, soit 15 ans après les faits et qu'il y avait toujours des évolutions constatées (REMY, 2018).

Nous avons présenté ici deux méthodes pour compléter la couverture territoriale et la représentation des dynamiques sur le territoire du Parc. D'autres projets pourraient être mis en place, notamment un OPP saisonnier. En effet, les chargés de missions du Parc évoquaient lors de la réunion interne un suivi de la végétation en fonction des saisons. Au-delà de constituer une ressource, un témoin de l'évolution annuelle de ces paysages afin d'en illustrer la richesse qu'ils offrent à chaque saison, la création d'un OPP saisonnier dans le Parc permettrait de disposer d'un élément de comparaison en cas d'évènement exceptionnel comme dans le cadre du suivi post-incendie ou la comparaison du paysage en « temps normal » et après un évènement aurait pu compléter l'analyse.

L'OPP saisonnier serait donc l'échantillon témoin de l'analyse des dynamiques paysagères qu'il serait intéressant de mettre en place avec la perspective de la future charte. Pour sa mise en place, il faudrait définir un ou deux points de vue représentatifs de chaque ambiance paysagère présente sur le territoire du Parc et le reconduire, *a minima*, tous les mois, afin d'avoir une représentation exhaustive de la diversité géographique et saisonnière des paysages du Parc.

## **B. Evolutions des méthodes d'analyses des données de l'outil OPP**

Nous avons vu précédemment les limites de l'analyse quantitative et en avons conclu qu'il fallait la croiser avec une analyse qualitative. Dans cette partie, nous présenterons deux types d'analyses qualitatives, une par le graphisme et l'autre par le témoignage, qui ont été expérimentées sur le point 17 de l'OPNP du PNRA, situé sur la commune de Landévennec. Si les méthodologies mériteraient d'être plus approfondies et testées sur différents points de vue de différents OPP pour en vérifier leur efficacité et leur pertinence, cela donne une première idée de ce qu'il peut être fait en termes d'analyse qualitative sur une série d'un OPP.

### **1. Analyse qualitative : un exemple d'approche par le graphisme**

Pour l'analyse via le graphisme, le dessin sur photo s'est avéré l'outil de représentation le plus pertinent. Il s'agit en effet d'un outil permettant de souligner les éléments principaux du paysage, formes structurantes, lignes directrices *etcetera* afin d'en faciliter la lecture et la compréhension.

Pour le point 17, afin de donner rapidement à voir les différences du paysage entre la première et la dernière photo de la série, deux dessins sur photos ont été réalisés (fig.21). L'un sur la photo de 1997 et l'autre sur la photo de 2016. Pour aider la compréhension des différents éléments, un code couleur a été utilisé pour catégoriser les éléments du paysage relevant de la végétation, du bâti, *etc.*

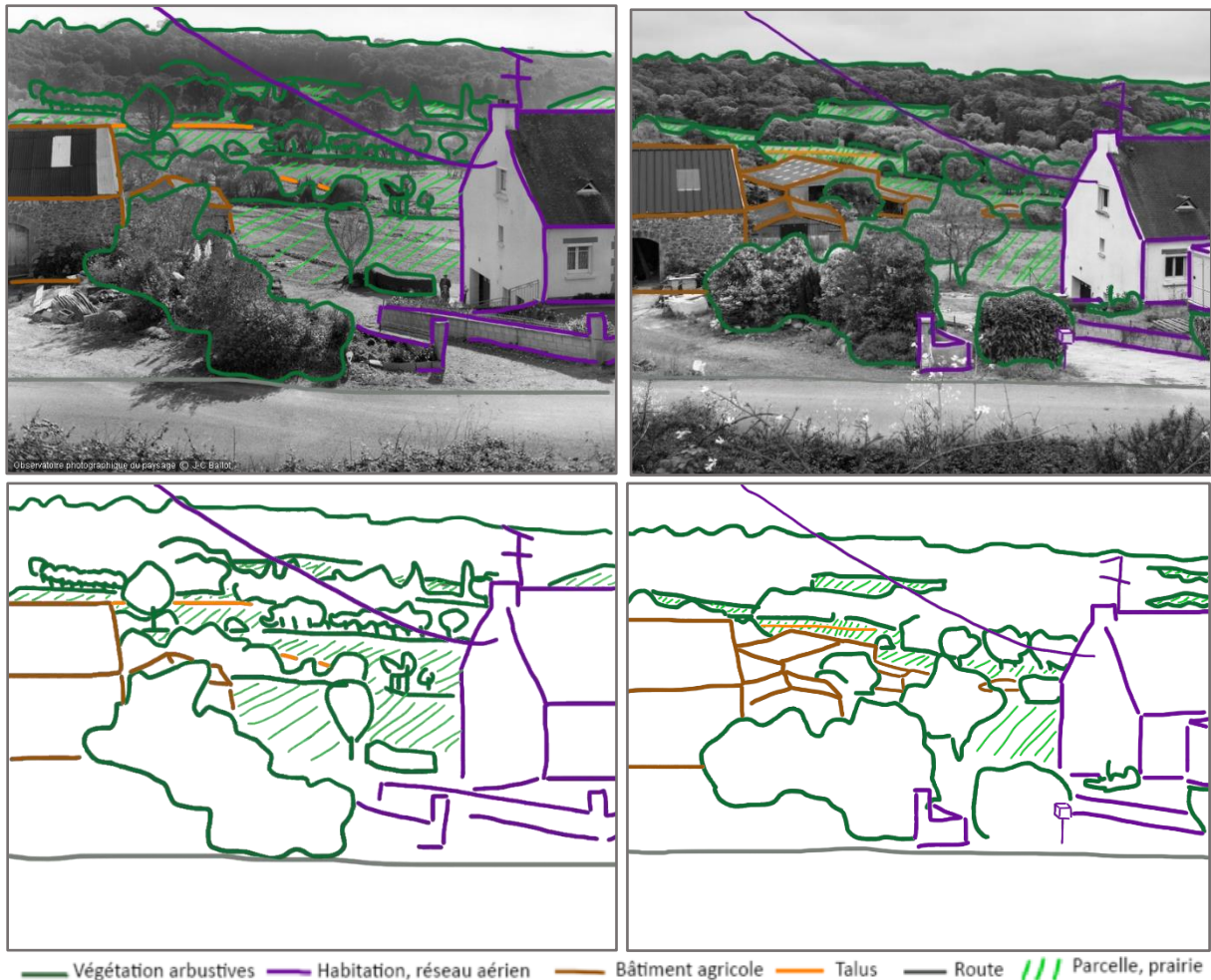


Figure 21 Dessins sur photos, point n°17 en 1997 (à gauche) et 2016 (à droite)

Sources : PNRA Jean-Christophe Ballot, Clémence de La Messelière

La comparaison des deux dessins met en valeur la construction d'un bâtiment agricole, une croissance de la végétation et une modification du muret sur le bord de l'allée. Lorsque nous gardons seulement les dessins, nous observons de manière claire la perte de lisibilité du paysage agricole dû à l'enfrichement.

D'une part, les dessins sur photos permettent de rendre compte de ce que l'aspect global du paysage, en relevant que les formes générales, éventuellement les couleurs si les photos ne sont pas prises en noir et blanc, mais ils ne traduisent pas les changements d'aspect (texture par exemple). D'autre part, l'analyse graphique sur la première et la dernière photo ne permet pas de visualiser les variations qui ont eu lieu entre temps. Pour cela, un dessin par reconduction serait judicieux, mais au risque d'avoir trop d'images à analyser et de ne pas apporter plus de précision que l'observation des photos elles-mêmes. C'est pour cette raison qu'un dessin schématique a été réalisé, résumant sur une seule image, l'ensemble des évolutions (catégorisées en se basant sur les types d'évolution de la POPP Breizh) remarquées entre toutes les photos de la série. Le code couleur des dessins sur photo a été conservé. Le schéma (fig.22) permet ainsi de voir ce qui

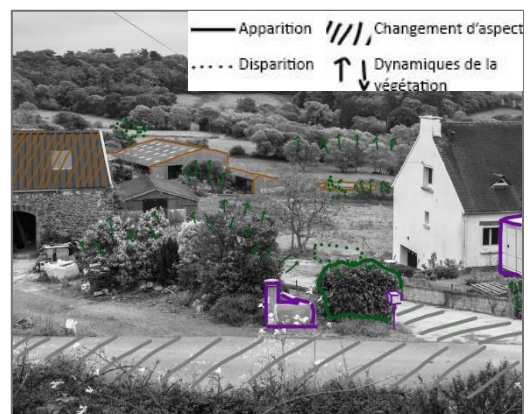


Figure 22 Résumé des évolutions observées sur les 5 reconductions du point de vue 17

Sources : PNRA Jean-Christophe Ballot, Clémence de La Messelière (PNRA)

apparaît et disparaît dans le paysage, les changements d'aspect ainsi que les dynamiques de croissance et de taille de la végétation.

## 2. Analyse participative, faire parler les photos par l'exemple du récit de vie

Nous entendons souvent : « une image vaut plus que mille mots. » Avec une telle affirmation, nous pouvons penser que les séries d'un OPP se suffisent à elles-mêmes. Qu'il n'y a pas besoin de les commenter pour comprendre ce qu'elles racontent. Pourtant, une image, aussi parlante soit-elle, ne peut pas, de façon exhaustive, mettre en lumière la réalité de la vie quotidienne d'un paysage.

Sabine Ehrmann soulignait dans un article en 2016 que l'OPNP n'était « pour l'instant accompagné d'aucun récit d'acteurs-trices volontaires ou involontaires du paysage. » avant de citer le philosophe Henri Van Lier « Ce qu'il y a de plus spécifique dans l'indice photographique, c'est son terrible mutisme. » (EHRMANN, 2016, p8). Pour comprendre totalement ce qu'une série d'un OPP raconte, les facteurs naturels ou humains derrière les changements des paysages, ainsi qu'éviter les erreurs d'interprétations liées à une méconnaissance de l'espace et de ses dynamiques, il faut faire parler les photos par l'intermédiaire des personnes qui vivent plus ou moins quotidiennement le paysage représenté. Interview, entretiens, témoignages... les moyens de faire parler les images sont variés. Un outil qu'il peut être intéressant de coupler à l'OPP pour avoir cette approche narrative est le récit de vie. Forme particulière d'interview, appelée entretien narratif, elle a pour but d'amener, par le dialogue, la personne interrogée à raconter son expérience vécue dans le paysage. L'approche doit se faire sans hypothèse de départ et c'est l'analyse des différents témoignages qui permettra par la suite de proposer une représentation sociale des paysages. Il faut bien comprendre ici que l'objet étudié, le paysage, est fait d'une diversité de perception et que c'est cette diversité que nous souhaitons illustrer.

Reprenons le point de vue n°17 déjà analysé de façon graphique. Pour tester la démarche de récit de vie, le maire de la commune, Roger Lars, a été rencontré le 26 juillet 2023 lors d'un entretien d'environ 2 heures. Outre une discussion sur la pertinence de l'outil OPP pour les actions du Parc et de la mutualisation des données à l'échelle territoriale, l'entretien a permis de mettre en avant plusieurs dynamiques de la commune, plus ou moins présentes sur le point photographié.

Afin de présenter les propos recueillis durant l'entretien, un bloc diagramme légendé avec des extraits du témoignage a été réalisé (fig.23). Ce choix a été fait car il permet de situer les commentaires, mais surtout parce qu'il offre une vision plus large que le cadre de la photo pour la remettre dans son contexte et situer les informations apportées qui se trouvent hors champs. Enfin, le bloc diagramme a aussi l'avantage de rendre compte de la topographie du site peu perceptible sur les photographies.

«[les touristes] disent « Qu'est-ce que c'est beau les arbres, qu'est-ce que c'est beau. » [...] Moi j'ai plus tendance à pleurer quand je regarde. Parce que moi j'ai connu quand j'étais jeune, tous ces terrains entretenus. [...] Aujourd'hui avec cette friche il y a des haies qui font je sais pas combien de mètres de large. [...] mon Grand-père, il reviendrait sur terre il ferait un malaise tout de suite... ils entretenaient ça et il y avait un paysage, Aujourd'hui, ben c'est la friche, [...] et puis quand la haie est arrivé vraiment trop large ben on amène une entreprise pour tout raser. Et puis c'était pas simplement le côté décors, il y avait le côté fonctionnalité aussi... par rapport à la circulation. On avait nos us et coutumes [...], pour aller à tel endroit, on passait par tel ou tel champ. Aujourd'hui, on peut plus passer... »

«Ces chemins en fait, qui étaient des petits chemins qui étaient pratiquement inutilisables et que la commune, [...] a amélioré. C'est-à-dire élargis, stabilisés, pour qu'il y ait un usage agricole normal.»

«C'est un point, il est en hauteur, on domine toute la vallée quoi. Est-ce que la personne qui a choisi ce point s'est dit ; « cette vallée-là va évoluer avec une évolution du bocage ? Et puis j'ai un cône de vue là. »?»

«Le taillis là, est en espace boisé classé au PLU... bon autrement il est en pente donc c'est pas un endroit où on va raser les arbres pour mettre du maïs...»

«C'est un village qui est resté dans son jus [...] Il y a quelques personnes venues de l'extérieur, [...] comme partout, hein ! [...] les enfants vendent la maison, on voit des gens arriver... [...] ils ont d'autres modes de vie... »

«On avait voulu, [...] faire un réaménagement foncier [...], sachant qu'il y a pas eu de remembrement et il y avait des tas de petites parcelles, certaines inaccessibles, l'agriculteur pouvait pas travailler. Bon, ça a été très compliqué parce que tous les agriculteurs à cet endroit-là s'entendaient pas très bien entre eux. »

«L'agriculteur qui est là, arrive à l'âge de la retraite et donc je sais pas ce que ça va devenir son exploitation après.»

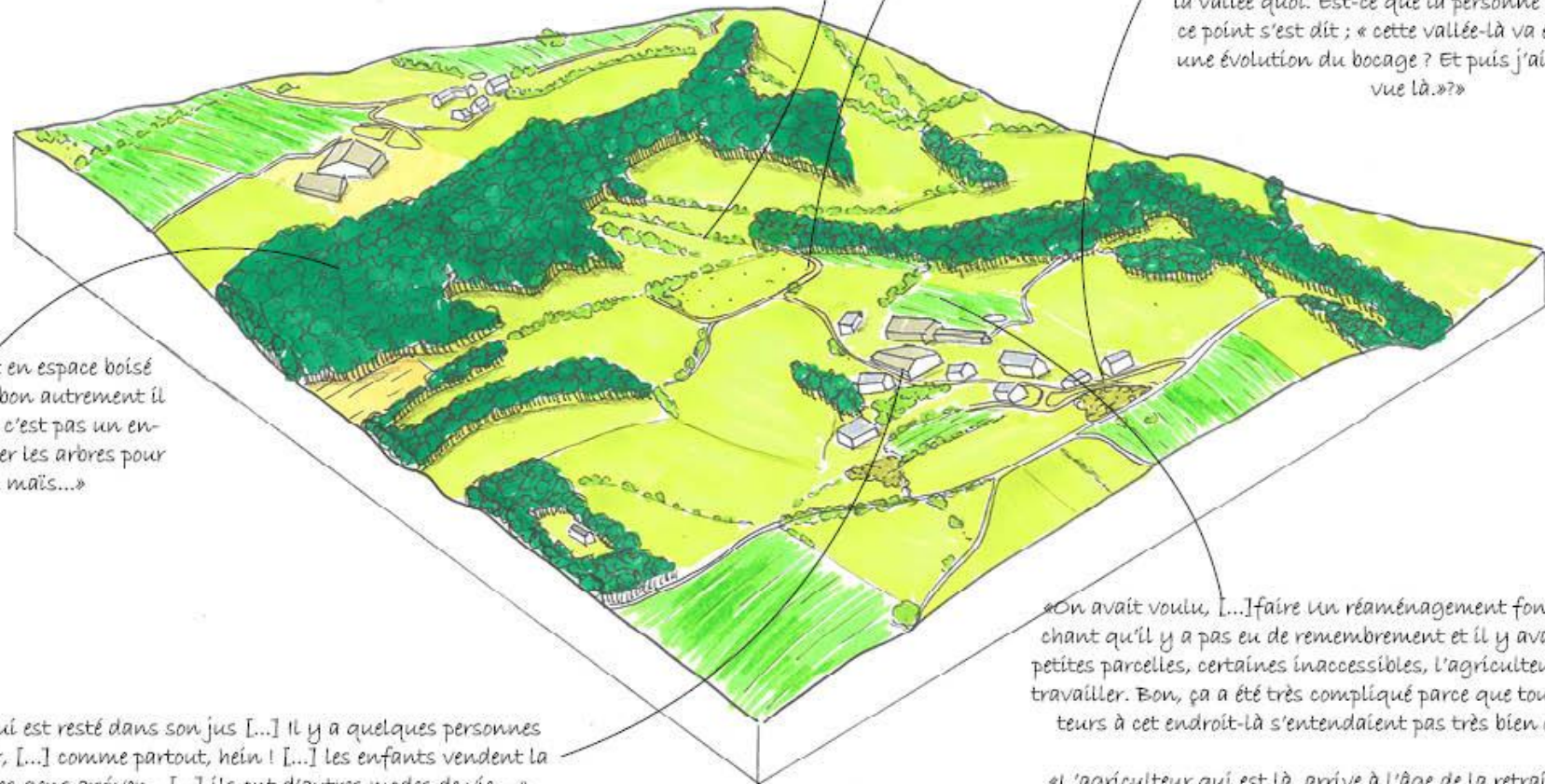


Figure 23 Bloc diagramme du point de vue 17 accompagné d'extraits du récit de vie  
Source : Clémence de La Messelière (PNRA)

Le récit de vie est aussi un outil intéressant car il révèle ici la dualité des perceptions des paysages entre locaux et personnes non-familières au territoire. En effet, les dynamiques paysagères ne sont pas uniquement le résultat de causes naturelles ou humaines et l'évolution des perceptions et représentations des populations sont tout autant des facteurs de changements du paysage. Nos perceptions et représentations varient selon trois types de valeurs associées à trois types de cultures :

- les valeurs communes, apportées par la culture du paysage dans l'art (pictural, photographique, cinématographique...);
- les valeurs locales, apportées par la culture propre à une population ;
- les valeurs individuelles, apportées par la culture propre à une personne, résultat de son histoire personnelle. (SOLLER, 2015, p3)

Ainsi, en fonction de notre époque, de nos origines, de notre identité, nous n'avons pas la même perception des paysages qui nous entourent, d'où la partie de la définition de la CEP qui précise « telle que perçue par les populations ». Nous avons un regard subjectif sur les paysages qui nous entourent, celui-ci raconte aussi notre histoire et il est intéressant de le garder en mémoire. Le regard que nous portons aujourd'hui sur la beauté ou l'utilité d'un paysage n'est pas le même qu'hier et que demain.

« Le paysage est une notion complexe et évolutive. Il est composé d'objets matériels, mais sur lesquels chacun projette un regard subjectif. » (DAVODEAU, MONTEBAULT, 2019, p77). Il est donc intéressant de coupler l'observation de ces « objets matériels » par l'OPP avec un recueil de ces « regards subjectifs » via l'analyse participative. Pour cela, divers moyens peuvent être mis en place afin de croiser les visions des populations sur les paysages du PNRA. Ceux-ci peuvent prendre la forme de récit de vie (comme présenté ci-dessus) mis en forme par la suite de différente manière (podcast, textes, citations à côté des photos lors d'exposition...), de dessin de mémoire, d'écriture de texte à partir d'une série de l'OPP... Pour la bonne réussite de cette analyse, quel que soit le moyen choisi à mettre en place, il faut veiller à l'appliquer sur un échantillon significatif des populations amenées à fréquenter les paysages en question.

### **C. Evolutions des utilisations et valorisation de l'outil OPP**

#### **1. Utilisation de l'outil OPP à des fins de sensibilisation aux impacts des aménagements et/ou des actions des acteurs publics et privés sur le paysage**

Le paysage est un objet changeant dont nous sommes tous responsables. Chaque être humain, de façon individuelle ou au travers d'organisations, va toucher, faire évoluer les paysages de manière plus ou moins marquante. Une commune qui va réaménager une rue ou une place, une structure qui va mener des actions de restauration d'espaces naturels, un particulier qui va installer des clôtures autour de son jardin, un agriculteur qui va araser des haies... Autant d'actions qui finissent par se voir dans notre environnement.

Dans le premier cas, où l'acteur des modifications est une collectivité, une entreprise qui prévoit un chantier d'aménagement, les modifications sont facilement perceptibles. Une prise de vue avant/après projet montrera directement la différence. Mais, au-delà d'un simple constat des conséquences d'un aménagement, une série qui suit un projet et les résultats qu'il va avoir dans le paysage est aussi une série qui pourra être utilisée comme un moyen d'évaluation de cet aménagement. Il pourra rendre compte des bons résultats d'un projet mais, aussi des éventuelles erreurs à éviter sur un futur projet. Dans l'OPP du PNRA, le point de vue 41 (fig.24) représentant un aménagement d'entrée de bourg à Pont-de-Buis peut, par exemple, être utilisé pour convaincre une commune de réaliser un projet similaire.



Figure 24 Point de vue n°41 de l'OPP du PNRA 2000, 2005 et 2016

Source : PNRA Jean-Christophe Ballot

De la même manière, un OPP peut aussi témoigner d'aménagements qu'on ignore ou dont on a une perception faussée. Une série d'un OPP peut donc être la preuve de la réalité du terrain face à des idées reçues sur les dynamiques. C'est ce qu'on observe sur le site TDF du Guizay dans le PNR du Pilat. Comme l'expliquait Julien Marceau lors de la journée des paysages consacrée aux OPP « La position la plus partagée consiste à vouloir stopper de nouvelles installations, car « il y a de plus en plus d'antennes au Guizay ». Or l'observatoire montre que ce n'est pas vrai ; il y en a même de moins en moins. » (MTES, 2019).

S'il est facile de constater l'impact d'une organisation sur le paysage, il est moins évident de se rendre compte de l'impact individuel de chaque citoyen. Il est vrai que pris de façon isolée, la construction d'une terrasse, un changement de matériaux dans l'architecture, la plantation ou la suppression de végétaux paraît anecdotique mais, mises bout à bout, ces modifications deviennent perceptibles dans le paysage. Alors quand une action de sensibilisation sur l'impact individuel de chacun sur les paysages est menée, l'utilisation des clichés de l'OPP peuvent être utilisés comme élément de constatation. Nous pouvons l'observer avec la disparition progressive des haies bocagères sur la commune de Commana (fig.25).



Figure 25 Point de vue n°32 de l'OPP du PNRA 2000, 2005 et 2016

Source : PNRA Jean-Christophe Ballot

## 2. Utilisations de l'outil OPP à des fins de sensibilisation du public aux questions paysagères

L'OPP, avec son aspect visuel concret, est un outil à développer pour sensibiliser le grand public aux paysages et à ses enjeux, comme le témoignent les retours des chargés de mission du Parc dans le questionnaire. Si l'utilité de l'OPP pour sensibiliser aux paysages a bien été identifiée, subsiste cependant la question du comment ? L'OPP offre un support, qu'il faut accompagner pour le faire parler. En fonction du discours voulu, du public visé, il pourra être valorisé de manières différentes afin d'atteindre les objectifs fixés. Pour cela, une concertation entre les parties prenantes concernées (médiation, culture et pédagogique, communication...) et la chargée de mission paysage permettra d'exploiter au mieux le potentiel de l'outil en termes de sensibilisation.

Pour les futures valorisations de l'outil OPP sur le territoire du Parc, un travail bibliographique sur les différents OPP français a permis de recenser les différentes actions menées. Outre les valorisations communes, et déjà utilisées sur le territoire du Parc, telles que les expositions, d'autres idées plus originales ont été trouvées comme la valorisation par le géocaching (sorte de chasse au trésor mondiale via la géolocalisation). A ces valorisations existantes ont été ajoutées les idées survenues lors du travail de réflexion sur l'outil. Pour les projets déjà réalisés, il faudra les adapter en fonction des volontés du Parc et éventuellement les améliorer si, par un échange avec les structures porteuses, le retour d'expérience le suggère. Concernant les idées innovantes, il faudra les approfondir, les tester et les améliorer en fonction des résultats et des retours obtenus par les chargés de mission et le public ciblé.

Chacune des idées de valorisation a été listée dans un tableau (présenté en annexe 10) avec, pour chacune d'entre elles, une précision sur le public visé, l'objectif de sensibilisation, un bref résumé du contexte, le périmètre, la durée du projet, et enfin les chargés de mission qui pourront être impliqués dans la mise en place du projet. Il s'agit d'une première approche qu'il faudra préciser avec les équipes du Parc.

#### **D. Des moyens à développer pour accompagner l'évolution de l'outil OPP**

##### **1. Une mise en réseau pour développer une dynamique locale**

En fonction du nombre de points de vue et du pas-de-temps de reconduction, la gestion d'un OPP peut prendre beaucoup de temps : jours de terrain pour les reconductions (temps qui va varier en fonction de la fréquence, du nombre de points de vue, de la répartition de ceux-ci sur le territoire...), archivage des données, saisie des données sur la POPP Breizh et le traitement de celles-ci, étape particulièrement chronophage. A titre d'exemple, les premières reconductions de l'OPP incendie ont été saisies sur la plateforme afin de se familiariser avec son fonctionnement. Le temps de saisie pour trois photographies d'un même point de vue était de plus ou moins une heure. Le traitement des données quantitatives pour les 39 points de l'OPNP analysés a pris plusieurs jours, l'analyse qualitative (dessins sur photo, récit de vie, retranscription et mise en forme) représente quant à elle un peu moins d'une semaine de travail pour un seul point de vue. Enfin, pour que l'outil soit optimisé à son maximum, il faut le valoriser. Si son utilisation dans les politiques publiques (illustration de rapport, support de discussion, moyen d'évaluation pour la charte) finira par se faire de manière automatique par chaque chargé de mission, il faut toutefois accompagner l'appropriation de l'outil dans les projets menés sur le territoire. La valorisation à destination du grand public est, elle aussi, un projet qui nécessite du temps de mise en place et qui doit perdurer dans la durée avec un renouvellement des moyens de sensibilisation.

Lors de la réunion avec les partenaires locaux, il a été soulevé que le plus gros frein rencontré dans le déploiement et la gestion de l'outil OPP sur le territoire du Parc était le manque de moyens (humains et financiers) alloués aux OPP, laissant des projets en suspens, en attente d'une nouvelle dynamique (comme c'est le cas par exemple de l'OPP de la DREAL). La nécessité de l'instauration d'une dynamique territoriale afin de partager connaissances, moyens, gestion, est la conclusion principale de ce temps d'échange. Un avis partagé par les chargés de mission du Parc qui ont aussi suggéré, dans le questionnaire et lors de la réunion, de renforcer le lien avec les partenaires locaux pour optimiser la couverture territoriale et thématique.

Ainsi, pour mener à bien le projet d'outil OPP sur le territoire du Parc et mettre en application les pistes d'évolutions proposées précédemment, il faudrait instaurer un comité de pilotage qui se réunirait *a minima* une fois par an pour partager retours d'expérience, besoins, conclusions d'analyse... L'instauration de cette dynamique locale permettrait de se répartir le territoire, les dynamiques, les analyses, les valorisations. Pour coordonner cette dynamique,



il a été suggéré lors de la réunion partenaire de co-engager un ou une chargée de mission pour gérer et animer l'outil OPP à l'échelle du territoire. La saisie des données sur la POPP Breizh pourrait aussi être à la charge de cette personne afin d'avoir des données homogènes avec le même niveau de précision sur le territoire.

Il serait aussi intéressant de développer le côté participatif de l'outil. Que ce soit dans la collecte d'images anciennes, dans la reconstitution de photo, dans l'analyse... au-delà de faire parler l'outil et de sensibiliser les populations à son utilité, impliquer les citoyens permettrait d'exploiter une grande majorité de perception des paysages, chacun en ayant sa propre sensibilité, ainsi que laisser place à l'imprévu dans les observations futures. En effet, les points de vue choisis par un paysagiste, un artiste, un chargé de mission biodiversité... seront imprégnés du regard professionnel et des attentes portées sur ce qu'on veut y suivre, de la dynamique paysagère à observer... un regard dénué d'attente professionnel permettra peut-être de suivre des dynamiques futures auxquelles nous n'avons pas pensé.

## 2. Une place à prendre pour développer une méthode d'analyse des OPP, absente à l'échelle nationale

Enfin, nous l'avons déjà vu, il n'existe pas de méthode d'analyse des OPP approuvée et partagée à l'échelle nationale. Cette absence de méthode a poussé certaines structures porteuses d'OPP (nationaux ou locaux) à développer leur propre méthode d'analyse, qu'elle soit quantitative ou qualitative. Nous pouvons citer par exemple pour les observatoires nationaux, le travail réalisé en 2011 par Adrien Coutanceau se basant sur le principe du « jeu des sept erreurs » retranscrit de manière graphique par des aplats de couleur sur les photographies. Une image de synthèse de ses évolutions permet de mettre en valeur les dynamiques visibles sur une série (COUTANCEAU, 2011). Une méthode d'analyse par plan, comme pour un tableau, a été testé sur l'OPP du PNR du Pilat qui a aussi mis en place des gradients d'évolution pour ses thématiques identifiées à la mise en place de l'OPP. Des méthodes qui semblent être satisfaisantes selon Julien Marceau (MTES, 2019, p11). En 2015, la mise en place d'une méthode d'analyse via une base de données a été proposée par Isaline Soller sur l'OPP de la Picardie Maritime (SOLLER, 2015).

D'autres méthodes locales, n'ayant pas fait l'objet de publications (mémoires de fin d'étude, partages en réseau, articles...) existent sûrement dans les autres OPP français. **Il serait intéressant d'initier un travail de recherche sur les méthodes d'analyse des OPP.** Echanger avec les autres porteurs d'OPP sur leur propre méthode, comparer celles-ci avec les avantages et les inconvénients qu'elles offrent, en tester de nouvelles - sans oublier l'analyse participative (comme présentée en partie B.2) -. Tout un protocole à mettre en place afin de présenter à l'échelle nationale une ou des méthodes d'analyse des données des OPP pour optimiser au mieux cet outil qui, à cause de cette lacune, n'a pas encore dévoilé l'entièreté de son potentiel quant à son utilité dans la mise en place, la gestion et l'évaluation des politiques de paysage, ainsi que dans la sensibilisation des citoyens à ces mêmes politiques. Ce sujet de recherche pourrait faire l'objet d'une thèse.

## Conclusion

L'Observatoire Photographique des Paysages est un outil utile à développer pour l'étude et la valorisation des paysages. En effet, il permet de répondre à certaines demandes de la Convention européenne du paysage en terme de connaissances et de valorisations des paysages, ou d'identification et de mise en œuvre de politiques.

Sur le territoire du Parc Naturel Régional d'Armorique, les différents OPP présents (portés par le Parc ou par ses partenaires) ont fait l'objet d'un diagnostic. Ce dernier, par une analyse quantitative, a permis de connaître les dynamiques paysagères observables sur les différentes

séries. Le diagnostic a révélé la dominance des dynamiques suivantes : évolution du bocage, entrée de bourg et signalétique ainsi que l'extension des bâtiments agricoles dans l'OPP du PNRA. L'évolution du patrimoine géologique est aussi fortement représentée grâce à l'OPP de la Réserve Naturelle de la presqu'île de Crozon.

En comparant ces dynamiques à celles identifiées par les documents de connaissances présents sur le territoire, nous avons pu savoir si les OPP étaient représentatifs de l'évolution des paysages du Parc. Les dynamiques liées au développement des infrastructures de production d'énergies, aux pratiques de loisirs, à l'accueil touristiques, à la pollution des espaces maritimes/littoraux/fluviaux, à l'évolution des vergers, au mitage du paysage ainsi que la perte de lisibilité des murets de schistes et des jardins en terrasse sur les bords de l'Aulne, ne sont pas représentées dans les corpus des OPP présents sur le territoire du Parc. A ceci s'ajoute une couverture territoriale hétérogène. Certaines unités paysagères comme les estuaires de la Rade de Brest ne sont pas représentées par des points de vue. Ces manques, quant aux représentations des dynamiques et à la couverture territoriale sont les premières pistes d'évolutions de l'outil OPP. A celles-ci, nous pouvons ajouter les attentes des chargés de mission et des structures partenaires du Parc pour l'avenir de l'outil.

C'est ainsi que différents moyens ont été proposés pour faire évoluer les OPP dans ce sens. Une méthode pour déterminer des nouveaux points de vue permettant de suivre des dynamiques telles que les activités de loisir, la pollution des espaces maritime ou le patrimoine arboré a été testée sur l'unité paysagère des estuaires de la Rade de Brest. Cela permet d'illustrer la façon de compléter un OPP. Une autre méthode, adaptée au suivi des événements exceptionnels a aussi été expérimentée dans le cadre du suivi post incendies de 2022.

Une fois le sujet des photos adapté, il faut analyser les séries pour en tirer les conclusions adéquates qui permettront d'aider à la mise en place de politiques du paysage sur le territoire. L'analyse quantitative, réalisée à partir des données extraites de la POPP Breizh a permis de montrer les limites de cette méthode. Il est important pour l'analyse d'un corpus de croiser différentes méthodes (quantitatives et qualitatives) et de produire une étude plus approfondie pour essayer de comprendre l'origine de ces évolutions. Deux types d'analyses ont été proposés dans ce mémoire. Une visuelle, par le dessin sur photo, et une autre participative, grâce au récit de vie. En l'absence de méthode d'analyse à l'échelle nationale, il serait intéressant d'initier à long terme un travail de recherche en matière d'analyse des corpus des OPP. L'outil pourra ainsi dévoiler l'entièreté de son potentiel en ce qui concerne l'analyse et la valorisation des paysages.

Enfin, le retour des chargés de mission et des partenaires a montré une attente quant au développement de la dimension pédagogique de l'OPP. Sensibiliser les populations aux paysages, à leur valeur et à leurs évolutions est une demande de la CEP. En fonction des objectifs et du public visé, l'OPP pourra être valorisé de diverses manières en impliquant les chargés de mission concernés.

Pour que ces propositions d'évolutions soient les plus efficaces possibles il faut bien accompagner leur mise en place. Cela implique la mise à disposition de moyens (humains et financiers). Pour optimiser ces moyens, le développement d'une dynamique à l'échelle du territoire ainsi que le déploiement de la dimension participative de l'outil seraient appropriés.

La révision de la charte du Parc pourra être l'occasion de s'interroger sur l'avenir souhaité pour l'outil OPP sur le territoire, afin d'orienter les évolutions et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir.

## Bibliographie

- CEMO. 2009. *Les cahiers du CEMO n°1* - Ouessant d'hier et d'aujourd'hui. Evolution des paysages de l'île au cours du 20e siècle. 35 p.
- CCEMO. 2019. *Les cahiers du CEMO n°9* - Les îles d'Iroise d'hier et d'aujourd'hui. Évolution des paysages des îles d'Ouessant, Molène et Sein. 56 p.
- CONSEIL DE L'EUROPE. 2000. *Convention européenne du paysage et documents de référence*. 94p.
- COUTANCEAU Adrien. 2011. *Etude de la complémentarité entre les dynamiques paysagères observées dans les séries photographiques de l'OPNP et les documents de connaissance et de planification*. Mémoire de fin d'étude en ingénierie du territoire, Agrocampus Ouest, Angers, 114 p.
- DAVODEAU Hervé, MONTEBAULT David. 2019. Entre immersion et distanciation. Que nous racontent nos paysages ? In : *Divague*. 2019, n°4, pp. 77-79
- EHRMANN Sabine. 2016. L'histoire muette. Perspectives pour l'Observatoire photographique national du paysage. In : *Projets de paysage* [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/paysage/6547> (consulté le 08 avril 2023)
- FEDERATION DES PARCS NATURELS DE FRANCE. *La vie idéale de l'Observatoire Photographique du Paysage*. Février 2016, 89p.
- GUILLOU-DUBOIS Christine, BREST Jordan. 2022. Incendies. Le feu, vieil ennemi des monts d'Arrée dans le Finistère. In : *Ouest France* [En ligne]. 24 juillet 2022. Disponible sur : <https://www.ouest-france.fr/faits-divers/incendie/incendies-le-feu-vieil-ennemi-des-monts-d-arree-dans-le-finistere-9fca47c4-08dd-11ed-809f-9e7ceb27185e> (consulté le 02 août 2023)
- GUITTET Caroline. 2016. *Pour une meilleure intégration des Observatoires Photographiques du Paysage dans la gouvernance territoriale (exemple de la région Bretagne)*. Thèse de doctorat en Géographie, École doctorale Sciences humaines et sociales, Rennes, 2016, 843 p.
- GUITTET Caroline, LE DÛ-BLAYO Laurence. 2013. Les photographies du paysage : quelles analyses des dynamiques paysagères ? In : *Projets de paysage* [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/paysage/12477> (consulté le 12 avril 2023)
- LE DÛ-BLAYO Laurence. 2012. *Plateforme régionale d'Observatoires Photographiques du Paysage : un projet pilote en Bretagne*. [En ligne]. Disponible sur : [https://www.researchgate.net/publication/278629813\\_Plateforme\\_regionale\\_d'Observatoires\\_Photo-graphiques\\_du\\_Paysage\\_un\\_projet\\_pilote\\_en\\_Bretagne](https://www.researchgate.net/publication/278629813_Plateforme_regionale_d'Observatoires_Photo-graphiques_du_Paysage_un_projet_pilote_en_Bretagne) (consulté le 20 juin 2023)
- MEEDAT. 2008. *Itinéraire photographique : Méthode de l'Observatoire photographique du paysage*. MEEDAT, Paris, 72 p.
- MEDDE. Décembre 2015. *Observatoires photographiques du paysage « locaux ». Recensement et typologie*. [En ligne] Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/Rapport%20%E2%80%93%20Observatoires%20photographiques%20du%20paysage%20%C2%AB%C2%A0locaux%C2%A0%C2%BB%20C%20recensement%20et%20typologie.pdf> (consulté le 13 juillet 2023)

MTES. 9 juillet 2019. *Journée des paysages. Consacrée aux Observatoires photographiques du Paysage*. 52 p.

MOCQUET Frédérique. 2016. L'Observatoire photographique national du paysage : archive rétrospective et prospective des territoires. In : *Livraisons de l'histoire de l'architecture* [En ligne]. Disponible sur : <http://journals.openedition.org/lha/589> (consulté le 07 mars 2023)

PARC NATUREL REGIONAL D'ARMORIQUE. *Charte 1997-2007 Bilan d'action*. 189 p.

PICARD Liam. 2019. *Etude de la relation entre la prospective territoriale et l'outil « Observatoire Photographique du Paysage » à travers les évolutions et l'exemple de la mise en place de l'Observatoire Photographique du Paysage du Pays du Vignoble Nantais*. Mémoire de fin d'étude en ingénierie du paysage Projet de paysage, du Site au Territoire, Agrocampus Ouest, Angers, 65 p.

RAYMOND Richard. 2009. *Les dynamiques paysagères : Retour d'expériences et réflexions – Atelier transfrontalier franco-anglais : 27 au 29 mai 2008*. MEEDDM – LADYSS, Paris, 63 p.

REMY Claude. 2018. Des cendres à la vie. Retour de la biodiversité après un incendie de forêt en montagne. In : *Le courrier de la nature*. Janvier-février 2018, n°308, pp. 35-40

SOLLER Isaline. 2015. *Quelle analyse des dynamiques paysagères présentes dans le fonds photographique d'un Observatoire Photographique du Paysage ? Le cas de la Picardie Maritime*. Mémoire de fin d'étude en ingénierie du territoire, Agrocampus Ouest, Angers, 86 p.

## Sitographie

[1] Tabarly Sylviane. Le paysage dans tous ses états, Le paysage et la loi en France et en Europe : législations et réglementations, une sélection (2007). In : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/> [en ligne] Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/doc/transv/paysage/PaysageDoc2.htm> (consulté le 03 juillet 2023)

[2] Géoconfluences. Loi Paysage. In : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/> [en ligne] Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/loi-paysage> (consulté le 03 juillet 2023)

[3] Ministère de la Transition Ecologique et Solitaire. Politique du paysage en France. In : <https://www.ecologie.gouv.fr/> [en ligne] Disponible sur : <https://www.ecologie.gouv.fr/politique-des-paysages> (consulté le 3 juillet 2023)

[4] Agence nationale de la cohésion des territoires. La mission photographique de la DATAR. In : <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/> [en ligne] Disponible sur : <https://missionphotodatar.anct.gouv.fr/mission> (consulté le 13 août 2023)

[5] Légifrance. LOI n° 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages et modifiant certaines dispositions législatives en matière d'enquêtes publiques. In : <https://www.legifrance.gouv.fr/> [En ligne]. Disponible sur : <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000541949> (consulté le 03 juillet 2023)

[6] Parcs naturels régionaux de France. Qu'est-ce qu'un Parc naturel régional ? Définition. In : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/> [en ligne] Disponible sur : <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/les-parcs/comprendre-les-parcs/quest-ce-quun-parc-naturel-regional-definition> (consulté le 19 août 2023)

[7] POPP Breizh. A propos. In : <https://popp-breizh.fr/public/popp> [en ligne] Disponible sur : <https://popp-breizh.fr/show/apropos> (consulté le 20 juin 2023)

[8] Observatoire de l'environnement en Bretagne. Suivi des dynamiques paysagères en Bretagne. In : <https://bretagne-environnement.fr/> [en ligne] Disponible sur : <https://bretagne-environnement.fr/suivi-dynamiques-paysageres-bretagne-datavisualisation> (consulté le 18 août 2023)

## Liste des figures

Figure 1. Schéma des objectifs d'un OPP (Clémence de La Messelière, Lise Vauvert (PNRA)).....	4
Figure 2. Structures porteuses d'OPP en France (étude sur 115 OPP) (Clémence de La Messelière (PNRA)).....	6
Figure 3. Eléments déclencheurs d'un OPP (sur 57 OPP) (Clémence de La Messelière (PNRA)).....	7
Figure 4. Année de création des OPP en fonction de la méthode (sur 115 OPP) (Clémence de La Messelière (PNRA)).....	7
Figure 5. Situation du PNRA en France (Clémence de La Messelière (PNRA), PNRA, IGN BD TOPO) .....	9
Figure 6. Communes du PNRA par année d'adhésion (Clémence de La Messelière (PNRA), PNRA, IGN BD TOPO) .....	9
Figure 7. Les différentes Unités paysagères du PNRA avec, de gauche à droite et de haut en bas, les monts d'Arrée, l'île de Sein, Châteaulin, la forêt d'Huelgoat, la presqu'île de Crozon, la vallée de l'Aulne et la rade de Brest (Lise Vauvert, Clémence de La Messelière (pour la photo de la rade de Brest) (PNRA)) .....	9
Figure 8. Répartition des points de vue de l'OPP du PNRA (Clémence de La Messelière (PNRA), PNRA, IGN BD TOPO) .....	11
Figure 9. Répartition des points de vue des OPP sur le territoire du PNRA en fonction des structures porteuses (Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh, IGN BD TOPO)...	13
Figure 10. Nuage de mot réalisé à partir des définitions de l'OPP données par les chargés de mission du PNRA (Clémence de La Messelière (PNRA)).....	14
Figure 11. Thématiques les plus représentées dans l'OPP du PNRA (Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh).....	15
Figure 12. Extrait du graphique résumant la récurrence des éléments paysagers dans chaque point de vue du PNRA (Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh).....	15
Figure 13. Point de vue n°3 de l'OPP du PNRA, 1997 et 2016 (PNRA, Jean-Christophe Ballot).....	19
Figure 14. Point de vue n°33 de l'OPP du PNRA, 2000 et 2009 (PNRA, Jean-Christophe Ballot).....	19
Figure 15. Extrait des Cahiers du CEMO n°9 (Centre d'Etude du Milieu d'Ouessant).....	20
Figure 16. Particularités de la rade de Brest à suivre dans un OPP (Clémence de La Messelière (PNRA)).....	27
Figure 17. Premiers points de vue identifiés sur l'unité paysagère de la rade de Brest à suivre avec l'outil OPP (Clémence de La Messelière (PNRA), PNRA, IGN BD TOPO).....	29
Figure 18. Répartition des points de vue de l'OPPi (Clémence de La Messelière (PNRA), PNRA, IGN BD TOPO).....	31

Figure 19. Point de vue 11 de l'OPPi à la frontière de la zone incendiée (Lise Vauvert (PNRA))... ..	31
Figure 20. Point de vue 8 de l'OPPi montrant les talus de pierre (Lise Vauvert (PNRA)).....	31
Figure 21. Dessins sur photos, point n°17 en 1997 (à gauche) et 2016 (à droite) (PNRA Jean-Christophe Ballot, Clémence de La Messelière).....	34
Figure 22. Résumé des évolutions observées sur les 5 reconductions du point de vue 17 (PNRA Jean-Christophe Ballot, Clémence de La Messelière (PNRA)).....	34
Figure 23. Bloc diagramme du point de vue 17 accompagné d'extraits du récit de vie (Clémence de La Messelière (PNRA)).....	36
Figure 24. Point de vue n°41 de l'OPP du PNRA 2000, 2005 et 2016 (PNRA Jean-Christophe Ballot).....	38
Figure 25. Point de vue n°32 de l'OPP du PNRA 2000, 2005 et 2016 (PNRA Jean-Christophe Ballot).....	38

## Liste des tableaux

Tableau 1. Nombre de points de vue par unité paysagères du PNRA (Clémence de La Messelière (PNRA)).....	11
Tableau 2. Tableau résumé des OPP présent sur le territoire du PNRA (Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh, Réunion partenaire 23/06/2023).....	13
Tableau 3. Nombre de points de vue évoluant ou restant stable dans l'OPP du PNRA (Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh).....	16
Tableau 4. Nombre de points par type d'évolution dans l'OPP du PNRA (Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh).....	16
Tableau 5. Nombre de points par type d'évolution dans les OPP présent sur le territoire du PNRA analysés (Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh).....	17
Tableau 6. Types d'évolution par éléments paysager dans les OPP sur le territoire du PNRA analysés (Clémence de La Messelière (PNRA), POPP Breizh).....	18
Tableau 7. Résumé des points de vue analysés pour le suivi des dynamiques du PNRA (Clémence de La Messelière (PNRA)).....	22
Tableau 8. Dynamiques paysagères du PNRA représentées dans les séries des OPP présents sur le territoire (Clémence de La Messelière (PNRA)).....	22
Tableau 9. Analyse AFOM de l'outil OPP sur le territoire du PNRA (Clémence de La Messelière (PNRA)).....	25



## Annexe 1 – Inventaire des OPP français

	OPP	Structure porteuse	Structure porteuse	Méthode	Itinéraire OPNP	Année de création	Dernière reconduction connue	Nb pts de vue corpus 1aire	Nb pts de vue corpus 2aire	Pas de temps	Élément déclencheur	Couleur/N&B	Reconduction images d'archives	Ensemble des points de vue visibles facilement
1	PNRA	PNR		Nationale	Oui	1997	2016	41		Irrégulier		N&B	Non	Oui
2	Golfe du Morbihan	PNR		Locale		2004	2019	70		Adapté	Exposition	Couleur	Non	Oui
3	La Réunion	DEAL		Nationale	Oui	2003	2015	55	55			N&B		Oui
4	Guyanne	DEAL		Nationale	Non	2020	2022	322		Adapté	Atlas des Paysages	Couleur	Oui	
5	Martinique	DEAL		Nationale	Non	2007	2011	580			Ouragan Dean	Couleur	Non	
6	Guadeloupe	DEAL		Nationale	Non	2016	2021	125		Adapté	Connaissances des dynamiques	Couleur	Oui	
7	Corse	DREAL				2002	2022	49		Irrégulier		Couleur	Oui	Oui
8	Deux-Caps Blanc-Nez Gris-Nez	GSF		Hybride		2011	2023	230		Irrégulier	Candidature GSF	Couleur	Non	

9	Caps et Marais d'Opale	PNR		Locale		2006	2018	118		Irrégulier	Constat de l'évolution rapides des paysages			
10	Nord-Pas-de-Calais	ENR		Nationale	Oui	1993		49				Couleur		Oui
11	Scarpe-Escaut	PNR		Nationale	Non	2009	2014	60		Irrégulier	Diagnostic paysager transfrontalier	Couleur		
12	Picardie Maritime/Grand Site de la Baie de Somme	DREAL		Nationale	Oui	2002	2022	40		Régulier		Couleur	Oui	Oui
13	Montagne de Reims	PNR		Locale		2012	2016	50			Candidature UNESCO	Couleur		Oui
14	Friches industrielles, minières et militaires de Lorraine	EPCI		Nationale	Oui	1997		42			Exposition	N&B puis Couleur	Oui	Oui
15	Vosges du Nord	PNR		Nationale	Oui	1997	2016	40	160	Adapté		N&B puis Couleur		Oui
16	Pays Bruche Mossig Piémont	ComCom		Nationale	Non	2007	2012	45		Régulier		N&B		Oui
17	Forêt d'Orient	PNR		Nationale	Oui	1997	2016	40	61	Irrégulier		N&B/Couleur		Oui
18	Territoire de Belfort	Autre				2007	2015	180		Irrégulier		Couleur	Oui	Oui

19	Ballons des Vosges	PNR		Hybride		2007	2015	100		Irrégulier	Appui à la politique de gestion + demandes locales	Couleur	Oui	
20	Terre de Granite	ComCom		Hybride		2011		32			Plan de paysage			
21	Haute-Moselotte	ComCom		Hybride		2007	2011	30		Irrégulier	Plan de paysage		Oui	
22	Morvan	PNR		Locale		2000	2016	220		Irrégulier	Atlas des paysages	Couleur		
23	Grand Site de Bibracte-Mont-Beuvray	EPCC		Hybride		2005		40			Candidature GSF		Oui	
24	Grand Site de Solutré Pouilly Vergisson	Département		Hybride		2011	2015	40	60		Candidature GSF		Oui	
25	Exploitation Pierre et Rémi Janin	Autre		Locale		2005	2015	20		Adapté	Travail de Fin d'étude		Oui	Non
26	Pilat	PNR		Nationale	Oui	1994	2014	40		Régulier		Couleur		Oui
27	Pays Voironnais	ComCom		Nationale	Non	2016	2018	71		Irrégulier		Couleur		Oui
28	Haute-Savoie	CAUE		Hybride		2012	2022	91		Irrégulier		Couleur		Oui
29	Hôpital de Chambéry	Autre		Nationale	Non	2011	2018	19		Irrégulier		N&B/Couleur		Oui

30	Savoie	CAUE		Hybride		2007	2018	24		Irrégulier	évolution de la mémoire des lieux, observation de changement	Couleur	Oui	Oui
31	Vanoise	PN		Hybride		2005	2022	120		Irrégulier		Couleur	Oui	Oui
32	Vallée de la Clarée et Vallée étroite	GSF		Nationale	Non	2009		30		Régulier			Oui	
33	Forêt de Saoû	GSF		Nationale	Non	2011		40	60					
34	Valence	Agglo		Nationale	Oui	1992		34	44		travaux de la ligne TGV et A6			Oui
35	Mont d'Ardèche	PNR		Nationale	Non	2005	2020	60				Couleur	Oui	Non
36	Gorges de l'Ardèche	GSF		Hybride		2013		30	30	Adapté	OGS + étude paysagère			
37	Aven d'Ornac	Commune		Nationale	Non	2007				Régulier			Oui	
38	Vallée des Duyes et de la Bléone	Agglo		Nationale	Oui	1996		43	61	Irrégulier		Couleur		Oui
39	Préalpes d'Azur	PNR		Participative		2015					Plan de paysage		Oui	
40	Presqu'île de Giens et	Commune	Métropole	Nationale	Non	2018		29		Régulier	Démarche GSF			

	Salins d'Hyères													
41	GR2013			Participative		2012		100		Régulier		Couleur		Oui
42	Littoral vu depuis la mer	DREAL	ARBE	Nationale	Non	2014	2015	151				Couleur		
43	Plateau de l'Arbois	DREAL		Nationale	Oui	1992	2016	35		Régulier		N&B		Oui
44	Mont Ventoux	DREAL		Hybride		1997	2020	60					Oui	Oui
45	Sainte-Victoire	GSF		Hybride		2005		35		Régulier	Candidature GSF		Oui	
46	Lubéron	PNR		Locale		2001	2021	60		Irrégulier	Charte	Couleur	Oui	Oui
47	PACA	Région	CAUE	Hybride		2020		50				Couleur	Oui	
48	Alpilles	PNR		Nationale	Non	2011	2017	50		Irrégulier		Couleur	Oui	Oui
49	Camargue	PNR		Locale		2008	2017	51		Régulier			Oui	Oui
50	Camargue gardoise	GSF		Nationale	Non	2018		91			Candidature GSF			
51	Pont du Gard	EPCC		Nationale	Non	1998	2015	121		Régulier	Projet d'aménagement et de protection du site			
52	Gorges du Gardon	GSF		Locale		2006	2018	74		Régulier				
53	Hérault	CAUE		Nationale	Oui	1992	2022	53		Irrégulier		N&B puis Couleur		Oui

54	Cévennes	PN		Locale		2018	2021	29			volonté de suivre les dynamiques d'évolution, partenariat avec OPP entente C&C	Couleur		Oui
55	Grands Causses	PNR		Hybride		2014	2020	87		Régulier	Mutualisation des différentes approches régionales (DREAL)	Couleur		Oui
56	Cirque de Navacelles	GSF	CPIE	Hybride		2007		121		Régulier			Oui	
57	Saint-Guilhem-le-Désert Gorges de l'Hérault	ComCom		Nationale	Non	2010		60	60		Candidature GSF		Oui	
58	Vallée du Salagou – Cirque de Mourèze	GSF		Locale		2020							Oui	
59	Cité de Minerve et Gorges de la Cesse et du Brian	GSF		Hybride		2020								

60	Haut-Languedoc	PNR		Hybride		2013	2015	100	240	Irrégulier	Charte	Couleur		Oui
61	Aude	CAUE		Nationale	Non	2011		120						
62	Narbonnaise en Méditerranée	PNR		Locale		2005	2021	74						Oui
63	Pyrénées catalanes	PNR		Hybride		2010	2019	80		Irrégulier			Oui	Oui
64	Pyrénées ariégeoises	PNR		Locale		2011		36						
65	Confluence Garonne Ariège	Autre				2012	2016						Oui	
66	Chemin de Saint Jacques de Compostelle	Association				2015					Suivi UNSECO			
67	Centre Ouest Aveyron	PETR	CAUE	Hybride		2016	2021	42	84	Régulier	Définir et caractériser les UP			
68	Nord Aveyron	CAUE		Hybride		2015	2021	29	48		Atlas des paysages			
69	Livradois-Forez	PNR		Nationale	Oui	1997	2020	13	81	Irrégulier		N&B puis Couleur		Oui
70	Route nationale 7	Autre		Locale		2007	2019	74		Irrégulier	Elargissement de la RN7 en 2x2 voies			

71	Autoroute A 89	Autre		Locale		2000	2006	79	81	Régulier	Création de l'Autoroute A89			
72	Faille de Limagne	Département		Hybride		2018		100			Labellisation UNESCO			
73	Puy de Dôme	Département		Hybride		2019		164		Adapté	Plan de gestion GSF			
74	Lot et Garonne					2020		93						
75	Landes de Gascogne	PNR		Nationale	Non	2015	2017	63	37	Irrégulier	Charte	Couleur		Non
76	Garonne	Agglo	Unité de recherche	Hybride		2012	2018	37			Plan fleuve			
77	Causses du Quercy	PNR		Participative		2020					Prise de connaissance d'une appli en cours de développement dans une université allemande			
78	Vallée de la Vézère	EPCC		Locale		2020								
79	Collégiens girondins – LGV Tours Bordeaux	Département		Participative		2013					Construction de la LGV Tours - Bordeaux			



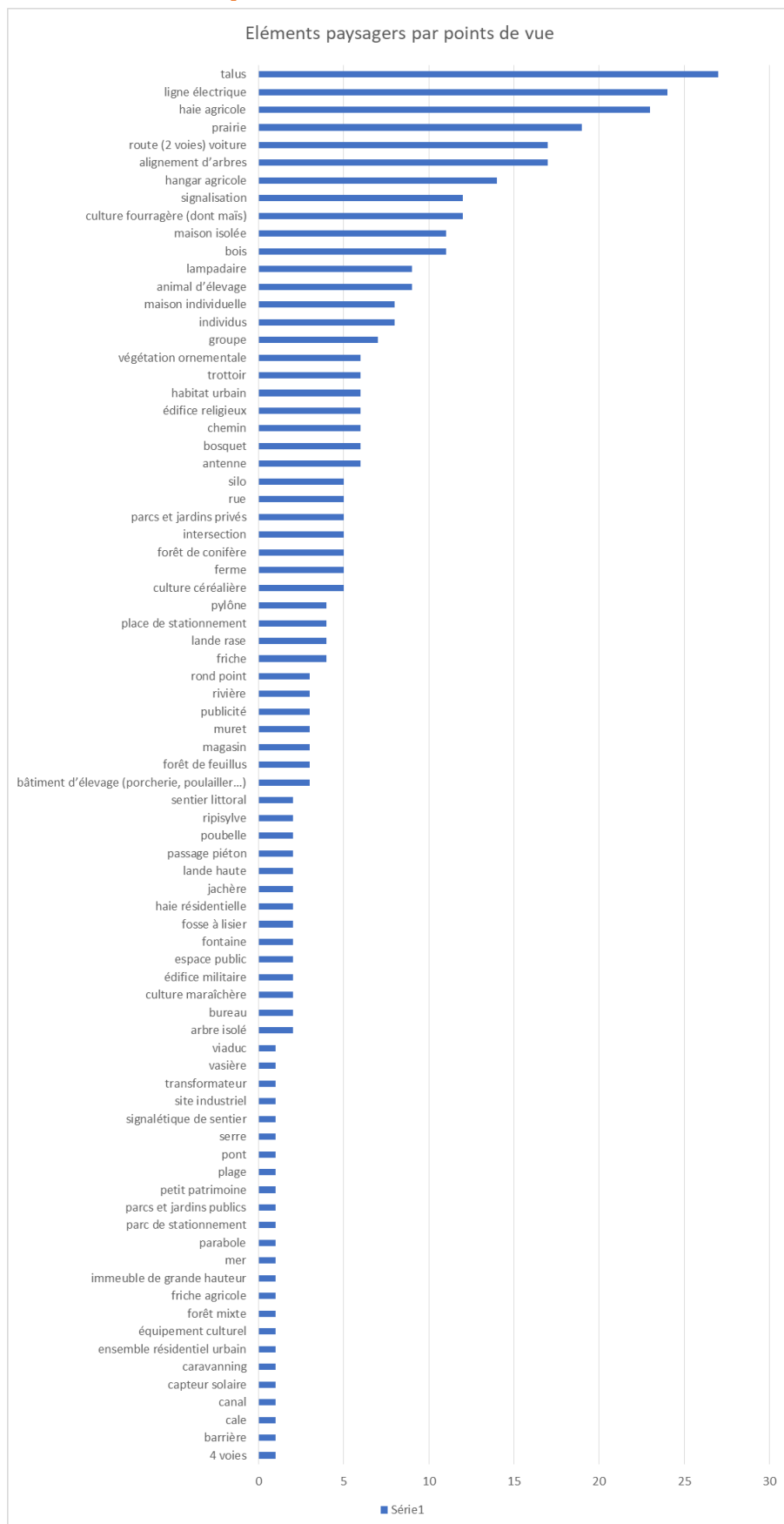
80	Marais des Oiseaux, Ile d'Oléron	Autre		Locale		2013		39						
81	Estuaire de la Charente – Arsenal de Rochefort	Communauté d'agglomération		Nationale	Non	2014		50	200		Tempête Xynthia			
82	Pays Ruffécois des paysages traversés par la LGV	PETR				2011		20	20					
83	CREN Poitou-Charente	CREN		Hybride		1997		549			Inventaire des paysages			
84	Canton de Saint-Benoît-du-Sault	DREAL		Nationale	Oui	1994	2008	53		Irrégulier				Oui
85	La Brenne	PNR		Participative		2010	2021	51	83	Irrégulier	Thèse	Couleur		Oui
86	Tours	Autre				2010								
87	Autoroute A 85	CAUE		Nationale	Non	2005		146			Création de l'autoroute A85			
88	Effets du SCoT sur l'agglomération orléanaise	Communauté d'agglomération		Locale		2011		53			Mise en œuvre du SCOT			

89	Gâtinais français	PNR		Locale		2005		250			Charte			Non
90	Cirque de l'Essonne	Département	CAUE			2015	2019	20			Plan programme			
91	Triangle Vert	CAUE				2015	2018							
92	Haute-Vallée de Chevreuse	PNR		Nationale	Oui	1997	2018	40	60	Irrégulier	Mission application loi paysage	Couleur		Oui
93	Ville de Montreuil	Commune		Nationale	Oui	1997	2020	42		Régulier	Exposition	Couleur		Oui
94	Vexin français	PNR		Locale		2011					Rencontre et échanges avec différents acteurs	Couleur	Oui	Non
95	Hauts-de-Seine	CAUE		Nationale	Oui	1995	2008	41		Irrégulier	Exposition	Couleur		Oui
96	Banlieu de Paris	DRIEE		Nationale	Oui	1970		150				N&B	Oui	Oui
97	Marais du Cotentin et du Bessin	PNR		Locale		2013	2015	33		Irrégulier	Charte et Atlas des paysages	Couleur		Oui
98	Autoroute A28	CAUE						100			Création de l'autoroute A28			
99	LGV Bretagne-Pays de la Loire	Autre		Nationale	Non	2005		83						Oui

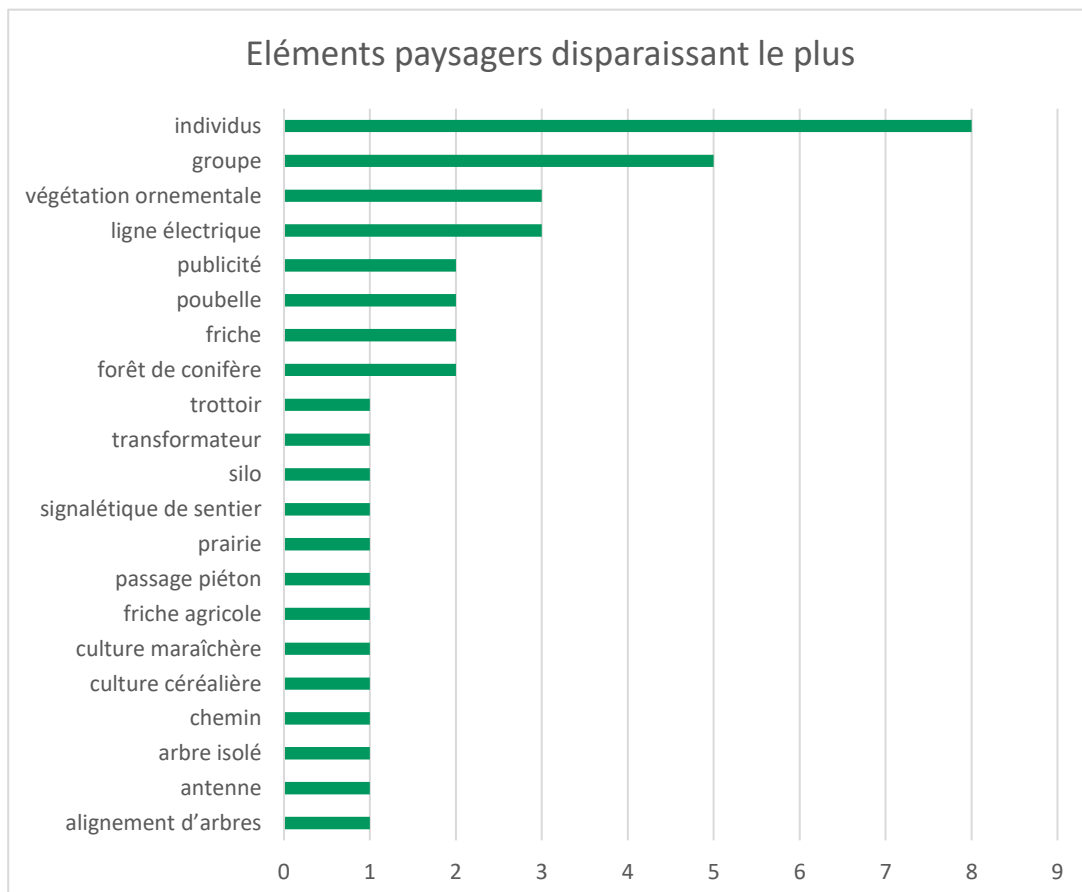
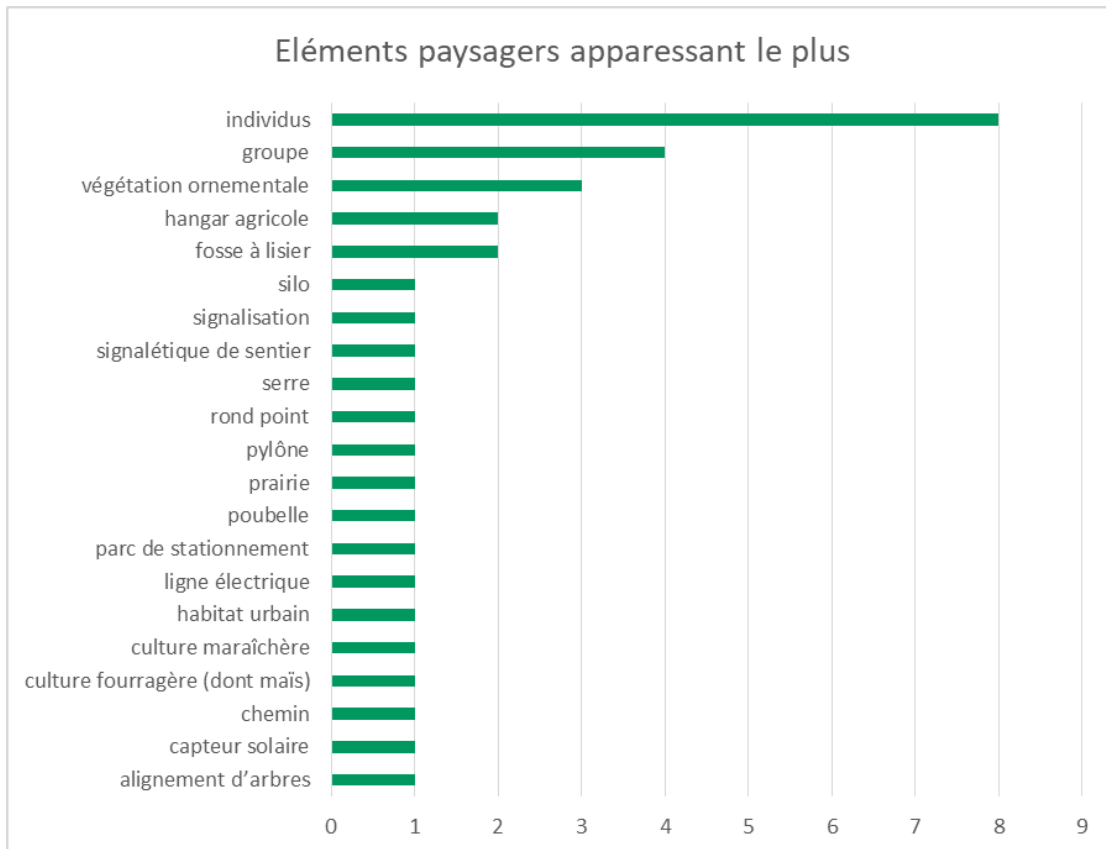
100	Bassin de la Sélun					2013		60			Programme de recherche l'ANR Reppaval.		Oui	
101	Trame verte et bleue en bretagne	DREAL				2020								Oui
102	Pays de Saint-Brieuc	PETR				2012	2016	59			Etude paysagère		Oui	Oui
103	Cap d'Erquy-Cap Fréhel	GSF		Hybride		2017	2019	90	8					Oui
104	Côtes d'Armor	CAUE		Nationale	Oui	1994		42				Couleur		Oui
105	Baie de Saint-Brieuc	RNN	Agglo	Locale		2014	2022	24		Annuel		Couleur	Oui	
106	Massif dunaire de Gâvres Quiberon	GSF		Nationale	Non	2017	2019	49			Candidature GSF			
107	Littoral de Guidel-Ploemeur	Agglo		Locale		2002	2007	49						
108	Ergué-Gaberic	Association		Participative		2014							Oui	Non
109	Finistère	DDTM				2017					Mise à jour de l'inventaire			

											des paysages			
11 0	Eco-Musée de Saint Dégan – Vallée du Loc'h	DDTM		Hybride		2014		40						
11 1	Pointe de Raz en cap Sizun	ComCom		Hybride		1997	2017	70		Adapt é		Couleur	Non	Oui
11 2	Estuaires picards et de la mer d'Opale	PNM				2020		40		Adapt é		Couleur	Non	Oui
11 3	Vallée de la chimie	CAUE		Locale		2018		44				Couleur		Oui
11 4	Queyras	PNR		National e	Non	2019		68				Couleur	Oui	Oui
11 5	Verdon	PNR				2018		60						Oui

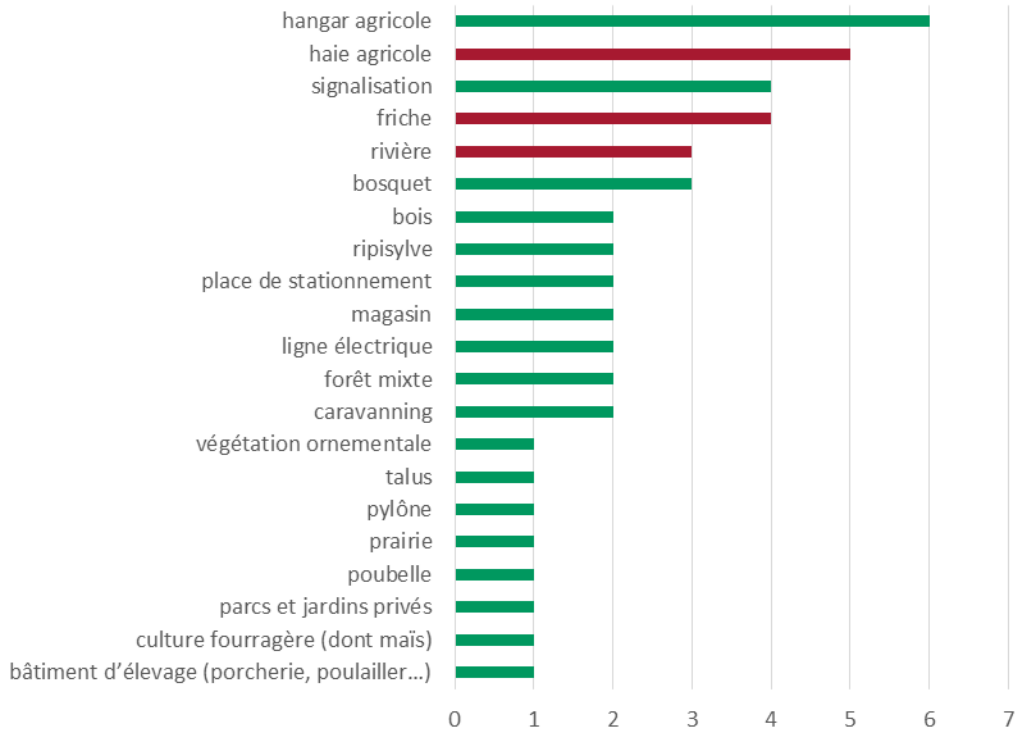
## Annexe 2 – Présence des éléments paysagers du thésaurus de la POPP Breizh dans les points de vue de l'OPP du PNRA



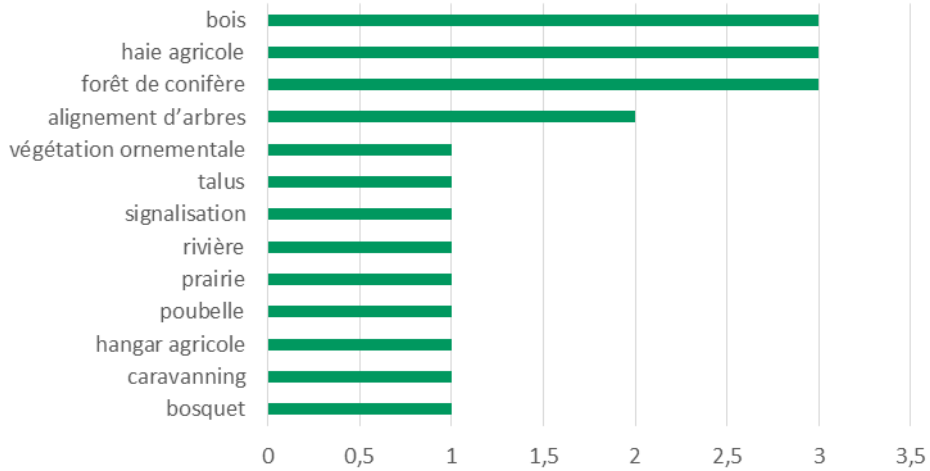
### Annexe 3 – Répartition des éléments paysagers par type d'évolution S

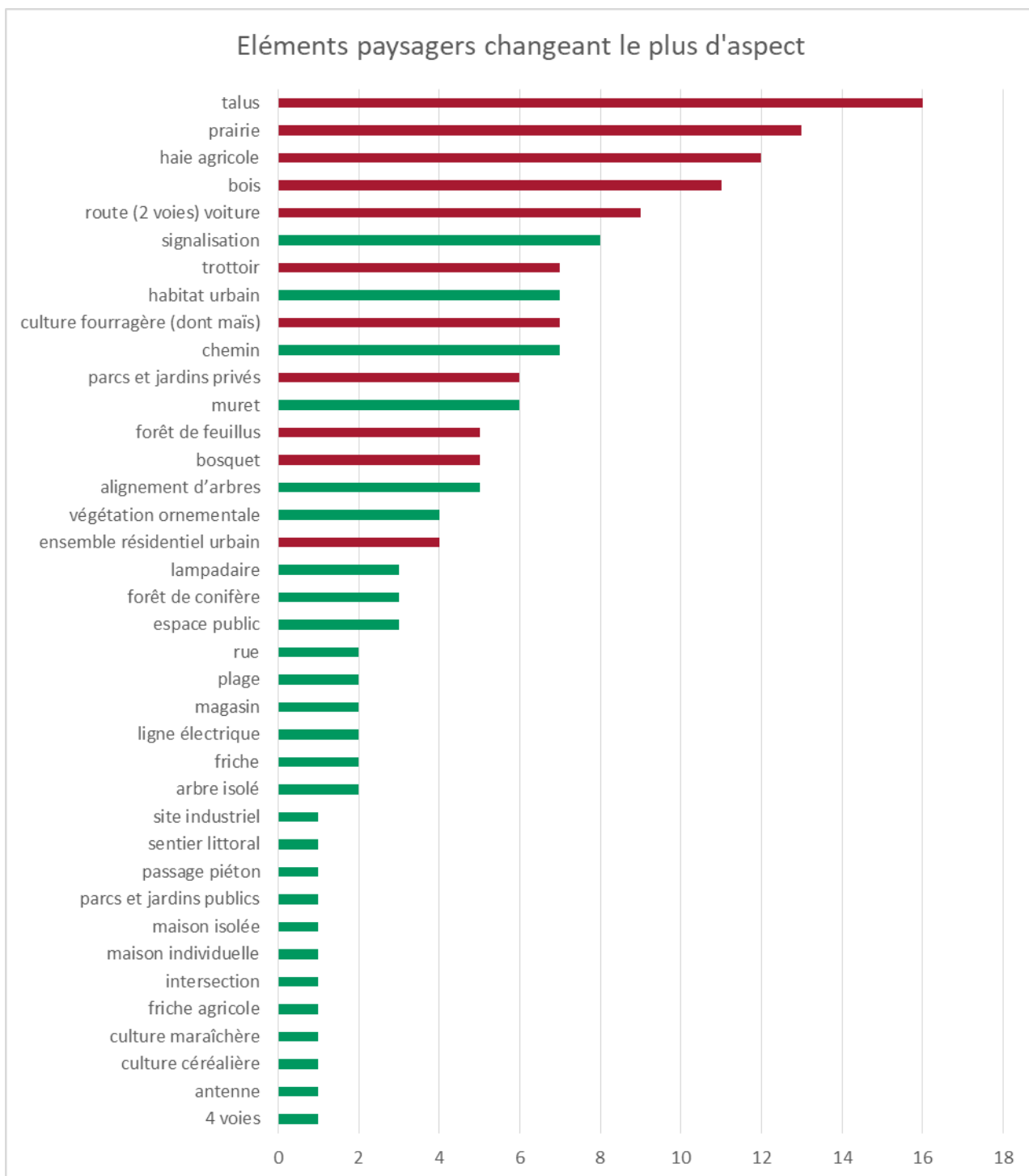


### Éléments paysagers augmentant le plus



### Éléments paysagers diminuant le plus





Les éléments paysagers en rouge sont les éléments qui évoluent sur 3 ou plus des reconstructions d'une série.



## Annexe 4 – Résumé des évolutions par points de vue de l'OPP du PNRA

pt de vue	Thématiques	Nombres d'éléments paysagers renseignés	Stabilité	Apparition	Disparition	Augmentation	Diminution	Changement d'apparenc	Total évolution
N°01 Entrée du bourg (point de vue n°1) - PORT-LAUNAY	Entrée de bourg, entrée de ville	12	10	0	0	0	0	2	2
N°02 Rue Anatole Le Bras (point de vue n°2) - BRASPARTS	Urbanisme, Entrée de bourg, entrée de ville	10	22	3	3	2	0	13	21
N°03 Entrée de Châteaulin par la route de Crozon (point de vue n°3) - CHATEAULIN	Urbanisme, Entrée de bourg, entrée de ville	15	44	1	2	6	1	18	28
N°04 Vue sur les méandres de l'Aulne (point de vue n°4) - CHATEAULIN	Urbanisme, Typologie et évolution du bocage	25	108	2	0	3	2	4	11
N°05 Poulailler industriel dans le bocage (point de vue n°5) - LOPEREC	Typologie et évolution du bocage, Dynamique et pratique agricoles	8	29	1	2	1	1	3	8
N°06 Vue sur un paysage rural (point de vue n°6) - LOQUEFFRET	Urbanisme, Typologie et évolution du bocage	10	31	1	1	1	0	10	13
N°07 Vue sur l'Aulne (point de vue n°7) - POUULLAOUEN	Vallées et bocage, Typologie et évolution du bocage	7	20	0	1	7	1	1	10
N°08 Lieu-dit Le Cosfor (point de vue n°8) - BRENNILIS	Vallées et bocage	7	16	2	1	0	1	10	14
N°09 Vue sur la N165 à partir de la D770 (point de vue n°9) - SAINT-SEGAL	Infrastructures linéaires liées à la mobilité	11	47	0	0	0	0	8	8
N°10 Mont Saint-Michel de Brasparts (point de vue n°10) - BRASPARTS	Impacts des mesures agro-environnementales	10	14	1	3	0	0	2	6
N°11 Abbaye du Relec (point de vue n°11) - PLOUONEUR-MENEZ	Le patrimoine	5	11	0	1	0	0	12	13
N°12 Abbaye du Relec (point de vue n°12) - PLOUONEUR-MENEZ	Le patrimoine	9	23	2	4	0	1	6	13
N°13 Eglise Saint-Yves (point de vue n°13) - PLOUONEUR-MENEZ	Centre-bourg, Le patrimoine, Urbanisme	5	18	2	2	0	0	3	7
N°14 Route de Ty-Névez (point de vue n°14) - HUELGOAT	Typologie et évolution du bocage, Infrastructures linéaires liées à la mobilité	8	26	2	0	1	0	7	10
N°15 Vue depuis la Départementale 130 (point de vue n°15) - SIZUN	Typologie et évolution du bocage	10	42	1	1	0	0	3	5
N°16 Vue depuis la Départementale 887 (point de vue n°16) - TEGRUC-SUR-MER	Typologie et évolution du bocage, Infrastructures linéaires liées à la mobilité	12	53	1	0	1	0	1	3
N°17 Vue sur le hameau de Daoubors (point de vue n°17) - LANDEVENNEC	Urbanisme, Typologie et évolution du bocage	15	59	2	2	1	0	2	7
N°18 Paysage rural (point de vue n°18) - ARGOL	Vallées et bocage	10	38	1	1	0	1	3	6
N°19 La départementale 221 (point de vue n°19) - LOPEREC	Vallées et bocage	9	41	0	0	1	1	2	4
N°20 Vue depuis la Départementale 130 (point de vue n°20) - SIZUN	Typologie et évolution du bocage	9	25	4	1	1	2	5	13
N°21 Méandre de la rivière de l'Aulne (point de vue n°21) - ROSNOEN	Typologie et évolution du bocage	12	60	0	0	0	0	0	0
N°22 Village de Lannilien (point de vue n°22) - CAMARET-SUR-MER	Urbanisme, Le patrimoine	6	17	3	2	0	0	3	8
N°23 Bocage (point de vue n°23) - ROSNOEN	Typologie et évolution du bocage, Exploitation agricole, Dynamique et pratique agricoles	5	20	0	0	1	0	4	5
N°24 La table d'orientation à Ménez-Hom (point de vue n°24) - DINEAULT	Vallées et bocage	3	8	1	0	0	0	2	3
N°25 A la sortie du lieu-dit Lezalain (point de vue n°25) - PLEYBEN	Vallées et bocage	12	53	1	1	0	1	2	5
N°26 Bourg (point de vue n°26) - BRASPARTS	Urbanisme	7	27	1	0	0	0	5	6
N°27 Vue sur le bocage depuis la Départementale 764 (point de vue n°27) - POUULLAOUEN	Vallées et bocage	11	37	1	1	0	0	3	5
N°28 La pointe des espagnols (point de vue n°28) - ROSCANVEL	Urbanisation du littoral	5	15	0	1	0	0	2	3
N°29 Littoral (point de vue n°29) - CAMARET-SUR-MER	Camping caravanning en presqu'île de Crozon	7	10	0	0	7	1	4	12
N°30 Le croisement de la Départementale 785 et 764 (point de vue n°30) - PLOUONEUR-MENEZ	Urbanisme, Infrastructures linéaires liées à la mobilité	7	24	1	1	1	0	0	3
N°31 Le Guennec (point de vue n°31) - LE GUENNEC		11	36	1	3	5	3	6	18
N°32 Vue depuis la Départementale 11 (Point de vue n°32) - COMMANA	Typologie et évolution du bocage	14	44	3	1	0	1	2	7
N°33 Parcelle forestière du Botlan (point de vue n°33) - COMMANA	Typologie et évolution du bocage	8	30	0	0	0	0	1	1
N°34 La lande (point de vue n°34) - SCRIGNAC	Vallées et bocage	7	27	0	0	0	0	1	1
N°35 Entrée de Plouneour-Ménez (point de vue n°35) - PLOUONEUR-MENEZ	Urbanisme, Renouveau urbain, Entrée de bourg, entrée de ville	14	30	2	4	2	0	8	16
N°36 Entrée de Sizun (point de vue n°36) - SIZUN	Urbanisme, Entrée de bourg, entrée de ville	13	49	0	0	0	0	3	3
N°39 Rue de Quimper (point de vue n°39) - PONT-DE-BUIS	Urbanisme	12	38	1	3	0	1	3	8
N°40 Paysage agricole (point de vue n°40) - PLOUDIRY	Vallées et bocage	14	50	1	0	2	0	0	3
N°41 Entrée de Pont-de-Buis (point de vue n°41) - PONT-DE-BUIS	Urbanisme, Entrée de bourg, entrée de ville	12	28	3	4	0	0	4	11

## Annexe 5 – Liste des dynamiques paysagères présentes sur le territoire du PNRA, regroupées et reformulées

Origine DP	Dynamiques paysagères	Reformulation DP
CPA	Changement climatique et risque incendie	Dynamiques liées au changement climatique
CPA	Incendies et sécheresse	
Réu PNRA	Evolution de la végétation	
Réu PNRA	Apparition de ravageurs	
Réu PNRA	Evolution des pratiques culturelles	
CPA	Construction du pont de Térenez et interprétation du site	Construction du pont de Térenez et interprétation du site
CPA	Projets de production d'énergie renouvelable	Dynamiques liées au développement des infrastructures de production d'énergies
CPA	Mise en place et projets d'implantation d'éoliennes	
OEB	Développement des énergies renouvelables	
CPA	Apparition ponctuelle de bâtiments à vocation de production d'énergie (méthaniseur)	
OEB	Développement, exploitation de carrières	Dynamiques liées au développement, exploitation, évolution de carrières
CPA	Exploitation de la carrière de Loqueffret	
CPA	Reconquête des anciennes ardoisières par la végétation	
OEB	Dynamique de boisement	Dynamiques liées aux espaces boisés (plantation, exploitation...)
OEB	Exploitation de conifères en enrésinement	
CPA	Exploitation des boisements sur le bord de l'Aulne	
CPA	Exploitation de boisements de résineux entraînant la redécouverte de points de vue remarquables sur les paysages de landes et unités voisines (Rade de Brest, Drennec). Ces points de vue participent à la perception et la compréhension de la topographie du secteur.	
CPA	Plantations de résineux	
CPA	Coupes et exploitation de boisements	
CPA	Coupes et exploitations de boisements de petites tailles au sein du maillage bocager	
CPA	Exploitations de boisements au sein des paysages ouverts de landes	
CPA	Coupes et plantations de conifères dans les paysages ouverts de landes ou au sein du maillage bocager	
CPA	Coupes de boisements au sein de petits massifs existants	
CPA	Coupes de boisements dans les massifs existants	

CPA	Coupes de boisements sur les pentes des vallées ou à proximité des zones humides	
CPA	Coupes de boisements au sein du maillage bocager	
Réu PNRA	Aménagements forestiers (parefeu)	
Réu PNRA	RTE gestion des bandes sous les lignes haute tension	
CPA	Requalification des espaces publics dans les bourgs	Dynamiques de requalification/réappropriation des espaces publics dans les bourgs villages par les collectivités
CPA	Réappropriation d'espaces communs par la collectivité	
CPA	Augmentation de la capacité d'accueil touristique	Dynamiques liées à l'accueil touristique
OEB	Pression immobilière liée à l'attractivité touristique	
OEB	Développement des campings et de résidences touristiques	
OEB	Dynamique des flux saisonniers	
CPA	Accueil du public et gestion de la fréquentation (projet, travaux)	
CPA	Disparition du patrimoine bâti, témoins de l'histoire et des pratiques sur les îles : moulins, lavoirs, murets en pierres sèches...	Dynamiques liées au patrimoine bâti
OEB	Patrimoine archéologique historique et/ou culturel	
CPA	Dégradation du patrimoine bâti et d'anciens bâtiments d'élevage	
CPA	Dégradation du petit patrimoine bâti : fours à pains, fournil, poêles à crêpes...	
CPA	Dégradation et disparition du petit patrimoine et du patrimoine bâti	
CPA	Dégradation du patrimoine bâti et disparition de formes d'habitats spécifiques (disparition de certains hameaux)	
Réu PNRA	Evolution du patrimoine bâti lié à l'eau (écluse, pont, moulin)	
OEB	Dynamique liée aux activités maritimes (navigation, conchyloculture...)	Dynamiques liées aux activités maritimes (navigation, conchyloculture...)
CPA	Des activités en lien avec la mer menacées par les épisodes de pollution	
Réu PNRA	Activité saisonnière	
Réu PNRA	Fréquentation des ports (enlèvement d'épave)	
CPA	bâtiments agricoles	Dynamiques liées aux bâtis agricole
CPA	extension et/ou constructions de nouveaux bâtiments agricoles	
CPA	Développement de certaines exploitations agricoles	
CPA	Des bâtiments agricoles abandonnés (friches)	

OEB	Développement du paysage agroindustriel (silo, usine, mono-site agroindustriel)	
CPA	Présence de friches industrielles ou agricoles	
CPA	Construction de bâtiments d'exploitations	
CPA	Nouvelles constructions : maisons individuelles dans le bourg de Huelgoat et bâtiments agricoles	
CPA	Construction ou agrandissement de bâtiments agricoles et abandon de bâtiments (friches)	
OEB	Développement des pratiques de loisirs	Dynamiques liées aux pratiques de loisirs
CPA	Développement des activités de plaisance	
Réu PNRA	Activité saisonnière	
CPA	- zone d'activités (cf. entrée de tal ar groas)	Dynamiques liées aux zones d'activités économiques et industrielles
CPA	- développement de zone d'activités en entrée de bourg ou en bord de RD	
CPA	Développement de la zone d'activités	
OEB	Développement des zones d'activités économiques et industrielles	
Réu PNRA	Zone industrielle	
CPA	Questionnements récurrents sur le maintien des commerces et services dans les bourgs	Dynamisme des centres-bourgs
OEB	Déprise des centres bourg, démographiques et commerciaux	
CPA	Des projets de revitalisation de centre bourg en cours (réflexion espace public, activités...)	
CPA	Mise en valeur des centres et entrées de bourgs (projets d'aménagement d'espaces publics) : Port Launay, Saint Coultiz.	
CPA	Développement et animation d'un lieu culturel au sein d'un village (exemple du Run ar puns)	
CPA	Bourg et villages dynamiques : reprise restaurant, épicerie paysanne, animations culturelles...	
CPA	Initiatives et dynamisme locale : Café associatif, animations culturelles...	
CPA	Nombreux projets dans les communes de revalorisation de centre bourg (maintien de commerces, réhabilitation, réaménagement d'espace public...)	
CPA	Travail de la commune de Huelgoat sur la revitalisation de son centre bourg (bâti, activités, espace public...)	
Réu PNRA	Arts dans les villages	
CPA	Enfrichement et banalisation des paysages intérieurs de l'île	Dynamiques liées à l'enfrichement (banalisation et fermeture/ouverture des paysages)
CPA	Enfrichement : disparition des structures agraires et fermeture des paysages	

CPA	Enfrichement : fermeture des fonds de vallées, perte de lisibilité de la structure bocagère (maillage dense et laniéré)	
CPA	Fermeture des fonds de vallées au sud sur le littoral et perte de lisibilité du bocage	
CPA	Enfrichement des zones humides en fond de vallons	
CPA	Poursuite de l'enfrichement des fonds de vallées ou des rives de la ria	
CPA	Enfrichement VS maintien du pâturage sur le site	
CPA	Poursuite de la fermeture des fonds de vallées (plantations sur les pentes, enfrichement)	
CPA	Enfrichement et plantations sur les pentes des vallées	
CPA	Poursuite de l'enfrichement des fonds de vallées humides et fermeture des paysages	
CPA	Poursuite de l'enfrichement dans les zones humides	
CPA	Plantation et fermeture du paysage à proximité de zones habitées	
CPA	Réouverture d'espace (lande)	
Réu PNRA	Accessibilité des rives	
OEB	Aménagement des cours d'eau / transformation du réseau hydrographique	Dynamiques liées à l'évolution des espaces fluviaux (aménagement, ouvrage/bâti, transformation du réseau hydrographique, risque de submersion, inondation...)
OEB	Présence d'ouvrage liés à l'eau	
Réu PNRA	Inondation	
Réu PNRA	Variation saisonnière du niveau de l'eau	
Réu PNRA	Suivi des prairies inondées	
Réu PNRA	Accessibilité des rives	
Réu PNRA	Eutrophisation des zones humides (témoin = flore)	
OEB	Transformation des espaces littoraux (ria, trait de côte, herbiers...)	Dynamiques liées à l'évolution des espaces littoraux (ria, trait de côte, herbiers, risque de submersion, inondation...)
CPA	Exposition au risque de submersion: digue, bâti, quai, route, patrimoine lié à l'extraction...	
CPA	Exposition au risque de submersion : digue de Rozan...	
CPA	Exposition au risque de submersion et évolution du sillon du loc'h	
OEB	Dynamique patrimoniale et de protection du paysage côtier	
CPA	Risques liés au changement climatique : évolution du trait de côte , érosion et éboulement sur sentier côtier, risques de submersion et inondation	

CPA	Risque d'inondation autour de l'Aulne	
Réu PNRA	Plantes invasives (Algues vertes)	
Réu PNRA	Aménagements de mise en défenses	
Réu PNRA		
CPA	Nouvelles constructions et modification des interfaces bâti/non bâti	Dynamiques liées à l'évolution des formes urbaines
OEB	Développement urbain le long des axes routiers	
OEB	Evolution des formes urbaines	
CPA	Extensions des surfaces urbanisées	
CPA	constructions de maisons individuelles au sein des extensions existantes ou dans les villages	
CPA	Perte de lisibilité des ensembles bâtis (forme urbaine – verger – parcelles bocagères...)	
CPA	Perte de lisibilité de <b>la forme urbaine et de l'organisation du parcellaire des villages historiques</b> (forme urbaine – verger – parcelles bocagère – courtils...)	
CPA	Poursuite des extensions urbaines	
OEB	Dynamique d'étalement urbain, du pavillonnaire autour des bourgs et/ou hameaux	
CPA	Extensions urbaines et nouvelles constructions	
CPA	Requalification d'entrées de bourgs et d'espaces publics	
CPA	Nouvelles constructions en extension du tissu bâti existant (habitat, activités)	
CPA	Extensions urbaines et consommation de terres agricoles : zones d'activités, habitat	
CPA	Nouvelles constructions sous forme d'éco-lotissements	
CPA	Nouvelles constructions autour des bourgs	
CPA	Constructions au sein des villages	
CPA	Constructions d'habitations (bourg, village) : densification et extension	
CPA	Nouvelles constructions au sein des bourgs et en périphérie	
CPA	Nouvelles constructions : maisons individuelles dans le bourg de Huelgoat et bâtiments agricoles	
CPA	Nouvelles constructions d'habitation au sein des bourgs et des zones d'activités	
CPA	Nouvelles constructions et extensions urbaines (artificialisation de terres agricoles)	
CPA	Développement en auréole autour des bourgs et de certains villages	

Réu PNRA	ZAN	
Réu PNRA	Habitats légers	
Réu PNRA	Place des piétons/de la voiture	
Réu PNRA	Place du végétal (jardin familiaux)	
OEB	Développement des infrastructures de transport	Dynamiques liées à l'évolution des infrastructures de transport
Réu PNRA	Mobilités douces	
CPA	Installation agricole : réouverture de paysage, production locale et valorisation économique	Dynamiques liées à l'évolution des paysages agricoles (rotation, pratiques, déprise)
OEB	Déprise agricole	
OEB	Mutation des exploitations agricoles (avec mutation agricole émergente)	
OEB	Stabilité des paysages agricoles	
Réu PNRA	Evolution des pratiques culturelles	Dynamiques liées à l'évolution des vergers
CPA	Disparition des vergers	
CPA	Disparition de vergers autour des bourgs et villages	
CPA	Disparition des vergers à proximité des villages	
CPA	Valorisation et/ou mise en place de verger par les communes	
CPA	Disparition de verger et initiatives locales pour préserver ce patrimoine (verger conservatoire Lopérec, projet de pré-verger au Nivot...)	
OEB	Préservation des vergers	Dynamiques liées à l'évolution du bocage et du parcellaire agricole
CPA	Déstructuration du maillage <b>bocager</b> dans la partie nord	
OEB	Stabilité du bocage	
OEB	Stabilité des paysages agricoles	
CPA	Déstructuration progressive du bocage sur certains plateaux et dans les pentes contrastant avec un maintien du bocage dense et des arbres isolés	
CPA	Évolution du maillage bocager et de sa fonctionnalité : poursuite <b>des arasements de talus</b>	
CPA	Déstructuration du maillage bocager et standardisation des paysages agricoles	
CPA	Arasement de talus et déstructuration du maillage bocager	
CPA	Poursuite de l'arasement des talus et standardisation des paysages agricoles	
CPA	Quelques arasements de talus constatés	

OEB	Simplification du paysage agricole (moins de haies, agrandissement parcellaire)	
OEB	Diminution des haies bocagères	
CPA	Poursuite des arasements de talus dans les secteurs moins denses	
CPA	Arasement de talus et déstructuration du maillage bocager	
CPA	Déstructuration du maillage bocager : arasement de talus en particulier autour des villages	
CPA	Coupes et exploitations de boisements de petites tailles au sein du maillage bocager	
CPA	Coupes et plantations de conifères dans les paysages ouverts de landes ou au sein du maillage bocager	
CPA	Quelques arasements de talus	
CPA	Arasements de talus et déstructuration du maillage bocager	
CPA	Coupes de boisements de petite taille au sein du maillage bocager	
CPA	Arasements de talus et déstructuration du maillage bocager	
CPA	Déstructuration ou arasement de talus	
CPA	Arasements et déstructuration du maillage bocager	
CPA	Coupes de boisements au sein du maillage bocager	
CPA	Arasements de talus et perte de fonctionnalité du maillage bocager	
CPA	Surfréquentation de certains espaces naturels entraînant leur dégradation	Dynamiques liées à l'impact et gestion des fréquentations en milieu naturel
CPA	Dégradations liées à la surfréquentation des espaces naturels côtiers (lande rase, milieu dunaire...)	
CPA	Mise en place d'aménagements pour maîtriser l'impact de la fréquentation sur le milieu naturel (stationnement camping car, fermeture de sentier...)	
CPA	Gestion de la fréquentation : multiplication des cheminements, impact sur les milieux naturels et impact paysager des zones de stationnement	
CPA	Accueil du public et gestion de la fréquentation (projet, travaux)	
CPA	Surfréquentation de la forêt de Huelgoat : dégradation des milieux, dangerosité de certains sites, problèmes de stationnements...	
Réu PNRA	Prélèvements sauvages (pillage)	



CPA	Construction de maisons individuelles engendrant un mitage et une banalisation du paysage	
CPA	- constructions de maisons individuelles ou de lotissements en périphérie des bourgs rendant diffuses les silhouettes des bourgs et présentant une superposition de formes architecturales	
CPA	Mitage du paysage suite aux nombreuses constructions conduisant à une homogénéisation du paysage le long des axes et une dilution du paysage bâti historique (perte de lisibilité)	Dynamiques liées au mitage du paysage (construction de maisons individuelles avec vue)
CPA	Des constructions de maisons sur les hauteurs des vallées boisées du fait de l'attractivité du cadre paysager et de la vue, créent un mitage du paysage	
OEB	Mitage	
CPA	Perte de lisibilité des murets de schistes et des jardins en terrasse sur les bords de l'Aulne (Port Launay)	Perte de lisibilité des murets de schistes et des jardins en terrasse sur les bords de l'Aulne (Port Launay)
CPA	Des activités en lien avec la mer menacées par <b>les épisodes de pollution</b>	Dynamiques liées à la pollution des espaces maritimes/littoraux/fluviaux
CPA	Poursuite du démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis	Poursuite du démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis

## Annexe 6 – Dynamiques paysagères représentées dans les photos des OPP présents sur le territoire du PNRA

ID UP	Unités paysagères	Dynamiques paysagères	Représentation dans les OPP du PNRA (OPNP & OPPi)	Représentation dans les autres OPP	Représentation sur le territoire
UP1	Les Iles	Dynamiques liées à l'enrichissement (banalisation et fermeture/ouverture des paysages)	NON	OUI	OUI
		Dynamiques liées au patrimoine bâti	NON	OUI	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution des formes urbaines	NON	OUI	OUI
		Dynamiques liées à l'impact et gestion des fréquentations en milieu naturel	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des paysages agricoles (rotation, pratiques, déprise)	NON	OUI	OUI
		Dynamiques liées au développement des infrastructures de production d'énergies	NON	NON	NON
		Dynamiques liées aux espaces boisés (plantation, exploitation...)	NON	NON	NON
		Dynamiques liées aux pratiques de loisirs	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des espaces littoraux (ria, trait de côte, herbiers, risque de submersion, inondation...)	NON	OUI	OUI
UP2	La presqu'île de Crozon	Dynamiques liées à l'évolution des espaces littoraux (ria, trait de côte, herbiers, risque de submersion, inondation...)	NON	Suivi en cours	OUI
		Dynamiques liées à l'enrichissement (banalisation et fermeture/ouverture des paysages)	OUI	NON	OUI

		Dynamiques liées à l'impact et gestion des fréquentations en milieu naturel	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution des formes urbaines	NON	NON	NON
		Dynamiques liées au mitage du paysage (construction de maisons individuelles avec vue)	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'accueil touristique	NON	NON	NON
		Dynamiques liées aux zones d'activités économiques et industrielles	NON	NON	NON
		Dynamiques liées aux bâtis agricole	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution du bocage et du parcellaire agricole	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées au patrimoine bâti	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées aux espaces boisés (plantation, exploitation...)	NON	NON	NON
		Dynamiques liées aux activités maritimes (navigation, conchyiculture...)	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des infrastructures de transport	NON	NON	NON
UP3	Les estuaires de la rade de Brest	Dynamiques liées à l'évolution des espaces littoraux (ria, trait de côte, herbiers, risque de submersion, inondation...)	NON	NON	NON
		Dynamiques liées au mitage du paysage (construction de maisons individuelles avec vue)	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution du bocage et du parcellaire agricole	NON	NON	NON
		Dynamiques liées aux activités maritimes (navigation, conchyiculture...)	NON	OUI	OUI

		Dynamiques liées à la pollution des espaces maritimes/littoraux/fluviaux	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'impact et gestion des fréquentations en milieu naturel	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'enfrichement (banalisation et fermeture/ouverture des paysages)	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des vergers	NON	NON	NON
		Dynamiques liées aux bâtis agricole	NON	NON	NON
		Dynamiques de requalification/réappropriation des espaces publics dans les bourgs par les collectivités	NON	NON	NON
		Dynamiques liées aux pratiques de loisirs	NON	NON	NON
		Dynamiques liées aux zones d'activités économiques et industrielles	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des formes urbaines	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des paysages agricoles (rotation, pratiques, déprise)	NON	NON	NON
UP4	Le Menez Hom	Dynamiques liées à l'impact et gestion des fréquentations en milieu naturel	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'enfrichement (banalisation et fermeture/ouverture des paysages)	NON	NON	NON
		Dynamiques liées au changement climatique et risque incendie	NON	NON	NON
		Dynamiques liées au patrimoine bâti	NON	NON	NON
		Dynamiques liées aux espaces boisés (plantation, exploitation...)	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution du bocage et du parcellaire agricole	NON	suivi en cours	OUI

		Dynamiques liées à l'évolution des formes urbaines	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des paysages agricoles (rotation, pratiques, déprise)	NON	NON	NON
UP5	L'Aulne	Dynamiques liées à l'évolution du bocage et du parcellaire agricole	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'enfrichement (banalisation et fermeture/ouverture des paysages)	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution des formes urbaines	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées au développement des infrastructures de production d'énergies	NON	NON	NON
		Dynamiques liées aux bâtis agricole	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution des vergers	NON	NON	NON
		Dynamiques liées au mitage du paysage (construction de maisons individuelles avec vue)	NON	NON	NON
		Construction du pont de Térénez et interprétation du site	suivi en cours	NON	OUI
		Dynamiques liées aux espaces boisés (plantation, exploitation...)	OUI	NON	OUI
		Dynamiques de requalification/réappropriation des espaces publics dans les bourgs par les collectivités	NON	NON	NON
		Dynamiques liées au patrimoine bâti	NON	OUI	OUI
		Présence de belvédère et/ou panorama	suivi en cours	NON	OUI
		Dynamiques liées aux activités maritimes (navigation, conchyloculture...)	OUI	NON	OUI

		Dynamiques liées à l'évolution des espaces fluviaux (aménagement, ouvrage/bâti, transformation du réseau hydrographique, risque de submersion, inondation...)	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des paysages agricoles (rotation, pratiques, déprise)	OUI	NON	OUI
		Dynamisme des centres-bourgs	OUI	NON	OUI
UP7	Le bassin de Châteaulin	Dynamiques liées à l'évolution du bocage et du parcellaire agricole	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées aux bâtis agricole	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution des formes urbaines	OUI	NON	OUI
		Dynamisme des centres-bourgs	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des vergers	NON	NON	NON
		Dynamiques liées au patrimoine bâti	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'enfrichement (banalisation et fermeture/ouverture des paysages)	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des espaces littoraux (ria, trait de côte, herbiers, risque de submersion, inondation...)	NON	NON	NON
		Perte de lisibilité des murets de schistes et des jardins en terrasse sur les bords de l'Aulne (Port Launay)	NON	NON	NON
		Présence de belvédère et/ou panorama	NON	NON	NON
		Dynamiques liées aux espaces boisés (plantation, exploitation...)	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées aux zones d'activités économiques et industrielles	NON	NON	NON

		Dynamiques liées au mitage du paysage (construction de maisons individuelles avec vue)	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des espaces fluviaux (aménagement, ouvrage/bâti, transformation du réseau hydrographique, risque de submersion, inondation...)	suivi en cours	NON	OUI
		Dynamiques liées au développement des infrastructures de production d'énergies	NON	NON	NON
		Dynamiques liées aux pratiques de loisirs	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des paysages agricoles (rotation, pratiques, déprise)	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution des infrastructures de transport	NON	NON	NON
		Dynamiques liées au développement, exploitation, évolution de carrières	NON	NON	NON
UP8	Les Monts d'Arrée	Dynamiques liées aux espaces boisés (plantation, exploitation...)	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution du bocage et du parcellaire agricole	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées aux bâtis agricole	suivi en cours	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution des vergers	NON	NON	NON
		Dynamiques liées au changement climatique et risque incendie	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution des formes urbaines	OUI	NON	OUI
		Dynamisme des centres-bourgs	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'enrichissement (banalisation et fermeture/ouverture des paysages)	OUI	NON	OUI

		Poursuite du démantèlement de la centrale nucléaire de Brennilis	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées au patrimoine bâti	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées au développement, exploitation, évolution de carrières	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'accueil touristique	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'impact et gestion des fréquentations en milieu naturel	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées aux pratiques de loisirs	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des espaces fluviaux (aménagement, ouvrage/bâti, transformation du réseau hydrographique, risque de submersion, inondation...)	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution des infrastructures de transport	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution des paysages agricoles (rotation, pratiques, déprise)	OUI	NON	OUI
UP9	Les Marches de l'Arrée	Dynamiques liées à l'évolution du bocage et du parcellaire agricole	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées aux bâtis agricole	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées au développement des infrastructures de production d'énergies	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'enfrichement (banalisation et fermeture/ouverture des paysages)	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution des formes urbaines	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées aux espaces boisés (plantation, exploitation...)	OUI	NON	OUI



		Dynamiques de requalification/réappropriation des espaces publics dans les bourgs par les collectivités	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées au patrimoine bâti	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées aux zones d'activités économiques et industrielles	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution des paysages agricoles (rotation, pratiques, déprise)	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution des infrastructures de transport	OUI	NON	OUI
UP10	Le Trégor Morlaisien	Dynamiques liées à l'évolution des formes urbaines	NON	NON	NON
		Dynamiques liées aux bâtis agricole	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution du bocage et du parcellaire agricole	NON	NON	NON
		Dynamiques liées aux espaces boisés (plantation, exploitation...)	NON	OUI	OUI
		Dynamiques liées à l'enfrichement (banalisation et fermeture/ouverture des paysages)	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées au patrimoine bâti	OUI	NON	OUI
		Dynamiques liées à l'évolution des paysages agricoles (rotation, pratiques, déprise)	NON	oui	OUI
		Dynamiques liées aux activités maritimes (navigation, conchyloculture...)	hors parc	hors parc	NON
		Dynamiques liées au développement des infrastructures de production d'énergies	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'accueil touristique	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des vergers	NON	NON	NON

		Dynamiques liées à l'évolution des espaces littoraux (ria, trait de côte, herbiers, risque de submersion, inondation...)	NON	NON	NON
UP11	Les Montagnes Noires	Dynamiques liées aux espaces boisés (plantation, exploitation...)	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution du bocage et du parcellaire agricole	NON	NON	NON
		Dynamiques liées au patrimoine bâti	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des formes urbaines	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des paysages agricoles (rotation, pratiques, déprise)	NON	NON	NON
UP12	La Cuvette du Porzay	Dynamiques liées à l'évolution du bocage et du parcellaire agricole	NON	NON	NON
		Dynamiques liées au mitage du paysage (construction de maisons individuelles avec vue)	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'évolution des paysages agricoles (rotation, pratiques, déprise)	NON	NON	NON
		Dynamiques liées au développement des infrastructures de production d'énergies	NON	NON	NON
		Dynamiques liées à l'accueil touristique	NON	NON	NON

## **Annexe 6 – Compte rendu réunion interne du 14 avril 2023**

### **Compte rendu réunion interne du 14 avril 2023**

#### **Observatoire photographique du paysage (OPP), échange autour de l'outil**

Personnes présentes : Anne-Chloé Garesse, Claire Amil, Clémence de La Messelière, Cloé Provost, Fabrice Manac'h, Katell Guillou, Lise Vauvert, Maëla Peron, Yves-Marie Le Guen

Documents annexe :

- Support de présentation : 2023\_04\_14\_Echange autour de l'outil OPP
- Support de discussion : 2023\_04\_14\_Résultat de l'atelier de réflexion sur les dynamiques à traiter dans l'OPP

A retrouver ici : N:\Clémence Frotier de La Messelière\Partage\Diagnostic OPPs\Réunions\Réu interne 2023\_04\_14

Objectif de la réunion :

- Faire connaître l'outil OPP
- Cerner les besoins et les attentes sur l'outil au sein du PNRA

Au préalable, un questionnaire a été envoyé à une vingtaine de chargés de mission du PNRA afin :

- d'établir le niveau de connaissance
- de sonder l'avis sur l'OPP
- de recueillir des premières pistes d'évolution

16 personnes ont répondu à ce questionnaire. Une partie des réponses sont intégrées au support PowerPoint, les autres ont été analysées pour préparer la réunion.

Ordre du jour :

- I. Présentation du stage et du contexte
- II. Etat des lieux
- III. Expérimentation autour de la thématique des incendies, une adaptation de l'outil aux enjeux du Parc
- IV. Attentes et besoins en interne

**Diapo 3** : L'OPP du PNRA existe depuis 25 ans. Un peu laissé de côté ces dernières années, il y avait une volonté de :

- Actualiser l'outil en fonction des enjeux du Parc
- intégrer l'outil dans la nouvelle charte
- valoriser cette source de données

**Diapo 5** :

Présentation de la définition du ministère où le mot *paysage* n'apparaît pas.

Définition de la Popp Breizh qui souligne la dimension participative bien que tous les OPP ne l'intègrent pas (exemple l'OPP du PNRA = non participatif)

### **Diapo 6 :**

Une nouvelle définition est proposée à partir des mots les plus récurrents dans les réponses à la première question du questionnaire transmis aux chargés de missions « En quelques mots, qu'est-ce qu'est, selon vous, un Observatoire photographique des paysages (OPP) ? ».

**Diapo 12 :** A noter qu'il est recommandé de ne pas avoir trop de points dans un OPP (en moyenne dans les OPP étudiés, 50 points de vue max).

**Diapo 13 :** à partir de la carte présentée, il est relevé :

- une répartition assez hétérogène des points de vue
- une majorité de point de vue sur le secteur des monts d'Arrée
- seulement 3 points sur le littoral, or le PNRA fait partie des PNR qui ont une des plus grandes surface maritime
- certaines unités paysagères ne sont pas représentées (îles d'Iroise et les estuaires de la rade de Brest)

-> ce dernier point peut être expliqué par l'évolution du périmètre du territoire du PNRA depuis la création de l'OPP suite aux différentes révisions de charte

**Diapo 14 :** remarques sur les thématiques traitées :

- « la construction d'un ouvrage d'art » : non représentée sur les photos -> il existe des images datant de 2000 mais non reconduites et ce point de vue ne figure pas dans les 41 points officiels de l'OPP du PNRA.
- « implantation éolienne » : pas de points de vue définis.

-> plusieurs hypothèses : thématique proposée puis abandonnée à la création de l'OPP ? Des points de vue choisis en prévision de futures implantations qui finalement ne se sont pas faites ?

- « Camping caravanning en presqu'île de Crozon » : 1 point de vue sur lequel la thématique n'est pas flagrante.

-> plusieurs hypothèses : problème dû au pas de temps des reconductions ? A la saisonnalité (prise de vue en mai) ? Au choix du site ?

➔ Sites proposés pour cette thématique : plage de Telgruc s/mer, Logonna Daoulas

- « Urbanisme : entrée de bourg, publicité » : les dynamiques de d'urbaine sont absentes.

➔ Exemple d'un site qui a beaucoup évolué : Trez Bellec à Telgruc s/ mer.

Le traitement de données via la plateforme Popp Breizh sera fait dans les prochaines semaines.

**Diapo 15 :** A noter qu'il s'agit de la question à laquelle il y a eu le plus de réponse « sans avis ».

### **Diapo 16 :**

Il existe 19 Observatoires Photographiques Nationaux du Paysage (OPNP)

Contraintes de la méthode citées :

- D'un point de vue de paysagiste, le N&B est assez réducteur pour l'analyse du paysage
- Passage au numérique pour la dernière reconduction pour des raisons budgétaires
- Un coût de reconduction élevé nécessitant des financements.
- Possibilité de changer de technique si les choix sont justifiés en comité de pilotage
  - ➔ Il est révélé qu'il est toujours plus facile de passer une image en noir et blanc si on veut garder une cohérence esthétique des clichés plutôt que de coloriser une photo en N&B.

Avantages de la méthode cités :

- Inscription dans une dynamique nationale (avec des travaux de valorisation).
- Possibilité de financements (ex : financement de 62% de la DREAL en 2016 (enveloppe de 5000€))

**Diapo 17 :**

- Valorisations + rares depuis 2016 (dernière reconduction) -> PNRA pas maître d'ouvrage, mais partenaire
- A partir de 2012 : conception puis mise en ligne de la plateforme Popp Breizh en 2016. Une dynamique régionale animée par l'OEB qui pilote la plateforme et permet une valorisation régulière des travaux

**Diapo 18 :**

- A partir de la Popp Breizh : un recensement des points de vue présents sur le territoire du Parc a été réalisé. Ce travail donne une idée du contenu des autres OPP afin de voir quelles sont les éventuelles complémentarités géographiques et thématiques avec notre OPP
  - ➔ Ce stage permettra notamment de recenser les manques, révéler les complémentarités entre les OPP et positionner le Parc dans le réseau (animation, relai...)
  - ➔ Remarque et question autour de la place de l'humain dans le paysage, pas ou peu présent dans l'OPP du PNRA (ex : travaux Ouessant : reconduction à partir de cartes postales anciennes où l'humain est présent (pratiques agricoles, scène de vie...)). Sur les clichés de l'OPP l'humain n'est présent que dans l'analyse, via l'observation des usages.

**Diapo 21 :**

- ➔ Un point de vue sur le suivi des pâtures a été proposé (S. Le Treust + bergerie du Squiriou)
  - 2 sites concernés : Tuchen Kador + Mont St Michel
  - 2 sites qui ont reçu une dérogation de zone de pâturage après les incendies
- > mise en place d'un suivi bota de ces parcelles + intérêt du suivi paysage ?
- Une des zones proposées est visible sur un des points de vue déjà réalisés (celui de l'OPNP)
  - Possibilité de reprendre des photos terrain de Claire Amil (février 2023) (P:\100.Biodiversité-Paysage\110.Gestion patrimoniale\110.2.Natura2000\INCENDIE-2022\GT Gestion de l'espace\Derogation paturage\GAEC Black Angus\Photos parcelles incendiées SLT Fev.2023)

**Diapo 24 :** fréquence de reconduction :

- ➔ Profiter du stage pour prendre des photos tous les 15 jours de manière à bien illustrer la repousse de la végétation. Il est noté que sur les photos du mois d'août, la différence est déjà bien marqué (pas de temps court).

**Diapo 25 :**

A partir des réponses du questionnaire, une liste de thématiques et d'utilisations a été réalisée. En regroupant les thématiques, nous avons pu établir avec Lise la liste de milieux suivants :

- Espaces ouverts à forte valeur patrimoniale (landes, pelouses littorales, prairies...)
- Espaces cultivés
- Boisements
- Le bâti

- Eau, zone humide
- Littoral
- Roche, géologie, sol

A partir de ces espaces et des différentes thématiques le but du temps de travail collectif était de réfléchir aux dynamiques existantes qui seraient intéressantes à observer. Le résultat de ce temps de réflexion est à retrouver (sous forme de prise de note) en document annexe.

Une liste des utilisations possibles de l'OPP par les chargés de mission a aussi été réalisée suite aux réponses du questionnaire :

- Sensibilisation du public (événement, support visuel, expo, animation, projet d'itinérance, projet artistique...)
- Suivi des sites (avant/après, restauration, destruction, conservation...)
- Constat d'évolution notable (lors d'échange, copil, élu...)
- Illustration de rapport (label)
- Communication (réseaux, web...)

Il s'agit ici d'un résumé des propositions d'utilisation qui seront étudiés dans les semaines à venir.



## Annexe 7 – Réponses au questionnaire partagé aux chargés de mission du PNRA

Horodateur	En quelques mots, qu'est-ce qu'est, selon vous, un Observatoire photographique des paysages (OPP) ?	Sur une échelle de 1 à 5, comment évaluez-vous votre connaissance de l'OPP du PNRA ?	Si vous avez choisi la réponse 1 : Depuis quand êtes-vous au PNRA ?	Si vous avez choisi la réponse 2 : Selon vous, pourquoi vous n'avez jamais vu de photos de l'OPP ?	Si vous avez choisi la réponse 3 ou 4 : Où avez-vous vu les photos ?	Si vous avez choisi la réponse 4 et/ou 5 : Avez-vous déjà utilisé ces clichés pour un de vos projets ?	Après ce rapide aperçu de l'OPP du Parc et/ou selon vos connaissances antérieures, quel est votre avis sur sa qualité ? (Thématiques abordées)	Après ce rapide aperçu de l'OPP du Parc et/ou selon vos connaissances antérieures, quel est votre avis sur la qualité ? (Observation des changements)	Après ce rapide aperçu de l'OPP du Parc et/ou selon vos connaissances antérieures, quel est votre avis sur la qualité ? (Territoire couvert)	Après ce rapide aperçu de l'OPP du Parc et/ou selon vos connaissances antérieures, quel est votre avis sur la qualité ? (Nombre de points de vue)	Après ce rapide aperçu de l'OPP du Parc et/ou selon vos connaissances antérieures, quel est votre avis sur la qualité ? (Pas de temps des reconductions)	Après ce rapide aperçu de l'OPP du Parc et/ou selon vos connaissances antérieures, quel est votre avis sur la qualité ? (Qualité photographique)	A partir des informations précédentes et de vos connaissances de l'outil, y a-t-il des thématiques que vous aimeriez voir abordées par l'OPP qui vous seraient utiles dans vos missions ?	Avez-vous des idées d'utilisations (sensibilisation du public, illustration de rapport, moyen de suivi...) de l'OPP pour vos missions ?	Avez-vous des remarques, interrogations ?
27/03/2023	banque de données photographique du paysage	2. Je sais que le PNRA a un OPP mais je n'ai jamais vu les photos ou alors je ne savais pas qu'elles appartenaient à la série de l'OPP.	juil-22	pas eu l'occasion			Bien	Bien	Bien	Bien	Bien	Bien			
27/03/2023	outil permettant de visualiser la transformation et l'évolution des territoires	2. Je sais que le PNRA a un OPP mais je n'ai jamais vu les photos ou alors je ne savais pas qu'elles appartenaient à la série de l'OPP.		je viens d'arriver au PNRA			Bien	Bien	Insuffisant	Assez bien	Assez bien	Assez bien			
27/03/2023	C'est quelques chose qui permet de suivre l'évolution des paysages dans le temps c'est donc un outil très précieux.	2. Je sais que le PNRA a un OPP mais je n'ai jamais vu les photos ou alors je ne savais pas qu'elles appartenaient à la série de l'OPP.		Je viens d'arriver au Parc			Bien	Bien	Bien	Assez bien	Assez bien	Bien	Peut-être que cela pourrait être intéressant dans le cadre de suivis de travaux de restauration ou le Parc est présent. Il peut aussi être très utile pour faire du suivi sur des sites restaurés.	L'OPP peut en effet être très utile pour sensibiliser le public durant les événements ou le Parc est présent. Il peut aussi être très utile pour faire du suivi sur des sites restaurés.	Non
27/03/2023	Un site internet regroupant différents paysages d'une commune, photographiés depuis un même point de vue sur plusieurs années de manière à pouvoir apprécier leur évolution dans le temps.	3. J'ai déjà vu quelques photos, mais j'ignore combien de points de vue et de reprises dans le temps il existe.		Sur le site popp breizh, lien enmoyé par Lise			Bien	Bien	Assez bien	Insuffisant	Sans avis	Bien	Photographies d'écosystèmes naturels -> Apprécier l'évolution du milieu dans le temps et comparer les années après, à mettre en parallèle avec les potentielles intervention ou réglementations mises en place pour les conserver/restauration corridors écologiques, vues de nuit	Photos avant/après de milieux naturels à utiliser lors d'animations comme support visuel	Comment un particulier peut-il amener sa participation ? Qui contacter ?
27/03/2023	un moyen de suivi de l'évolution des paysages par photographies	3. J'ai déjà vu quelques photos, mais j'ignore combien de points de vue et de reprises dans le temps il existe.		En réunion dédiée au paysage			Assez bien	Sans avis	Assez bien	Assez bien	Sans avis	Sans avis			
28/03/2023	observer l'évolution des paysages sur un pas de temps long	3. J'ai déjà vu quelques photos, mais j'ignore combien de points de vue et de reprises dans le temps il existe.		lors d'une présentation de projet de vue			Bien	Assez bien	Assez bien	Assez bien	Assez bien	Bien		Oui par rapport à la gestion (destruction aussi) et restauration des landes	
30/03/2023	un outil permettant, à travers un suivi photo sur différents sites, d'analyser et de suivre l'évolution des paysages sur le territoire	3. J'ai déjà vu quelques photos, mais j'ignore combien de points de vue et de reprises dans le temps il existe.		exposition, réunions, site popp breizh			Bien	Bien	Assez bien	Bien	Assez bien	Bien	Aménagement centre bourg / TVB /landes/ hydrologie	Outils de médiation, expositions, support pour des animations grand public ou scolaires	
31/03/2023	Une collection de points de vue pour chacun, une série de photographies prises d'un même endroit, angle, sur plusieurs décennies avec 4/5 ans d'écart entre photos	4. J'ai déjà eu un aperçu d'ensemble des points de vue et de leurs reconductions.		Photos montrées par Lise directement	Non		Assez bien	Assez bien	Insuffisant	Assez bien	Insuffisant	Sans avis	Qualité de l'habitat : les constructions récentes de maisons ont un "style" très disparate. Pollution paysagère importante	Sensibilisation du public en effet, sur l'importance de la préservation du paysage	Bravo pour ce questionnaire qui, je l'espère, sera utile !
03/04/2023	C'est un suivi dans le temps des paysages par la photographie, avec des prises de vue constantes d'une période de suivi à une autre. Destiné à suivre les évolutions paysagères, mutations de l'environnement rural...	4. J'ai déjà eu un aperçu d'ensemble des points de vue et de leurs reconductions.		Déjà consultées, et approfondi la chose lors d'exposition réalisée il y a qq années sur l'OPP	Non		Bien	Assez bien	Assez bien	Assez bien	Assez bien	Bien	Evolution de certains paysages ruraux : fonds de vallées, zones boisées, changements d'usage, évolutions culturelles (bien caler la période), Impact du changement climatique sur le littoral (pas évident, caler grandes marées, horaire...)	Pour faire le constat d'évolutions notables lors d'échanges, COMU... Ce sont des photos sans humain généralement, en noir et blanc, pas tjrs facile à valoriser au delà de son usage premier.	A poursuivre, j'aime bien l'idée de coupler à la démarche scientifique un observatoire participatif, on fait tous des photos aujourd'hui... vues de chez soi, de son secteur préféré...Thibaut
03/04/2023	Un outil de suivi dans le temps de l'évolution des paysages	2. Je sais que le PNRA a un OPP mais je n'ai jamais vu les photos ou alors je ne savais pas qu'elles appartenaient à la série de l'OPP.		Je n'ai pas eu l'occasion de m'appuyer sur cet outil pour mener les actions de communication du Parc. D'ailleurs, je ne parviens pas d'un manque de communication (cf. première proposition) ; quelle est la cible de l'outil ? Si l'adresse aux élus est par exemple, la communication a peut-être été très ciblée et je n'en suis pas la cible ;)			Bien	Sans avis	Assez bien	Assez bien	Assez bien	Sans avis	L'OPP pourrait être un outil intéressant pour illustrer les évolutions notables du paysage associées à une activité (ex : agricole) et appuyer un propos (ex : gestion durable des landes). En conséquence, il serait intéressant d'en parler en équipe (GOP ?), en lien avec la future charte, les thématiques à couvrir (ex : ressource en eau).	Je m'interroge sur la possibilité d'utiliser les photos (récentes) de l'observatoire pour illustrer les communications (web + réseaux sociaux) du Parc : elles ne me semblent pas forcément adaptées en termes de qualité / sites photographiés. A ce jour, je m'appuie surtout sur la photothèque du CRT, le Parc ne disposant pas de photothèque actualisée et facilement utilisable.	
03/04/2023	Suivi de l'évolution des paysages	3. J'ai déjà vu quelques photos, mais j'ignore combien de points de vue et de reprises dans le temps il existe.		En réunion			Bien	Assez bien	Assez bien	Assez bien	Bien	Bien	Evolution du trait de côte (ex. Quessant)	sensibilisation du public (expositions, animations pour les AME, lien avec la géologie, etc.), illustration de rapport (labels UNESCO), suivi du trait de côte, suivi du bocage.	Dans le popp breizh, il n'y a rien sur les lies
03/04/2023	Outil contribuant au suivi de l'évolution des paysages dans le temps	4. J'ai déjà eu un aperçu d'ensemble des points de vue et de leurs reconductions.		observatoire régional	Non		Assez bien	Assez bien	Bien	Bien	Bien	Bien	Peut-être sentir de randomiser ou sites touristiques fréquentés, comme par exemple sur le littoral (problématiques d'érosion côtière, élargissement de chemins...)	Peut-être utilisation dans les outils de suivi du projet linéaire dans les monts d'Arme-intérêt d'un lien de l'OPP avec l'opération grand site de France en Presqu'île de Crozon - installation de points de vue, notamment en bordure littorale, pour constats changement climatique dans le temps (montée des eaux, érosion)	
03/04/2023	C'est un référentiel photo en des points bien précis, suivi sur plusieurs années et qui permet de percevoir l'évolution des paysages.	3. J'ai déjà vu quelques photos, mais j'ignore combien de points de vue et de reprises dans le temps il existe.		Lors de mon ancien poste en Syndicat de bassin versant. Travail sur le bocage à Comma et intervention de Lise sur la question du paysage.			Assez bien	Assez bien	Assez bien	Insuffisant	Assez bien	Sans avis	Forêt avec évolution des boisements / impact du changement climatique	Rapport + présentation élus ou scolaires + stand de communication PNR	
04/04/2023	suivi de l'évolution des paysages sur le long terme	3. J'ai déjà vu quelques photos, mais j'ignore combien de points de vue et de reprises dans le temps il existe.		Réunions diverses, échanges entre collègues			Bien	Assez bien	Assez bien	Insuffisant	Assez bien	Insuffisant	gestion des espaces naturels (fauche et stockage de landes), suppression de plantations de résineux	dans le cadre du LIFE landes ou de futurs projets similaires sur les landes possibilité de montrer rapidement et visuellement l'impact et l'emprise des travaux de restauration et des mesures de gestion associées	oui pour natura 2000/vib/geopark
06/04/2023	le suivi de point d'intérêt dans le temps pour montrer des changements de toute nature dans le paysage et produire des outils de sensibilisation	5. Je suis familier avec l'outil (je connais la méthode utilisée, les différentes reconductions, les thématiques abordées...)	2010			inventaire bocage	Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant	Insuffisant	Assez bien	Bien	incendie, enrichement, lotissement, bâti patrimonial qui se dégrade dans les villages...		
06/04/2023	un outil de suivi des évolutions du paysage et donc un outil d'aide à la décision, à la sensibilisation, un outil de constitution d'archives, un regard (malgré le formalisme) d'artiste, un outil de concertation, une méthodologie nationale	5. Je suis familier avec l'outil (je connais la méthode utilisée, les différentes reconductions, les thématiques abordées...)		création d'une exposition et forum pour Menez Meur			Insuffisant	Assez bien	Insuffisant	Insuffisant	Bien	Bien	patrimoine bâti vernaculaire, délaisés de villages, paysages insulaires, péri-urbain et étalement urbain, banalisation des paysages et des constructions	sensibilisation, projets artistiques, projets autour du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI) ; savoir faire en lien avec la création et la transformation des paysages	



## **Annexe 8 – Compte rendu réunion partenaire du 23 juin 2023**

### **Compte rendu réunion partenaire du 23 juin 2023**

#### **Observatoire photographique du paysage (OPP), échange autour de l'outil**

Personnes présentes : Agathe COURANT (CC Presqu'île de Crozon), Gilles FEREC (DDTM), Clémence FROTIER de LA MESSELIERE (PNRA), Caroline GUITTET (OEB), Anne-Lise JAILLAIS (DREAL), Julien MARCEAU (PNR GM), Lise VAUVERT (PNRA)

Personnes excusées : Sarah BOURGOIN (DDTM), Sophie COAT (CC Presqu'île de Crozon), Erwana L'HARIDON (région Bretagne), Gaëlle NAMONT (région Bretagne), Fanch QUENOT (CEMO), Béatrice VALETTE (région Bretagne)

Document annexe :

- Support de présentation : 2023\_06\_23\_Temps d'échange OPP territoire PNRA

Objectifs de la réunion :

- Présenter le diagnostic réalisé sur l'OPP du PNRA
- Echanger collectivement sur les actualités, les besoins et les attentes des partenaires sur le territoire du Parc

Ordre du jour :

- Rappel du contexte
- L'OPP du PNRA : premiers éléments de diagnostic
- Expérimentation : mise en place d'un OPP incendie
- Tour d'horizon des OPPs locaux à l'échelle du Parc
- Tour de table des démarches engagées par chaque porteur d'OPP
- Temps d'échange (dynamiques suivies, valorisation, analyse...)

#### **Synthèse de la présentation de l'OPP du PNRA pour la partie présentée par le Parc** :

Clémence Frotier de la Messelière présente les premiers éléments du diagnostic réalisé dans le cadre de son stage :

- Analyse de la répartition des points sur le territoire (couverture des unités paysagères)
- Analyse du corpus et des thématiques suivies
- Analyse des données via la POPP Breizh : analyse des changements observés via le thésaurus, analyse de la fréquence des changements observés...
- Croisement avec l'analyse qualitative et descriptive des changements observés
- Présentation des travaux de valorisation menés depuis 2011

Présentation de l'expérimentation menée pour suivre l'impact des incendies dans les monts d'Arrée

- Objectifs de l'expérimentation
- Présentation des points de vue et des premiers résultats

Présentation des questionnements autour des objectifs de l'OPP du PNRA en matière de suivi des évolutions, de travail sur la mémoire des évolutions et de sensibilisation.

## Synthèse des échanges :

### 1. Remarques autour de la présentation du Parc

➔ Question sur la facilité d'analyse des données via la POPP Breizh et sur la pertinence du thésaurus :

- Le thésaurus permet de caractériser l'analyse picturale. Sa limite est la différence de précisions qui peut varier en fonction de la personne qui fait la saisie.
- L'analyse quantitative ne se suffit pas, il faut pouvoir la croiser avec l'analyse qualitative.

### 2. Actualité des différents porteurs d'OPP sur le territoire du Parc

Présentation POPP Breizh par Caroline Guittet :

- Evolution des préoccupations + dynamiques émergentes (éolien)
- Emergence d'OPP adaptés pour les réserves naturelles :
  - Différence d'échelle
  - zoom sur milieu naturel
  - thésaurus adapté
  - archiver les transformations et mesurer l'impact des opérations de gestion
- Livre de Guillaume Bonnel *D'après photographies*

-> une boîte noire avec des photos a été envoyée à 10 personnes (différent type d'acteurs) pour qu'ils les commentent

-> Alimenter le contenu des images à partir de la voix d'acteur

- 2020 : *'il était une fois les OPP bretons'* -> création de 3 romans photos
- L'OEB -> créé des formations en fonction de la demande des structures porteuses OPP

-> Demandes récentes : besoin d'argumentaire pour convaincre les élus de l'utilité des OPP (intervention pour la CC Côtes d'Emeraude)

- Constat au niveau régional : de nombreuses structures réalisent un travail d'introspection. Il serait intéressant d'avoir un temps d'échange collectif sur le sujet
- Evaluation via OPP ?
- Opportunité d'utiliser l'OPP pour illustrer, orienter l'action notamment en lien avec la définition des objectifs de qualité paysagère (lien charte PNR et SCOT)
- Un parallèle à faire avec les démarches portées par les gestionnaires d'ENS et RNR qui suivent les modes de gestion via les OPP ?
- Retour de l'OEB sur l'étude de 20 SCOT :

- Définition de 5 indicateurs du paysage -> souvent vide car pas d'évaluation -> **comment les compléter ?**

PNR du Pilat :

- Méthode d'analyse des clichés (via stage M2)
- Renouvellement photos avec D. Quesney
  - définition de nouveaux points de vue
  - révision charte
  - extension périmètre

-> Comment un OPP peut contribuer à la révision de charte (ministère incite à la création des OPP pour les chartes)

- Edition d'un ouvrage *Observer les paysages du Pilat* : 30 ans d'observation dans le Pilat
- Quelle utilisation d'OPP? chargé de mission ? ou évaluation politiques publiques ?

#### PNR GM :

- OPP créé en 2004
- Géré en interne
- Ne suis pas le protocole national
- Missions confiées : Animation de l'OPP et évaluation de l'outil
- 2024-2026 : programme d'action -> évaluer l'OPP par rapport au suivi de l'évolution du territoire, en quoi l'OPP peut nourrir l'élaboration de la nouvelle stratégie ?
- 2026-2029 : révision charte

#### DDTM :

- Un OPP créé en 1995 pour l'Atlas des paysages
- 450 points de vue non reconduits
- En cours de reconduction (une centaine déjà reconduits), mais :
  - difficulté de trouver l'emplacement exacte (les indications sur les cartes IGN ne sont pas forcément assez précises, surtout pour des points en pleine campagne)
  - difficulté de trouver l'intérêt de certain point de vue
- Définition d'éventuels nouveaux points de vue
- Sur les photos déjà reconduites (principalement la côte nord), observation de changements intéressants :
  - Bocage
  - Entrée de bourg
  - Littoral : bcp de changements constatés notamment sur la dune ou le trait de côte
- La DDTM a aussi un autre observatoire sur le fond friche. Il s'agit d'une série de photo d'évolution avec prise de vue avant/après travaux

#### DREAL :

- Un OPP créé en 2013 en lien avec le SRCE pour suivre la TVB
- 20/25 points de vue pas reconduits depuis quelques années

-> Que faire de cet OPP ?

- Pour l'instant, la DREAL ne dispose pas de moyens pour reconduire les points de vue régulièrement et ce sujet n'est pas ciblé comme prioritaire pour le moment.
- La DREAL se questionne sur la manière d'analyser ces clichés et d'illustrer des évolutions ou des actions ayant un impact sur les trames à l'échelle régionale.
- Travail au sein de la DREAL sur le lien Paysage et TVB ayant abouti à la rédaction d'un ouvrage pas encore publié où les clichés de l'OPP ont été utilisés pour illustrer ce lien
- Il n'y a pas de prise de recul sur ces clichés
- Plusieurs questions qui se posent sur l'outil pour la TVB :

- Quel est l'intérêt d'un suivi photo dans le cadre des trames et de la politique SRCE ?
- L'OPP est ici d'avantage perçu comme un outil de sensibilisation qu'un indicateur de suivi de la TVB
- L'analyse photo pourrait compléter l'approche géographique/corridors/occupation des sols
- Besoin de tester plusieurs utilisations de l'outil

#### RNR Presqu'île de Crozon :

- Un OPP de 22 points de vue créé en 2014 qui suit deux thématiques :
  - Dynamiques côtières (falaises meubles, vagues tourbeuses (-> suivi photo + 1 suivi topo par des étudiants), grottes, flèche, recule du trait de côte)
  - Milieu naturel/habitat (pelouse, prairie naturelle, haute futaie -> axé sur les travaux de restauration)
- Toutes les photos ne sont pas encore rentrées sur la POPP Breizh, la saisie peut être chronophage en fonction du nombre de points de vue et de reconduction à analyser

#### OGS :

- Un OPP en réflexion initiale
- Un outil d'évaluation des actions menées
- Suivi des sites soumis à changement en lien avec le plan d'actions défini
- Définition des points de vue en fonction du plan d'action :
  - Corpus sites majeurs (points de vue emblématiques)
  - Corpus lié aux projets d'aménagements
- Questionnement sur la méthode à appliquer. La méthode nationale semble lourde au vu des moyens existants : composer une gouvernance OPP ou intégrer l'OPP dans la gouvernance de l'OGS ?
- Reprendre photos dans la base de données existante sur la presqu'île

#### 3. Pistes de travail pour la suite

Tout au long de l'échange, plusieurs questionnements, problèmes et réflexions autour de l'outil OPP ont été partagés. Ceux-ci concernaient les thèmes suivants :

##### a) l'objectif initial de l'outil ; quel est son but ?

- ➔ Quelles perspectives pour un OPP ?
  - Suivi de l'évolution d'un territoire

Et/ou

- Suivi d'une politique, d'action, de travaux
- ⇨ Problème de suivre des actions : ça empêche d'avoir de la surprise
- ⇨ Souvent le suivi par éléments paysagers est préféré car il donne de la matière
- ➔ L'OPP est un objectif en soi, or il est souvent perçu comme un moyen
- ⇨ Il y a donc un besoin de le replacer dans un projet de paysage tel que les objectifs de qualités paysagères ou les mesures de la charte par exemple

⇒ Il n'est pas nécessaire de chercher à évaluer des actions trop précises

b) l'adaptabilité de l'outil ; comment faire en sorte qu'il soit toujours d'actualité ?

- Intérêt de se questionner et de revenir sur le choix initial des photos. Se demander si les sujets sont encore porteurs ?
- Un OPP en région Auvergne qui s'est développé pour suivre les événements liés aux changements climatiques, mais le sujet se révèle difficile à traiter
- Il faut réaliser un travail d'introspection il y a un intérêt pour questionner cette matière en lien avec les questions évaluatives

-> Intégrer dimension paysagère et sensible aux démarches d'évaluation

-> Quels liens avec le contenu de la charte ? évaluation ? Articulation avec l'OPP ?

c) le partage de connaissance afin de couvrir au mieux le territoire et ses dynamiques

- Il faut faire cohabiter et dialoguer les différents OPP et points de vue entre eux de manière à traiter différentes échelles et temporalité. Se pose la question du "Comment ?" articuler et structurer toutes les données.

d) l'analyse des données

- Comment traiter et analyser les données ?
  - Absence de méthode d'analyse à l'échelle nationale
  - Pour l'analyse, il faudrait multiplier les outils et les formes d'expression pour caractériser au mieux les changements (thésaurus, dessin, récit...)
  - Il faut aller chercher sur les photos des phénomènes, plus que des mots
  - L'approche par objet peut avoir des travers
- Une formation sur l'exploitation du corpus pourrait être proposée par l'OEB
- La stabilité d'une série à un sens. Quand un point de vue de bouge pas, cela traduit un maintien des pratiques
- Il y a aussi un intérêt de faire communiquer les séries entre elles (au sein d'une même OPP ou non) comment les met-on en lien pour comprendre les phénomènes ? -> Lien dans l'espace et dans le temps
- L'analyse est parfois difficile car on ne comprend pas toujours l'intérêt d'un point de vue lorsque l'OPP est ancien et que la documentation fait défaut. D'où l'intérêt de bien documenter les prises de vue (choix du point de vue, positionnement GPS...) pour les années à venir.

**Les conclusions du temps d'échange :**

- ✓ Evaluation et analyse de l'OPP : partage de méthodes, réflexion collective. Comment lier l'OPP aux dispositifs d'évaluation existants (charte, documents d'urbanisme...) => il y aurait besoin d'une méthodologie
- ✓ Mutualisation : Etudier les possibilités de mutualisation de moyens pour faciliter localement le suivi dans le temps des reconductions, la saisie et l'analyse des résultats... => avoir par exemple un chargé de mission à l'échelle du territoire + pouvoir couvrir le territoire et les problématiques/dynamiques
- ✓ Participatif : Penser au développement d'un volet participatif de l'outil que ce soit dans la collecte, la prise de vue ou l'analyse des clichés.

**Annexe 9 – Dynamiques paysagères liées aux différents types d'espaces suivies ou non ou à adapter dans les clichés de l'OPP du PNRA**

Type d'espace	DP	Suivi	A adapter	Non suivi
Les espaces ouverts à forte valeur patrimoniale	Dynamiques liées au patrimoine bâti		Patrimoine agro-pastoral	
	Dynamiques liées au changement climatique et risque incendie		Evolution de la végétation	
	Dynamiques liées à l'enfrichement (banalisation et fermeture/ouverture des paysages)	X		
	Dynamiques liées à l'évolution des paysages agricoles (rotation, pratiques, déprise)	X		
	Dynamiques liées à l'impact et gestion des fréquentations en milieu naturel		Suivi impact quad/moto	
	Dynamiques liées à la saisonnalité (végétation)			X
	Dynamiques liées aux travaux de protection/restauration			X
Les espaces cultivés	Dynamiques liées à l'évolution des paysages agricoles (rotation, pratiques, déprise)	X		
	Dynamiques liées à l'enfrichement (banalisation et fermeture/ouverture des paysages)	X		
	Dynamiques liées à l'évolution du bocage et du parcellaire agricole	X		
	Dynamiques liées aux bâtis agricoles	X		
	Dynamiques liées au développement des infrastructures de production d'énergies	X		
	Dynamiques liées au changement climatique et risque incendie		Evolution des pratiques culturales/types de culture	
Les espaces boisés	Dynamiques liées à l'impact et gestion des fréquentations en milieu naturel			X
	Dynamiques liées aux espaces boisés (plantation, exploitation...)	X		
	Dynamiques liées au changement climatique et risque incendie		Evolution des essences/apparition de ravageur	
Les espaces bâtis	Dynamisme des centres-bourgs	X		
	Dynamiques liées aux zones d'activités économiques et industrielles	X		
	Dynamiques liées à l'évolution des infrastructures de transport		mobilité douce	

	Dynamiques liées à l'évolution des formes urbaines		habitat léger, nouvelles formes architecturales, jardins familiaux, place de la voiture, places des piétons, arts dans les villages	
	Dynamiques liées au patrimoine bâti		réhabilitation de patrimoine bâti	
	Dynamiques de requalification/réappropriation des espaces publics dans les bourgs villages par les collectivités			
	Dynamiques liées au ZAN			X
Les espaces liés à l'eau et aux zones humides	Dynamiques liées à l'enfrichement (banalisation et fermeture/ouverture des paysages)	X		
	Dynamiques liées au patrimoine bâti			X
	Dynamiques liées à l'évolution des espaces fluviaux (aménagement, ouvrage/bâti, transformation du réseau hydrographique, risque de submersion, inondation...)			X
	Dynamiques liées à la pollution des espaces maritimes/littoraux/fluviaux			X
Les espaces littoraux	Des activités en lien avec la mer menacées par les épisodes de pollution			X
	Dynamiques liées à l'impact et gestion des fréquentations en milieu naturel		fréquentation des ports	
	Dynamiques liées à l'évolution des formes urbaines			X
	Dynamiques liées à l'évolution des espaces littoraux (ria, trait de côte, herbiers, risque de submersion, inondation...)			X
	Dynamiques liées aux pratiques de loisirs			X
	Dynamiques liées à l'accueil touristique		Pas de temps non adapté pour le camping caravanning	
Roche - géologie - sol	Dynamiques liées au développement, exploitation, évolution de carrières			X

## Annexe 10 – Propositions de valorisation de l’outil OPP à des fins de sensibilisation

Quoi	Pour qui	Pourquoi	Comment	Où	Quand	Par qui
Animations	Enfants	- Sensibiliser aux ambiances paysagères - Donner à voir les évolutions du paysages		Menez Meur, territoire du Parc	A l’année	Equipe de médiation CdM paysage (en appui à la préparation)
Appel à projet scolaire	Enfants	- Sensibiliser aux ambiances paysagères - Donner à voir les évolutions du paysages	- Travail d’arts plastiques autour des photos - Paysages sonores  Ex : PNR Landes Gascogne <a href="https://www.parc-landes-de-gascogne.fr/Parc-Naturel-Regional-de-Gascogne/VIVRE/Vous-etes-enseignant-ou-responsable-d-un-service-jeunesse/Les-appels-a-participation-2023-2024/Valorisations-de-projets">https://www.parc-landes-de-gascogne.fr/Parc-Naturel-Regional-de-Gascogne/VIVRE/Vous-etes-enseignant-ou-responsable-d-un-service-jeunesse/Les-appels-a-participation-2023-2024/Valorisations-de-projets</a>	Commune des écoles	Sur une année scolaire	CdM projets culturels et pédagogiques CdM paysage
Aire éducatives	Enfants	Sensibiliser à l’impact de l’humain dans le paysage	Une aire éducative est un <b>petit territoire naturel géré de manière participative</b> par les élèves d’une école ou d’un collège. Encadrés par leurs enseignants et une structure de l’éducation à l’environnement, les élèves se réunissent sous la forme d’un « <b>conseil des enfants</b> » et prennent toutes les décisions concernant leur aire éducative. (OEB) - De la même manière qu’on utilise l’OPP pour déterminer et mettre en œuvre les	Sur les aires éducatives (marines et terrestres) du Parc		CdM projets culturels et pédagogiques CdM paysage




			politiques publiques en termes de paysage, les élèves peuvent utiliser l'OPP comme outil d'aide à la décision et d'évaluation de leurs actions sur l'espace géré			
Concours d'écriture	Grand public et/ou à des publics ciblé (scolaires, maisons de retraite...)	Sensibiliser à l'évolution des paysages et de leurs perceptions	Proposer un concours d'écriture avec comme thème une ou plusieurs séries de l'OPP Les textes pourront ensuite être valoriser sous forme de livre (cf : <i>D'après photographie</i> de Guillaume Bonnel		Quelques mois (communication, temps d'écriture, délibération jury, cérémonie remise de prix	CdM Paysage Equipe communication  Jury : professionnel du paysage, artistes/écrivain, habitant...
Expositions	Tout public		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Axer les expositions sur différentes thématiques (Paysages et usages, Neopaysages, Paysages emblématiques vs paysages ordinaires, paysages traversés, paysages menacés...)</li> <li>- Utiliser les séries des OPP du territoire et/ou développer le participatif en récoltant et reconduisant des images par les citoyens</li> <li>- Créer une scénographie valorisante (penser aux ambiances paysagères ex : paysages sonores)</li> <li>- Accompagner de textes explicatifs</li> </ul>	Maisons de parc (Menez Meur...), itinérantes...	Temporelle, le temps d'une saison	

Expositions extérieur, promenade balisée	Tout public	Accompagner à la lecture du paysage lors de promenade		Parcours des paysages de Menez Meur, sentiers de randonnée, portion de GR34	Temporelle, le temps d'une saison	
Jeu de piste	Tout public	Sensibiliser à l'évolution des paysages, disparition d'un patrimoine et de certaine pratiques	Retrouver dans nos paysages actuels l'emplacement d'anciennes photographies (issues d'archives communales et/ou des habitants)	Communes du Parc	Journée du patrimoine par exemple	
StoryMaps	Tout public	Accompagner les itinéraires	Par un itinéraire virtuel en ligne, montrer et commenter les évolutions du paysage, faire une lecture du paysage...	Site internet/réseau	Permanents	CdM paysage Equipe communication
Geocaching	Touristes, randonneurs, familles	Sensibiliser aux paysages qui l'on traverse - Développer une démarche participative de reconduction	Cacher, devant certains points de vue de l'OPP des caches avec la photo d'origine, un explicatif de la démarche et éventuellement une proposition de lecture paysagère, un QRcode vers les storymaps... cf PNR des Alpilles <a href="https://www.parc-alpilles.fr/wp-content/uploads/sites/2/2022/02/FA-4-Observatoire-Participatif-des-Paysages.pdf">https://www.parc-alpilles.fr/wp-content/uploads/sites/2/2022/02/FA-4-Observatoire-Participatif-des-Paysages.pdf</a>	Parc	Permanents	CdM paysage CdM développement local et tourisme durable

Atelier (reconductions photo)	Tout public, photographes amateurs	Sensibiliser à l'évolution des paysages	Le temps d'une promenade, retrouver des points de vue de l'OPP et apprendre les techniques de reconduction, comprendre l'utilité de la photo de paysage comme doc d'archives	Communes	Ponctuel dans l'année (pendant les vacances)	CdM paysage
Podcast/film/histoire imagée						
Support de café-débat	Public adulte					
Publications (livret)			Comme livret d'exposition ou simplement comme publication Cf les carnets du CEMO	A mettre en vente à la boutique de Menez Meur/à la fin de l'expo concernée		
Cartes postales/poster//proj et artistique	Tout public	Valoriser l'OPP et sensibiliser au paysage via des projets artistiques (par des professionnels ou non) autour des photos de l'OPP	- Collaboration avec des artistes - Concours artistique à destination du grand public  <a href="https://www.geoffroymathieu.com/Paysages-Usages-OPPGR2013-25">https://www.geoffroymathieu.com/Paysages-Usages-OPPGR2013-25</a>	A mettre en vente à la boutique de Menez Meur/à la fin des expos sur les OPP		





	Diplôme : Ingénieur paysagiste Spécialité : Paysage Spécialisation / option : Projet de Paysage : du Site au Territoire Enseignant référent : Nathalie Carcaud
Auteur(s) : Clémence Frotier de La Messelière  Date de naissance* : 13 juin 1998	Organisme d'accueil : Syndicat mixte du Parc naturel régional d'Armorique  Adresse : 15 place aux Foires 29590 Le Faou
Nb pages : 41                      Annexe(s) : 9	Maître de stage : Lise Vauvert
Année de soutenance : 2023	
Titre français : Pistes d'évolutions de l'Observatoire Photographique des Paysages permettant d'illustrer et d'accompagner au mieux les dynamiques paysagères d'un territoire. Exemple du Parc Naturel Régional d'Armorique.	
Titre anglais : Possible changes to the Photographic Landscape Observatory in order to better illustrate and support the landscape dynamics of a territory. Example of the Armorique Regional Natural Park.	
Résumé :  L'Observatoire Photographique des Paysages (OPP) est un outil créé en 1992 par le Ministère de l'Environnement. Outil utile pour appliquer certaines demandes des politiques de paysage en France, il se développe notamment dans des structures telles que les Parcs Naturels Régionaux (PNR). Suivant cette dynamique le PNR d'Armorique met en place un OPP sur son territoire en 1997. Après 25 ans d'existence et une animation de l'outil plus ou moins forte au cours du temps, un diagnostic de l'ensemble photographique du Parc est envisagé. Le diagnostic, présenté dans ce mémoire, permet de rendre compte des sujets traités (couverture territoriale, dynamiques paysagères) dans l'OPP du Parc, mais aussi dans les autres OPP locaux portés par d'autres structures, et ainsi de mettre en avant les thèmes manquant. A partir des conclusions du diagnostic, mais aussi des attentes autour de l'outil des chargés de mission du Parc et des partenaires, des pistes d'évolutions de l'outil OPP ont été proposées. Celles-ci concernent aussi bien les sujets traités dans les photos que l'analyse des données et leurs valorisations.	
Abstract:  The Photographic Landscape Observatory (PLO) was created in 1992 by the French Ministry of the Environment. A useful tool for applying certain demands of landscape policies in France, it is developing in particular in structures such as the Regional Natural Parks. Following this trend, the Armorique Regional Natural Park set up a PLO in 1997. After 25 years of existence and a more or less strong animation of the tool over time, a diagnosis of the photographic set of the Park is envisaged. The diagnosis, presented in this master thesis, gives an account of the subjects covered (territorial coverage, landscape dynamics) in the Park's PLO, but also in other local PLO run by other organisations, and helps to highlight any missing themes. Based on the conclusions of the diagnosis, as well as the expectations of the Park's project managers and partners regarding the tool, a number of possible developments to the PLO tool have been proposed. These concern both the subjects covered in the photos and the analysis and utilisation of the data.	
Mots-clés : Observatoire Photographique des Paysages, dynamiques paysagères, politiques de paysage, Parc Naturel Régional d'Armorique  Key Words: Photographic Landscape Observatory, landscape dynamics, landscape policies, Armorique Regional Natural Park	